

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1957 — Evolution de la situation monétaire en Belgique au cours de l'année 1957 et des premiers mois de 1958. — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1957

Comme chaque année, depuis 1949, la structure du commerce extérieur sera analysée dans le présent exposé à partir d'un regroupement des données disponibles relatives aux quantités et aux valeurs importées et exportées ainsi qu'à l'aide d'indices du volume et des valeurs unitaires calculés par le Département d'Etudes de la Banque Nationale. Dans les considérations préliminaires, on se réfère en outre aux indices calculés par l'Institut National de Statistique.

La partie introductive de l'exposé sera consacrée à la réglementation du commerce extérieur, à la politique suivie pour développer les exportations, aux efforts déployés sur le plan international en vue de libérer les échanges et à l'évolution globale du commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. On examinera ensuite, d'une façon plus approfondie, la décomposition des importations et des exportations ainsi que la répartition géographique du commerce extérieur en 1957 par comparaison à l'année précédente. Une attention spéciale sera prêtée, dans le dernier chapitre, aux relations commerciales avec les pays membres de la Communauté Economique Européenne.

*
**

Suivant le douzième rapport annuel de l'Office Central des Contingents et Licences, la libération du commerce extérieur belgo-luxembourgeois a été poursuivie, tant par la suppression de restrictions

quantitatives que par la simplification des formalités auxquelles étaient sujettes les opérations d'importation et d'exportation.

Au 1^{er} octobre 1957, le régime du commerce extérieur a été profondément modifié. Depuis cette date, la licence est supprimée pour un grand nombre de produits à l'importation et à l'exportation. Elle est néanmoins maintenue dans les transactions commerciales avec les républiques démocratiques populaires de l'Europe orientale et de l'Asie ainsi qu'avec l'Espagne, la Yougoslavie, la Turquie, la République Arabe Unie, le commerce avec ces quatre pays s'effectuant encore sur une base bilatérale.

Après ce remaniement, le pourcentage du commerce soumis à la licence atteint 20 p.c. à l'importation et 41 p.c. à l'exportation. Ce dernier pourcentage doit toutefois être majoré eu égard au fait que les produits stratégiques nécessitent la production d'une licence à l'exportation vers tous pays, de sorte qu'en réalité 55 p.c. environ des exportations restent encore sous licence. Il est à remarquer que dans ce pourcentage sont compris des produits sidérurgiques qui sont maintenus sous licence à cause du régime de l'attestation du producteur.

Dans le cadre d'une politique commune Benelux à l'égard des pays tiers, les Etats faisant partie de cette Union ont instauré, à partir du 1^{er} janvier 1957, une série de contingents globaux communs à l'importation dans les quelques secteurs faisant l'objet d'une politique restrictive commune.

D'autre part, la conclusion d'accords commerciaux communs a entraîné l'introduction de contingents bilatéraux communs à l'égard de certains pays tiers contractants. Toutefois, la plupart de ces contingents bilatéraux communs n'ont pas freiné les importations du fait qu'ils ont été établis de manière très large, de sorte que les demandes sont restées inférieures aux niveaux fixés.

Non seulement les restrictions au commerce extérieur ont été assouplies, mais de nouveaux efforts ont été déployés en vue de favoriser le développement des exportations sur une base saine. Il y a lieu de signaler notamment les activités de l'Office Belge du Commerce Extérieur, du Fonds du Commerce Extérieur, de l'Office National du Ducroire et des institutions parastatales de crédit.

Le Fonds du Commerce Extérieur est destiné à aider les institutions publiques, les groupements professionnels ou les entreprises privées belges dans leurs efforts d'expansion commerciale à l'étranger. En 1957, les nouveaux engagements du Fonds sous forme de prêts et de subsides se sont élevés à 23 millions de francs.

L'Office National du Ducroire et la Compagnie Belge d'Assurance-Crédit ont conclu une nouvelle convention en vue de rendre possible l'assurance combinée des risques politiques et commerciaux afférents à un même marché par un seul organisme, et de promouvoir l'assurance globale d'un ensemble d'affaires à des conditions avantageuses. Cet accord a permis de réduire le coût de la promesse d'assurance.

En ce qui concerne le crédit à l'exportation, un arrangement, conclu le 22 octobre sous l'égide de Cofinex, prévoit la constitution d'un fonds de financement à moyen terme des exportations, à concurrence d'un montant de 1.750 millions de francs. Ce montant sera utilisé pour le financement des délais de paiement proprement dits, sans préjudice du dispositif déjà existant dans le

chef de l'Institut de Réescampte et de Garantie pour le financement du processus de fabrication qu'impliquent les fournitures de biens d'équipement.

Sur le plan international, la libération du commerce se concrétise dans l'expérience de Benelux, dans la coopération au sein de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, dans les travaux préparatoires à la réalisation du Marché Commun et de la zone de libre-échange. Si l'on fait abstraction du cas spécial de la France, les tendances économiques moins favorables qui ont commencé à se manifester dans de nombreux pays, n'ont pas encore donné lieu à une recrudescence notable du protectionnisme commercial, contrairement à une évolution qui tend souvent à se produire en période de récession.

Le 17 septembre 1957 fut paraphé à New-York le Traité instituant l'Union Economique Benelux. Il consolide les arrangements conclus antérieurement, et notamment l'Union Douanière; il précise les objectifs finals de l'intégration économique des trois partenaires, détermine les moyens d'exécution et coordonne les dispositions transitoires; il assure la concordance de ses dispositions avec celles du Traité instituant la Communauté Economique Européenne. Ainsi se trouve consolidée une expérience d'intégration économique qui bénéficie largement aux échanges commerciaux entre les partenaires et agit comme un stimulant fructueux pour d'autres plans d'intégration économique.

Dans un cadre géographique plus large, les six pays qui avaient déjà constitué la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ont conclu le Traité instituant la Communauté Economique Européenne dont un des objectifs est la suppression progressive des entraves douanières et autres au commerce entre les pays membres.

Sur un plan plus vaste encore, des négociations se poursuivent, au sein de l'O.E.C.E., en vue de créer une zone de libre-échange compre-

Tableau I.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage	Indices Base : 1953 = 100				
	Importations	Exportations	Balance		Exportations	Importations		Exportations	
				Importations		Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire
1952	123,0	122,5	- 0,5	99,6	96	106	91	119	113
1953	121,1	113,0	- 8,1	93,3	100	100	100	100	100
1954	127,5	115,2	- 12,3	90,4	110	96	109	94	98
1955	142,2	139,0	- 3,2	97,7	122	96	127	97	100
1956	163,6	158,1	- 5,5	96,6	136	99	136	103	104
1957	171,6	159,3	- 12,3	92,8	139	102	133	106	104
1956 1 ^{er} trimestre	38,0	38,2	+ 0,2	100,5	124	99	126	102	103
2 ^e »	40,8	41,7	+ 0,9	102,2	130	98	135	104	105
3 ^e »	39,6	37,5	- 2,1	94,7	125	98	122	102	104
4 ^e »	45,3	40,8	- 4,5	90,1	143	101	131	104	103
1957 1 ^{er} trimestre	44,5	41,9	- 2,6	94,2	135	104	131	106	103
2 ^e »	43,5	40,7	- 2,8	93,6	132	104	126	108	104
3 ^e »	41,1	36,4	- 4,7	88,6	125	102	112	106	104
4 ^e »	42,6	40,3	- 2,3	94,6	132	99	129	105	107

nant les membres de l'O.E.C.E. En même temps, le Conseil de cette organisation a poursuivi sa politique antérieure dans le domaine de la libération des échanges : le 18 octobre, il a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 1958 l'obligation imposée aux Etats membres de libérer leur commerce d'importation à concurrence de 90 p.c. pour le total et à concurrence de 75 p.c. par catégorie (produits industriels, produits agricoles, matières premières).

La libération des importations a été également l'un des principaux objectifs poursuivis dans le cadre du G.A.T.T. A l'occasion de la douzième session tenue en octobre-novembre 1957, il a été procédé à une discussion approfondie de la nature et des effets des restrictions à l'importation.

En dépit de l'affaiblissement de la haute conjoncture, le commerce mondial a continué à se développer en 1957, mais à un rythme un peu plus lent que pendant les deux années précédentes. L'expansion est restée localisée principalement dans le groupe des pays industriels, les pays producteurs de matières premières ayant moins profité de la prospérité économique des trois dernières années. Le dernier rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux signale à cet égard que de 1938 à 1957 la proportion des échanges entre les zones industrielles dans le commerce mondial est passée de 36 p.c. à 40 p.c.

L'évolution globale du commerce extérieur de l'U.E.B.L. diverge quelque peu de la tendance générale esquissée ci-dessus. Par rapport à 1956, la valeur totale des exportations est restée inchangée, tandis que l'indice du volume a légèrement diminué. En effet, depuis 1956 déjà, les capacités de production étaient pleinement utilisées dans des secteurs importants de l'économie et ne permettaient plus d'élargir l'offre de produits à l'exportation. Au surplus, à partir du second semestre de 1957, les ventes à l'étranger de produits textiles se sont nettement ressenties de l'affaiblissement de la demande. Ainsi s'est confirmé le développement classique suivant lequel les exportations de l'U.E.B.L. accusent une expansion plus rapide que celles de la plupart des autres pays pendant la pre-

Tableau II.

Indices du volume, de la valeur unitaire moyenne et des termes de l'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes de l'échange
	Volume	Valeur unitaire	Volume	Valeur unitaire	
1952	99	98	93	100	102
1953	103	94	106	86	92
1954	111	95	109	93	98
1955	108	102	115	104	102
1956	112	103	108	105	102
1957	101	104	97	104	100

mière phase de la haute conjoncture, alors que le mouvement inverse se produit pendant la seconde phase.

Les importations ont encore progressé, les indices du volume et de la valeur unitaire ayant accusé une légère hausse. Cependant, depuis le second semestre, le niveau très bas des frets maritimes et le recul des prix des matières premières ont progressivement abaissé l'indice de la valeur unitaire des importations et provoqué une nette amélioration des termes de l'échange et de la balance commerciale.

Tableau III.

Indices du volume du commerce extérieur et des termes de l'échange de quelques pays

Base : 1953 = 100

Source : O.E.C.E. Bulletins Statistiques — Statistiques générales.

Périodes	Pays membres de l'OECE (Métropoles)	UEBL	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne occidentale
Indices du volume des importations						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	111	110	125	108	101	126
1955	124	122	135	123	113	152
1956	134	136	153	142	112	171
1957	141	131	160	150	116	192
Indices du volume des exportations						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	112	109	114	116	105	124
1955	123	127	125	134	112	142
1956	132	136	130	120	119	165
1957	140	125	136	132	121	188
Indices des termes de l'échange¹						
1953	100	100	100	100	100	100
1954	100	98	100	97	100	100
1955	100	101	101	99	99	98
1956	100	104	100	98	101	99
1957	100	104	98	96	104	100

¹ Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

Nous avons déjà souligné que le commerce extérieur de l'U.E.B.L. réagit rapidement à une amélioration du climat économique général. En revanche, en 1957, il n'a plus participé à l'expansion plus ou moins sensible qu'ont encore connue les autres pays de l'O.E.C.E. La grève qui a affecté la métallurgie pendant trois semaines aux mois de juin et de juillet ne suffit pas à expliquer ce manque de parallélisme qui tient à la position structurelle de l'économie belgo-luxembourgeoise dans le commerce mondial.

LES COURANTS D'IMPORTATION

Les importations de l'U.E.B.L. sont passées de 163,6 milliards en 1956 à 171,6 milliards de francs en 1957. Leur taux d'accroissement s'est élevé à 5 p.c. contre 15 p.c. en 1956. Mais, contrairement à l'évolution de cette dernière année, l'augmentation en valeur a résulté davantage du niveau élevé de

Tableau IV.

Imports par catégorie de biens

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices de la valeur unitaire moyenne	
	1955	1956	1957	1956/1955	1957/1956	1956/1955	1957/1956
Biens de production	98,9	113,2	117,8	110	101	105	103
Biens de consommation ...	28,4	30,6	34,1	110	109	99	102
Biens d'équipement	14,9	19,8	19,7	125	96	98	109
	142,2	163,6	171,6	112	101	103	104

certaines prix mondiaux et des frets maritimes au cours du premier trimestre que de l'augmentation du volume importé; en effet, celle-ci n'atteint que 1 p.c. Au cours de l'année, les prix et les frets ont graduellement diminué.

Le léger accroissement enregistré en 1957 dans les achats de l'U.E.B.L. à l'étranger traduit la tendance de l'économie belgo-luxembourgeoise à dépendre de plus en plus des sources extérieures pour ses approvisionnements. De 1953 à 1957, le volume des biens de production importés a augmenté de 37,4 p.c., alors que la production industrielle a progressé de 23 p.c. La divergence s'explique en ordre principal par le déficit énergétique croissant de l'U.E.B.L. Les achats d'huiles minérales ont en effet presque doublé en quantité au cours de cette

période et le tonnage de combustibles importés s'est accru de 73 p.c. Par ailleurs, le développement des investissements au cours de la haute conjoncture a déterminé une expansion du volume des importations de biens d'équipement à concurrence de 37,4 p.c. par rapport à 1953, après avoir atteint 42,8 p.c. en 1956. En 1957, le fléchissement de l'activité économique semble avoir incité les entreprises à réduire leurs nouveaux programmes d'investissements. En revanche, l'élévation continue du niveau de vie en Belgique et au Luxembourg a donné lieu à une progression régulière du volume des importations de biens de consommation. Bien que celui-ci ait atteint en 1956 l'indice 118,7 par rapport à 1953, il a encore accusé en 1957 un progrès marquant en passant à l'indice 129,1.

Tableau V.

Imports de biens de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)				Indices des valeurs globales	
	1954	1955	1956	1957	1956/1955	1957/1956
Biens de production destinés :						
aux industries métallurgiques	23,5	30,5	36,8	33,9	121	92
aux industries textiles	14,5	14,5	15,3	17,1	106	112
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,4	10,9	13,1	12,5	120	95
à l'industrie diamantaire	3,5	5,0	6,1	6,4	122	105
à l'industrie du bois	2,3	2,9	2,4	2,7	83	113
à l'industrie du cuir	1,4	1,4	1,5	1,5	107	100
aux industries du papier et des arts graphiques	1,2	1,5	1,6	1,8	107	113
à l'industrie du tabac	0,9	0,9	0,9	1,1	100	122
indistinctement aux divers secteurs de la production :						
huiles minérales	6,5	7,8	9,7	12,3	124	127
combustibles	5,3	5,7	7,3	8,6	128	118
produits chimiques	3,0	3,7	4,4	4,8	119	109
autres produits	11,9	14,1	14,1	15,1	100	107
Total ...	86,4	98,9	118,2	117,8	114	104

L'augmentation des importations à concurrence de 8 milliards de francs concernait, à concurrence de 4,6 milliards, les matières premières et les produits de base destinés à être mis en œuvre dans la production et, à concurrence de 3,5 milliards de francs, les biens destinés directement à la consommation intérieure. Par contre, les achats à l'étranger de biens d'équipement ont fléchi de 55 millions. La hausse des prix n'a pas compensé la diminution du volume.

Pour ce qui concerne plus spécialement les biens de production, nous avons déjà mentionné que l'accroissement des achats de l'U.E.B.L. tient en grande partie aux besoins en combustibles et en huiles minérales. L'activité soutenue de l'industrie textile a amené les entreprises à reconstituer leurs stocks au début de l'année. En revanche, la baisse des métaux non ferreux et un ralentissement de la production constituent les causes principales de la réduction des importations de matières premières

et autres produits destinés à l'industrie métallurgiques. Grâce aux bonnes récoltes, les besoins de céréales étrangères ont été moins élevés.

Dans le secteur sidérurgique, les importations de matières de base se sont maintenues à leur niveau de l'année précédente, mais leur composition a subi des changements significatifs. Les achats de minerais ont progressé de 1,2 p.c. en volume et de 7 p.c.

en valeur. Cette dernière hausse s'explique par la tendance que montre la sidérurgie belge à s'approvisionner de plus en plus en minerais riches. Les livraisons à l'U.E.B.L., entre autres en provenance de la Suède, ont augmenté de 10,3 p.c. en valeur et de 6 p.c. en volume, alors que celles de minerais pauvres en provenance de la France n'enregistrent qu'un accroissement de 6 p.c. en valeur

Tableau VI. **Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956	Indices de la production dans le secteur considéré 1957/1956
	1955	1956	1957				
Minerais de fer	15.472	16.187	16.359	4,8	102	107	90 { 102(zinc) { 97(plomb) { 91(étain)
Mitrailles	365	718	536	1,7	75	109	
Cuivre brut	182	193	180	5,7	93	70	
Minerais non ferreux	844	867	848	3,9			
Autres métaux non ferreux	50	58	51	1,4			
Fonte, lingots, ferro-alliages	548	578	476	2,5			
Pièces détachées d'autos, moteurs d'avions et de navires, etc.	127	143	129	9,7			
Divers	226	257	322	4,2			

et de 1 p.c. en volume. En revanche, les importations de mitrailles ont diminué de manière sensible, surtout celles qui proviennent des Etats-Unis et des Pays-Bas. Les besoins, d'ailleurs en diminution par suite du ralentissement de la production de fonte et d'acier, ont été couverts en majeure partie par des prélèvements sur les stocks. La hausse de la valeur unitaire des mitrailles tient aux prix très élevés pratiqués au début de l'année. Depuis lors, l'affaiblissement de la conjoncture sidérurgique a provoqué un recul des prix qui, sur le marché belge, ont été ramenés, en ce qui concerne les normales pour hauts fourneaux, de 2.428 fr. la tonne en janvier 1957 à 1.762 fr. en décembre. La même évolution a caractérisé les achats de fonte à l'étranger, notamment en U.R.S.S. Au contraire, les importations de ferro-alliages ont encore progressé, par suite de l'extension de l'utilisation d'aciers spéciaux; la France et la Norvège sont les principaux fournisseurs de l'U.E.B.L.

Les approvisionnements de l'industrie des métaux non ferreux en matières premières et en métaux bruts se sont inscrits en recul par rapport à 1956, tant en valeur qu'en volume. La diminution tient en ordre principal à la baisse des prix sur les marchés mondiaux et, dans une mesure moindre, à la réduction de l'activité dans certaines branches de cette industrie et plus spécialement dans celle du cuivre brut qui dépend presque exclusivement des livraisons du Congo belge. La production belge de ce métal a diminué de 10 p.c. et le prix moyen de 30 p.c., la valeur unitaire revenant d'une année à l'autre de 46.035 fr. la tonne à 31.877 francs.

Les importations de minerais non ferreux accusent les mêmes tendances. L'industrie du zinc, dont la production a progressé de 2 p.c., a néanmoins réduit ses achats de 544.900 tonnes à 522.600 tonnes, tandis que la valeur unitaire du minerai de zinc a été ramenée de 23.488 fr. la tonne à 18.082 fr. Cette évolution a affecté les livraisons de la Suède, du Pérou et de la Finlande. Les fournitures du Congo belge sont les moins touchées, alors que celles de l'Australie sont en augmentation.

L'industrie du plomb, dont l'activité a fléchi de 3 p.c., a également importé moins de minerais : 160.000 tonnes au lieu de 171.000 tonnes en 1956, qui représentent respectivement une valeur de 1.210 millions et de 1.365 millions de francs. Le Sud-Ouest Africain est resté le principal fournisseur (56 p.c. des importations) devant le Canada (13 p.c.).

Les importations de minerais d'étain ont enregistré peu de variations, bien que la production belge ait fléchi de 9 p.c. Une baisse de 3,5 p.c. de la valeur unitaire — due aux ventes d'étain russe qui ont déprimé les cours mondiaux — a ramené les achats de 1.145 millions de francs en 1956 à 1.122 millions en 1957. Le Congo belge continue de fournir la totalité des approvisionnements.

En ce qui concerne les fabrications métalliques, l'extension des lignes aériennes belges est à l'origine de la forte progression que l'on constate dans la rubrique « Pièces détachées d'autos et d'avions ». Les compagnies aériennes ont accru de 1 milliard leurs achats de moteurs et de pièces détachées au

Royaume-Uni et aux Etats-Unis. En revanche, les importations de pièces détachées destinées à l'assemblage automobile sont en recul pour la première fois depuis de nombreuses années malgré la hausse des prix. La production de l'industrie de l'assemblage

est revenue de 123.544 unités à 115.578 unités par suite d'un ralentissement des exportations. Les principaux pays fournisseurs de pièces détachées sont, par ordre d'importance, l'Allemagne occidentale; la France et les Etats-Unis.

Tableau VII. **Importations des principales matières premières servant aux industries textiles**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliards de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956	Indices d'activité dans le secteur considéré (filatures) 1957/1956
	1955	1956	1957				
Laine	73,8	86,6	86,7	6,1	101	112	} 102 (a) 108 (b) 105 (c) 103 (d)
Coton	108,6	117,2	129,3	4,2	113	100	
Jute	78,1	75,7	74,2	0,9	98	111	
Lin	200,2	208,9	207,0	0,7	98	88	

(a) Lavoires et carbonisages. — (b) Peignages. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

Les importations de matières premières textiles, en nette reprise depuis 1955, ont encore progressé en 1957. Les principales branches de l'industrie textile ont en effet connu, pour l'ensemble de cette année, une légère progression de leur activité, bien que celle-ci soit en repli depuis le troisième trimestre.

L'industrie lainière a procédé à ses achats saisonniers au cours du premier semestre au moment où les prix étaient en hausse. Aussi l'augmentation des importations est-elle due en ordre principal à une majoration des valeurs unitaires de 12 p.c.; l'accroissement du volume a été insignifiant.

Pour ce qui concerne la laine en suint, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont couvert les approvisionnements à concurrence de 74,1 p.c. au lieu de 71,2 p.c. en 1956. Cette progression s'est faite aux dépens de l'Afrique du Sud, qui garde cependant la troisième place parmi les fournisseurs, et surtout aux dépens des Pays-Bas. Les achats de laine lavée sont en recul par suite du relèvement de la taxe de transmission à l'entrée de ce produit, mis en application au cours de 1956. La part des pays producteurs de laine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Uruguay et l'Union sud-africaine, a diminué de 55 p.c. en 1956 à 50,4 p.c. en 1957; celle des pays transformateurs, la France, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, a également fléchi au profit de l'Allemagne occidentale qui est devenue le second fournisseur, immédiatement derrière l'Australie.

L'industrie cotonnière a bénéficié d'une demande intérieure très ferme qui a permis aux filatures en fin de porter leur production à un niveau inégalé depuis la fin de la guerre. Elle a, par conséquent, dû accroître de 10 p.c. ses approvisionnements en coton brut, dont les cours mondiaux ont fait preuve de stabilité, contrairement aux autres fibres. Le déplacement des achats vers les Etats-Unis, déjà

relevé en 1956, s'est accentué en 1957. Ce pays a couvert les besoins à concurrence de 57,5 p.c. contre 25,7 p.c. l'année précédente. Ce glissement des courants d'importation a affecté en ordre principal les fournitures du Mexique, de l'Inde, du Pakistan et du Nicaragua et, dans une mesure moindre, du Pérou et du Congo belge; la part de ce dernier est revenue de 17,2 p.c. à 14,4 p.c.

La production de l'industrie linière a accusé un progrès de l'ordre de 16 p.c., mais les entreprises ont réduit leurs stocks au lieu d'accroître les importations. Les Pays-Bas sont restés le principal fournisseur avec 55 p.c. du total contre 60 p.c. l'année précédente. Ce recul est dû au développement des ventes de lin teillé russe; les livraisons soviétiques ont d'ailleurs avivé la concurrence et provoqué une baisse des valeurs unitaires.

La situation conjoncturelle de l'industrie du jute s'est sérieusement détériorée en 1957: l'activité accuse une réduction de 10 p.c. Différents pays européens ont pris des mesures restrictives à l'importation qui ont fermé des débouchés à l'industrie belge. D'autre part, les prix des produits finis ont baissé par suite de la concurrence de plus en plus vive de l'Inde et du Pakistan, tandis que ce dernier pays, qui détient le monopole de l'approvisionnement de jute, a relevé les prix à l'exportation pour la fibre brute. Pour ces diverses raisons, les entreprises belges ont été amenées à réduire une nouvelle fois leurs approvisionnements, bien qu'elles s'efforcent de s'adapter aux conditions nouvelles par la rationalisation de leurs productions et par la fabrication de nouveaux produits.

La contraction des importations de produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires s'explique par l'abondance des récoltes de céréales lors de la campagne agricole 1956-1957 et, subsidiairement, par la baisse des prix mondiaux. Les

Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956
	1955	1956	1957			
Céréales	1.727	2.111	1.901	6,1	89	94
dont : froment	(480)	(540)	(367)	(1,3)	(68)	(97)
orge	(462)	(608)	(676)	(2,0)	(111)	(90)
maïs	(401)	(409)	(412)	(1,4)	(101)	(94)
Engrais	1.580	1.849	1.915	2,4		
Tourteaux	198	168	165	0,7		
Houblon	1	2	2	0,3		
Huiles	38	28	24	0,5		
Sucre	77	67	102	0,4		
Cacao	25	35	32	0,6		
Autres	342	315	360	1,6		

quantités de froment importées sont revenues de 540.000 tonnes en 1956 à 367.000 tonnes en 1957; elles ont représenté une valeur de 1,3 milliard de francs contre 2 milliards l'année précédente. La réduction affecte surtout les achats aux Etats-Unis dont la part dans les approvisionnements a diminué de 34,9 p.c. à 26,9 p.c.; en revanche, celle du Canada, où les prix sont inférieurs à ceux des Etats-Unis, est passée de 57,8 p.c. à 64,8 p.c.

L'activité soutenue de l'industrie de la brasserie a amené celle-ci à intensifier ses achats d'orge au moment où les prix accusaient une baisse appréciable. Les importations ont progressé de 608.000 à 676.000 tonnes, mais leur valeur est restée inchangée à 2 milliards de francs. L'orientation géographique a de nouveau subi de profondes modifications. La France a doublé ses ventes qui ont représenté 55 p.c. du total contre 25 p.c. l'année précédente. La part des Pays-Bas est passée de 5,4 p.c. à 8,4 p.c., tandis que celle des Etats-Unis est tombée de 31,5 p.c. à 5,4 p.c.

Les importations de maïs n'ont accusé aucun changement en volume, mais ont fléchi en valeur, les cours mondiaux étant orientés à la baisse depuis le début de 1956. Les Etats-Unis et l'Argentine sont restés les deux principaux fournisseurs; ils ont porté leur part à 88 p.c. au lieu de 71 p.c. en 1956, aux dépens de l'Union sud-africaine et du Tanganyika.

Le développement des livraisons d'engrais ne répond pas à des besoins accrus de l'agriculture, mais tient essentiellement à un élargissement des débouchés de l'industrie belge des engrais potassiques. Les exportations sont en effet passées de 1,3 à 1,8 milliard de francs. Pour faire face à l'accroissement de la demande, les entreprises belges ont importé davantage de sels et de chlorures de potasse en provenance de la France et de l'Allemagne orientale. Les importations d'engrais azotés et phosphatés, qui représentent 21 p.c. de l'ensemble des achats d'engrais, ont accusé la même tendance. Le Chili a accru ses fournitures de nitrate de sodium, le Maroc et l'U.R.S.S., celles de phosphates naturels.

Dans les autres rubriques, il convient de mettre en relief un nouvel accroissement des importations de sucre qui n'est pas destiné à la consommation intérieure, mais bien au raffinage à façon en Belgique. Cuba, la République Dominicaine, Haïti, le Venezuela et le Pérou ont développé leurs livraisons en 1957. La réduction des achats de cacao tient à l'évolution des cours mondiaux. La forte hausse, survenue à partir du second semestre de 1957 par suite des récoltes déficitaires, a freiné l'approvisionnement de l'industrie en fèves de cacao. Comme celle-ci a importé surtout au cours du premier semestre, elle a encore bénéficié des cotations extrêmement basses qui prévalaient à ce moment sur les marchés mondiaux. Le Ghana couvre environ un tiers des besoins, puis vient le Congo belge dont les livraisons ne cessent de s'accroître au détriment des fournitures en provenance du Venezuela, de l'Equateur et surtout de l'Afrique occidentale française.

Les importations de biens de production destinés aux autres industries ont marqué des progrès importants.

L'expansion des achats de tabac brut a pour cause le développement continu de l'activité de l'industrie du tabac qui bénéficie d'un accroissement sensible de la consommation intérieure et d'un élargissement des exportations. D'une année à l'autre, la production a augmenté de 6 p.c. Pour couvrir ses besoins, l'industrie a importé davantage de la Rhodésie et du Nyassaland dont les livraisons sont passées de 8,1 à 65,5 millions de francs, de Grèce, des Pays-Bas et du Brésil. Toutefois, les Etats-Unis sont restés le principal fournisseur, mais leur part dans les importations totales est revenue de 46,3 p.c. à 41,1 p.c. au profit des pays mentionnés ci-dessus.

C'est aux travaux publics mis en route à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, qu'il faut attribuer l'accroissement des importations de bois au cours de l'année écoulée. La Finlande, la Suède et l'Union Soviétique sont les trois principaux pays fournisseurs. Pour les biens

de production destinés à l'industrie du papier, on relève une progression continue depuis 1954 qui traduit l'expansion de ce secteur industriel. Les achats se portent, à concurrence de 78 p.c., sur des pâtes à papier chimique dont la Suède fournit traditionnellement environ la moitié et la Finlande, un cinquième.

La progression des importations de pierres précieuses destinées à l'industrie diamantaire provient d'une accentuation de la concurrence étrangère sur la place d'Anvers. Les joailliers ont, en effet, accru leurs achats de pierres taillées mais non montées en Union sud-africaine, en Israël et aux Pays-Bas. D'autre part, le ralentissement des exportations belges de diamants taillés ne s'est pas encore manifesté dans les approvisionnements de 1957. Les importations de diamants bruts de joaillerie se sont élevées à 4,5 milliards de francs, contre 4,3 milliards l'année précédente. Elles sont originaires, à concurrence de 70 p.c., du Royaume-Uni et, de 13 p.c., du Libéria.

Le niveau élevé de l'activité économique au premier semestre de 1957 explique l'accroissement considérable des achats d'huiles minérales et de combustibles.

L'extension rapide de la consommation intérieure et des exportations d'huiles minérales, à partir du second semestre de 1957, a entraîné une nouvelle progression des importations de pétrole brut et raffiné. Mais le blocage du Canal de Suez, au début de 1957, a provoqué une modification temporaire dans l'orientation géographique des sources d'approvisionnement. Les livraisons de pétrole brut de l'Irak et du Liban ont fléchi de manière appréciable, alors que celles de l'Iran, du Koweït et des Etats-Unis sont en sensible augmentation. Le Moyen-Orient a couvert les besoins en brut à concurrence de 92,6 p.c. au lieu de 100 p.c. en 1956. D'autre part, les dangers d'une pénurie au début de l'année ont incité les firmes à importer davantage d'huiles minérales raffinées. Les Pays-Bas et les Etats-Unis ont pu accroître ainsi leurs livraisons à l'U.E.B.L. La part plus élevée de produits finis explique la hausse des valeurs unitaires en 1957.

Les menaces d'un manque de charbon au cours de la haute conjoncture ont amené les gros utilisateurs belges à conclure avec les exportateurs américains des contrats de livraison à long terme. L'exécution de ces contrats a gonflé les importations au moment où le ralentissement conjoncturel réduisait la demande de combustibles et où le développement de la production houillère en Allemagne faisait apparaître un surplus exportable que les prix élevés du charbon belge ont attiré sur le marché belgo-luxembourgeois. Les arrivages de houille sont passés de 4,9 millions de tonnes en 1956 à 5,4 millions en 1957, pour une valeur respective de 4,1 et 4,7 milliards de francs.

La sidérurgie luxembourgeoise a porté ses importations de coke de 3,7 millions de tonnes pour une

valeur de 3 milliards de francs à 3,9 millions de tonnes pour une valeur de 3,6 milliards. L'Allemagne a été le principal fournisseur (80 p.c. du total); signalons à cet égard que des entreprises luxembourgeoises détiennent de nombreuses participations dans les houillères allemandes. Les Pays-Bas continuent de développer leurs ventes depuis l'instauration de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Un examen de l'orientation géographique des importations de biens de production fait ressortir que l'U.E.B.L. n'a cessé d'accroître ses approvisionnements dans les pays du Marché Commun. Leur part est passée de 32,8 p.c. en 1953 à 35,2 p.c. en 1957. La France est le principal fournisseur avec 12,7 p.c. du total. Elle est suivie de l'Allemagne dont le pourcentage dans l'ensemble a progressé régulièrement depuis 1954 : 10,7 p.c. en 1955, 11,3 p.c. en 1956 et 12,6 p.c. en 1957. Il convient de souligner que l'élargissement des ventes des pays du Marché Commun n'a pas affecté la part des Etats-Unis; au contraire, celle-ci s'est élevée progressivement de 10,8 p.c. en 1954 à 13,5 p.c. en 1957.

**

L'effort d'investissement fourni par l'économie belge depuis 1954 s'est ralenti en 1957. D'après les évaluations du Ministère des Affaires Economiques, les dépenses d'outillage industriel et agricole sont passées de 31,8 milliards de francs en 1956 à 33 milliards en 1957; les achats de matériel de transport se sont chiffrés à 12,5 milliards de francs, soit un montant équivalent à celui de l'année précédente. Cette tendance au ralentissement apparaît aussi dans les statistiques des livraisons de fabrications métal.

Tableau IX.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1955	1956	1957
Matériel de chemins de fer et de tramways	0,1	0,3	0,3
Véhicules commerciaux et avions .	0,6	1,6	1,2
Constructions navales	0,6	0,8	0,5
Machines motrices, pompes, compresseurs	1,1	1,3	1,5
Machines complètes	4,7	5,8	5,6
dont : machines agricoles	(0,8)	(0,8)	(0,8)
machines textiles	(1,1)	(1,2)	(1,4)
machines-outils	(0,8)	(1,0)	(0,9)
machines diverses	(2,0)	(2,8)	(2,5)
Appareils de levage et de manutention	0,8	1,4	1,3
Matériel électrique et électromécanique	3,3	4,2	4,5
Fine mécanique	0,5	0,6	0,6
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	1,2	1,4	1,6
Matériel de bureau	0,4	0,5	0,6
Divers	1,6	1,9	2,0
Total ...	14,9	19,8	19,7

liques tant importées que produites en Belgique. D'une année à l'autre, elles n'ont plus progressé que de 39,7 à 41,6 milliards de francs.

Les importations de biens d'équipement font apparaître des modifications peu importantes par rapport à l'année précédente. Les sociétés aéronautiques belges ont réduit leurs achats d'avions à concurrence de 400 millions de francs. La constitution d'un parc suffisant de grues et autres engins de levage pour les travaux publics et la construction a déterminé un fléchissement des importations d'appareils de levage. La diminution des achats de machines-outils et de machines diverses a pour cause principale une contraction de la demande de l'industrie métallique.

En revanche, la bonneterie et les entreprises d'apprêts du textile ont intensifié leurs investissements et ont accru leurs importations de machines textiles et d'outillage divers. La nouvelle progression des livraisons de matériel électrique et électromécanique à l'U.E.B.L. a pour origine l'extension de la télévision, l'équipement du pays en télécommunications et l'usage de plus en plus répandu de la force électrique dans la petite industrie et dans l'artisanat. L'activité soutenue de la construction navale a eu pour effet un accroissement des importations de moteurs Diesel qui sont classés dans la rubrique « Machines motrices,

pompes et compresseurs ». On relève aussi des achats plus importants de presses hydrauliques et de compresseurs à air en Allemagne occidentale.

L'orientation géographique des importations confirme les tendances déjà relevées au cours des dernières années. L'Allemagne occidentale et les Pays-Bas élargissent leurs ventes sur le marché belgo-luxembourgeois aux dépens des Etats-Unis et du Royaume-Uni. La part de la République fédérale allemande se réduit cette année de 38,1 p.c. à 36,9 p.c.; celle des Pays-Bas progresse de 12,3 p.c. à 14,7 p.c. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni, par contre, voient leur pourcentage ramené respectivement de 17,9 p.c. à 13,2 p.c. et de 13,3 p.c. à 12 p.c. Ce mouvement sera sans doute accentué par l'ouverture du Marché Commun. L'U.E.B.L. couvre déjà, dans cette zone, ses importations de biens d'équipement à concurrence de 63,6 p.c. contre environ 60 p.c. les deux années précédentes.

*
**

La nouvelle progression des importations de biens de consommation constitue sans doute le fait le plus caractéristique de l'évolution de nos échanges en 1957. Elle est la suite de l'élévation rapide du

Tableau X.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices de la valeur globale 1957/1956
	1955	1956	1957	
<i>Produits alimentaires</i>	12,1	13,4	14,0	104
Produits animaux	4,4	4,6	4,8	104
dont : lait et beurre	(2,2)	(2,0)	(2,0)	(100)
viande, poisson, crustacés et graisses	(1,6)	(1,8)	(2,0)	(111)
divers	(0,6)	(0,8)	(0,8)	(100)
Produits végétaux	7,7	8,8	9,2	105
dont : fruits	(1,8)	(1,9)	(2,4)	(126)
café et épices	(2,7)	(3,2)	(2,7)	(84)
légumes	(0,6)	(0,7)	(0,7)	(100)
vins et spiritueux	(0,9)	(1,0)	(1,1)	(110)
divers	(1,7)	(2,0)	(2,3)	(115)
<i>Produits autres que les produits alimentaires</i>	16,3	17,2	20,1	117
dont : textiles	(5,1)	(5,5)	(6,6)	(120)
véhicules automobiles, cycles	(1,8)	(1,7)	(1,7)	(100)
divers	(9,4)	(10,0)	(11,8)	(118)
Total ...	28,4	30,6	34,1	111

niveau de vie dans l'U.E.B.L., ce que confirment les indices des ventes dans les grands magasins et le montant des crédits finançant les ventes à tempérament. Mais l'augmentation du pouvoir d'achat s'accompagne de changements dans les habitudes de consommation. Elle amène le public à consacrer une part croissante de son revenu à des achats d'articles de luxe, de produits de qualité et de biens durables, tels que les véhicules et les appareils ménagers, souvent de provenance étrangère. Aussi les importations de biens de consommation augmentent-elles plus rapidement que les dépenses totales de consumma-

tion. Leur accroissement est d'autre part plus prononcé pour les biens durables que pour les produits alimentaires.

Les denrées alimentaires comprennent, à concurrence de 60 p.c., des produits de qualité et de luxe : le café, les fruits exotiques, les viandes et les vins. La baisse des prix ayant incité à réduire les stocks, les importations de café sont revenues de 61.000 à 51.000 tonnes et de 3,1 à 2,6 milliards de francs. La diminution s'est accompagnée d'un glissement important dans les sources d'approvisionnement. La part du Brésil est tombée de 33,8 p.c. à 26,6 p.c. et

celle de Haïti de 13,8 p.c. à 9,7 p.c. En revanche, le pourcentage fourni par le Congo belge est passé de 11,6 p.c. à 13,5 p.c., celui de la Colombie, de 7,8 p.c.

Tableau XI.

Indices du niveau de consommation en 1957

(Base : 1956 = 100)

	1957/1956
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹	99
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	104
dans les coopératives	100
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ¹	96
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	109

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

à 9,1 p.c. Les livraisons en provenance des Pays-Bas ont diminué de manière sensible, tandis que l'Indonésie est revenue sur le marché belge.

Les importations de fruits sont en progrès sensible. Les oranges, pamplemousses et citrons constituent la principale rubrique (41 p.c. du total). Ils proviennent, à concurrence de 44 p.c., des Etats-Unis. La part de l'Espagne n'a cessé de reculer depuis trois ans, de 52 p.c. en 1955 à 23 p.c. en 1957. En revanche, la part fournie par Israël est passée à 9,7 p.c. du total. Les achats de bananes sont également en augmentation. Ils se répartissent entre la Colombie (34,6 p.c.), l'Equateur (34,1 p.c.) et le Congo belge (20 p.c.).

L'augmentation rapide de la consommation de viande, de poisson et de crustacés n'a pu être couverte par la production nationale. Il en est résulté un nouvel accroissement des importations en provenance des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Yougoslavie pour la viande fraîche; des Pays-Bas, de l'Uruguay pour ce qui concerne les viandes congelées. Celles-ci ont représenté une valeur de 312,5 millions de francs en 1957 contre 223,5 millions en 1956 et 95 millions en 1955. Les achats de poisson et de crustacés ont progressé de 604 millions de francs en 1956 à 695 millions en 1957. Les Pays-Bas sont restés le principal fournisseur, mais le Danemark et l'Allemagne occidentale ont réussi à élargir leurs ventes à l'U.E.B.L.

L'amélioration du niveau de vie se reflète encore dans l'accroissement continu des importations de vins, bières et boissons alcoolisées. La France reste le principal fournisseur des vins et eaux-de-vie, mais sa part a légèrement fléchi depuis que sa production vinicole ne couvre plus ses propres besoins. Le Portugal, qui vient au second rang, a pu dès lors accroître ses ventes sur le marché belge. Il en a été de même de l'Italie et de l'Espagne. La consommation de

bières étrangères accuse une augmentation sensible qui bénéficie surtout à l'Allemagne occidentale. Ce pays couvre la moitié des importations et le Royaume-Uni, environ 37 p.c.

Tableau XII.

Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957
	1955	1956	1957	
Lait et fromages	54	54	54	1,6
Beurre	9	6	6	0,4
Viande, poisson, crustacés et graisses	103	118	125	2,0
Fruits	223	218	261	2,4
Café, épices	48	63	52	2,7
Légumes	93	99	104	0,7
Vins et spiritueux	59	64	69	1,1
Divers	686	812	901	3,2

Mais l'élévation du niveau de vie se manifeste plus particulièrement dans l'accroissement des achats de biens de consommation durables. L'augmentation est la plus sensible pour les produits textiles. Elle provient de ventes accrues de tissus imprimés en provenance des Pays-Bas et de l'Allemagne occidentale, de tissus de coton japonais et néerlandais et de tissus de laine d'origine allemande. Les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne occidentale ont encore accru leurs livraisons de vêtements et d'articles de bonneterie. L'Italie a doublé ses ventes de chaussures. Pour l'ensemble, les Pays-Bas ont pu élargir leurs débouchés sur le marché belge : leur part dans les importations est passée de 37 p.c. à 40 p.c. La République fédérale allemande s'est classée au second rang avec 12,8 p.c. au lieu de 12 p.c. en 1956. La part de la France s'est maintenue à 12 p.c., tandis que le Royaume-Uni a perdu du terrain (8 p.c. contre 9 p.c.) au profit de l'Italie (9 p.c. contre 8 p.c.).

L'accroissement des importations d'articles textiles a cependant réduit les débouchés de certains secteurs de l'industrie textile. Le gouvernement a remis sous le régime de la licence certaines importations qui revêtent le caractère de dumping.

Les importations de fabrications métalliques ayant le caractère de biens de consommation durables se sont légèrement développées au cours de l'année écoulée. On note cependant, pour la première fois depuis la fin de la guerre, un fléchissement dans les ventes d'automobiles. La saturation du marché intérieur n'a pas affecté les importations de voitures neuves dont le nombre s'est maintenu à 12.000 unités pour une valeur légèrement plus élevée qu'en 1956 (771 millions de francs). Les Pays-Bas sont intervenus à concurrence d'un tiers dans les importations totales. La France a pu élargir ses débouchés

par la mise en vente de nouveaux modèles. Les achats de motocyclettes et de scooters ont enregistré un recul appréciable qui concerne plus spécialement les livraisons allemandes et italiennes. Ce mouve-

Tableau XIII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957
	1955	1956	1957	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement .	23,6	25,6	32,9	6,6
Véhicules automobiles, motos, cycles	27,5	27,4	25,3	1,7
Divers	501,0	485,3	549,7	11,8

ment tient au fait que les constructeurs et assembleurs belges ont réussi à s'adapter aux conditions de la concurrence : ils ont accru de 50 p.c. leurs ventes sur le marché intérieur. En revanche, les importations de vélomoteurs, notamment en provenance des Pays-Bas et de l'Allemagne occidentale, ont marqué de nouveaux progrès.

Les ventes d'appareils de radio et de télévision à l'U.E.B.L. ont encore progressé. Malgré un fléchissement des prix, elles sont passées, en valeur, de 432 millions de francs en 1956 à 448 millions en 1957 pour les appareils de radio et de 227 à 372 millions de francs pour les appareils de télévision. Les livraisons proviennent presque exclusivement de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas.

Malgré l'augmentation des importations de fabrications métalliques destinées à la consommation, leur part dans l'ensemble des livraisons au marché intérieur s'est maintenue à 50,7 p.c.; les industries belges et étrangères ont bénéficié dans une même mesure de l'élévation du niveau de vie dans l'U.E.B.L.

L'examen des livraisons de biens de consommation par pays de provenance met en évidence la part prépondérante des partenaires du Marché Commun. Cette zone a couvert les achats à l'étranger à concurrence de 60,8 p.c. en 1957 contre 58,8 p.c. en 1956 et 58,9 p.c. en 1955. Les Pays-Bas se placent au premier rang avec 31,7 p.c. en 1957 et 31,2 p.c. l'année précédente. Ils sont suivis de l'Allemagne occidentale avec respectivement 13,7 p.c. et 12,9 p.c., de la France avec 10,6 p.c. et 10,5 p.c. et de l'Italie avec 4,8 p.c. et 4,2 p.c.

LES COURANTS D'EXPORTATION

Après une longue période d'expansion, les exportations globales de l'U.E.B.L. ont marqué une

stagnation qui s'est accompagnée de certains changements dans leur composition. En effet, si des secteurs importants comme la sidérurgie, l'industrie des fabrications métalliques, les industries textiles et chimiques ont encore développé leurs ventes, d'autres branches, parmi lesquelles figurent notamment l'industrie des métaux non ferreux, l'industrie diamantaire et les verreries, ont vu diminuer la valeur de leurs exportations, souvent à la suite d'un recul des prix.

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (milliards de francs)			Pourcentage par rapport au total 1957
	1955	1956	1957	
Textiles et vêtements	23,4	25,4	26,4	16,6
Sidérurgie	29,7	36,0	37,7	23,7
Fabrications métalliques ...	25,4	27,7	29,5	18,5
Industrie des métaux non ferreux	12,8	14,9	11,4	7,2
Industries chimiques	10,5	11,4	12,1	7,6
Industrie houillère	6,3	5,7	5,9	3,7
Industrie diamantaire	5,6	7,1	6,2	3,9
Industrie pétrolière	3,7	4,9	5,3	3,3
Agriculture	3,1	3,9	3,4	2,1
Industries alimentaires ...	3,0	3,2	3,1	1,9
Industrie du verre et des glaces	3,4	3,9	3,5	2,2
Industries du papier et des arts graphiques	1,9	2,2	2,5	1,6
Industrie des peaux et cuirs	1,3	1,3	1,3	0,8
Cimenteries	1,1	1,1	1,1	0,7
Industrie du caoutchouc ...	0,9	1,1	0,9	0,6
Carrières	0,8	0,9	1,0	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,9	1,1	1,1	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,4	0,4	0,4	0,2
Industrie du tabac	0,1	0,2	0,2	0,1
Divers	4,7	5,7	6,3	4,0
Total ...	139,0	158,1	159,3	100,0

Les exportations de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise ont encore augmenté de 5 p.c., la légère baisse de l'indice du volume étant largement compensée par la nouvelle majoration de la valeur unitaire des ventes. Cependant, comme celle-ci est influencée par le retard des livraisons par rapport à l'inscription des commandes, elle cache le changement de tendance qui s'est produit au cours de l'année. Les barèmes applicables aux consommateurs de la C.E.C.A. n'ont plus été modifiés depuis le mois de janvier, sauf quelques cas particuliers. Il en a été de même des cotations minima à l'exportation, fixées par l'Entente de Bruxelles, exception faite pour les tôles fines dont le prix fut relevé de 2 p.c. le 23 août. Mais, alors que jusqu'au début de l'année les cotations réelles dépassaient les minima, souvent même à concurrence de 20 p.c., cet écart a progressivement disparu à partir du deuxième trimestre.

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs (milliards de francs) 1957	Indice du volume 1957/1956	Indice de la valeur unitaire moyenne 1957/1956
	1956	1957			
Total général	5.776	5.663	37,7	98	107
dont :					
Lingots, blooms, billettes et largets	375	561	3,1	149	112
Barres et profilés laminés à chaud	2.867	2.679	16,5	94	106
Large plates et tôles sans revêtement	1.364	1.333	10,4	98	109
Fil machine simplement filé à chaud	289	237	1,3	82	102
Feuillards laminés à chaud et feuillards pour fer-blanc	397	347	2,0	87	103
Tôles de fer ou d'acier avec revêtement	272	282	3,1	104	105

Des glissements importants se sont manifestés dans la répartition géographique des courants de vente : les expéditions vers l'Amérique latine se sont notablement accrues au détriment de celles destinées à l'Amérique du Nord et à certains pays européens.

Parmi les pays d'Amérique latine, le Venezuela et l'Argentine sont les clients les plus importants. Ce dernier pays surtout a renforcé ses achats. Le fléchissement des ventes en Amérique du Nord est resté modéré, compte tenu de la saturation du marché des Etats-Unis et des capacités de production inactives dans ce pays. Il apparaît ainsi que la position compétitive de certaines catégories d'acier belgo-luxembourgeois est restée très favorable sur les côtes américaines.

La part des pays de la C.E.C.A. dans les exportations sidérurgiques de l'U.E.B.L. s'est élevée à 36 p.c. comme en 1956. Toutefois, l'Allemagne occidentale a rétrogradé au profit de la France qui a effectué des achats particulièrement importants au cours des derniers mois de l'année. Les livraisons au Royaume-Uni ont également accusé un recul sensible, tandis que celles destinées aux Pays-Bas ont faiblement augmenté.

En dépit de la concurrence japonaise, les pays asiatiques, et plus spécialement l'Inde, ont maintenu leurs achats à un niveau satisfaisant.

La part des fabrications métalliques dans les exportations totales est passée de 17,5 p.c. à 18,5 p.c., grâce à l'augmentation de leur valeur unitaire; l'indice du volume est resté inchangé par rapport à 1956. Ces résultats globaux sont influencés à la fois par la dernière phase du « boom » d'investissements et par le début de la récession.

Un examen de la composition des exportations par groupes de produits fait ressortir des augmentations pour tous les groupes, à l'exception de la construction navale; les carnets d'ordres des chantiers sont encore bien garnis, mais les livraisons s'effectuent de façon irrégulière. Les progrès les plus importants concernent l'équipement industriel, le matériel roulant et les armes.

L'expansion des ventes à l'étranger se retrouve principalement dans le commerce avec quelques

grands pays industriels : les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, la France, les Pays-Bas. En effet, les pays producteurs de matières premières n'ayant que faiblement bénéficié de la haute conjoncture, ont

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs (milliards de francs)		Indices du volume 1957/ 1956	Indices de la valeur unitaire 1957/ 1956
	1956	1957		
Total général	27,7	29,5	100	111
dont :				
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	3,9	4,1	98	105
Tubes d'acier soudés ou étrirés	1,1	1,2	100	107
Machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	4,0	4,5	104	109
Ponts, charpentes, grosse chaudronnerie	0,7	0,7	102	106
Constructions navales	2,0	1,3	56	114
Véhicules pour voies ferrées Autos, cycles, constructions aéronautiques	4,5	5,0	97	116
Constructions électriques ...	4,9	5,1	95	112
Armurerie	1,4	1,8	109	121

éprouvé des difficultés accrues à financer leurs programmes d'investissements. Néanmoins, un courant satisfaisant d'exportations s'est maintenu vers le Congo belge, l'Inde, le Brésil, le Venezuela et l'Indonésie.

La place de plus en plus prépondérante (31,6 p.c. du total contre 23,8 p.c. en 1955) qu'occupent les Pays-Bas parmi les débouchés étrangers constitue le fait le plus marquant en ce qui concerne la répartition géographique des échanges. Comme dans d'autres domaines, l'expérience de Benelux s'avère très favorable. De même, l'Allemagne occidentale, premier fournisseur de fabrications métalliques sur le marché belge, a élargi ses achats; cependant, les progrès sur ce marché se révèlent difficiles en

raison de la concurrence des fabricants nationaux. Enfin, un développement appréciable des exportations vers les Etats-Unis a pu être réalisé, en dépit du fléchissement des investissements dans ce pays; signalons notamment les livraisons de produits tréfilés et d'installations de glaciers.

Les exportations de *métaux non ferreux* qui dépendent largement du niveau d'activité dans l'industrie automobile et dans la construction ont diminué de 23 p.c. sous l'effet d'un recul simultané des indices du volume et de la valeur unitaire.

L'élément dominant de l'évolution a été la détérioration du marché du *cuivre* qui s'est traduite

également par une réduction du volume de la demande : les exportations de cuivre brut et demi-fini ont diminué de 8,4 à 5,5 milliards de francs, d'autant plus que la valeur unitaire du métal exporté a baissé de 47,30 fr. le kilo en 1956 à 34,60 fr. en 1957. Ce retournement est beaucoup plus défavorable à l'économie congolaise, fournisseur de la matière première, qu'à l'économie belge qui intervient principalement par des travaux à façon dont la rémunération ne varie pas proportionnellement au prix du produit exporté. En valeur absolue, ce fléchissement des exportations se répartit d'une façon à peu près égale entre les livraisons à la

Tableau XVII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956
	1955	1956	1957			
Total général	408	459	427	11,4	93	82
dont :						
a) Métaux bruts :						
Cuivre	124	136	119	3,9	88	71
Zinc	131	148	146	1,9	99	91
Plomb	56	74	62	0,9	84	88
Etain	11	10	10	1,0	97	95
b) Demi-produits de :						
Cuivre	42	42	39	1,6	92	79
Zinc	18	20	21	0,4	104	96

France, à l'Allemagne occidentale et aux Pays-Bas, mais, tandis que le premier pays voit augmenter sa part relative de 28 p.c. à 32 p.c., la part de l'Allemagne occidentale s'est réduite de 14 p.c. à 10 p.c.

Le volume et la valeur unitaire des exportations de *plomb* se sont également ressentis de la récession économique. Comme pour le cuivre, la part de l'Allemagne occidentale parmi les débouchés marque un recul sensible : elle passe de 15 p.c. à 5 p.c. Il en est de même des Pays-Bas, alors que les marchés scandinaves ont acquis une plus grande importance relative.

Les exportations de *zinc* se sont maintenues, en volume, à peu près à leur niveau antérieur, mais la baisse des prix a provoqué un recul en valeur de 2,4 à 2,2 milliards de francs. Les ventes aux Etats-Unis ont perdu une partie du terrain gagné en 1956.

Quant aux exportations d'*étain*, les livraisons aux Etats-Unis n'ont plus représenté que 39 p.c. du total contre 65 p.c. en 1956; en effet, elles ont diminué de 737 à 406 millions de francs. L'élargissement des débouchés européens n'a que partiellement compensé cette perte.

Pour l'ensemble des exportations de métaux non ferreux, on observe un certain déplacement des courants de vente vers la France et l'Amérique

latine, au détriment de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas.

Pour l'année dans son ensemble, les exportations de l'*industrie textile* se présentent sous un jour relativement favorable : l'indice du volume, qui avait augmenté de 11 p.c. en 1956, a encore accusé une légère hausse, tandis que l'indice de la valeur unitaire, qui avait été en baisse pendant les années antérieures, s'est élevé à 103. Cependant, un retournement très net de la tendance est apparu au cours du second semestre de l'année aussi bien en ce qui concerne les prix que pour les volumes expédiés. L'accroissement de la proportion d'articles finis dans les livraisons de produits textiles à l'étranger qu'on avait déjà constaté en 1956 semble se confirmer; il résulte d'une comparaison entre les résultats globaux en quantité et en valeur et de l'évolution des indices de volume relatifs aux différents groupes de produits repris au tableau XVIII.

Comme en 1956, la progression des ventes à l'étranger de l'*industrie lainière* a porté principalement sur les tissus et, dans une mesure moindre, sur les filés et les matières premières. On sait que les ventes se développent plus favorablement pour les tissus de laine peignée que pour ceux de laine cardée qui résistent difficilement à la concurrence hollandaise. L'orientation géographique des exportations de tissus n'a pas subi de changements importants.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956
	1956	1957			
Total général	396,3	382,4	26,4	101	103
<i>Matières premières</i>	190,0	178,6	7,4	99	104
dont : laine et poils	36,4	37,5	4,6	103	108
lin	85,4	76,4	1,8	91	94
fibres synthétiques	14,1	13,7	0,4	97	99
<i>Filés</i>	64,1	60,1	5,7	99	104
dont : filés de laine et poils	14,3	14,6	3,0	102	106
filés de coton	20,7	19,3	1,5	94	102
filés de lin, chanvre et ramie .	5,1	5,4	0,3	105	109
filés de fibres artificielles et synthétiques de verre	7,6	6,7	0,6	100	98
<i>Tissus de type standard</i>	52,0	55,2	6,5	109	101
dont : tissus de coton	22,3	22,5	2,5	102	103
étoffes de laine et poils	7,2	8,3	2,1	115	102
étoffes de lin, chanvre et ramie	4,8	4,6	0,5	97	99
étoffes de jute	11,3	11,6	0,3	102	104
étoffes de fibres synthétiques ...	6,4	8,1	1,1	128	95
<i>Bonneterie</i>	2,8	2,5	1,3	87	106
<i>Vêtements</i>	3,2	4,0	1,0	132	96
<i>Couvertures</i>	7,1	6,3	0,3	88	116
<i>Tapis, tapisseries</i>	36,2	35,7	2,8	98	102

Dans le secteur des tapis de laine, les livraisons au Canada, auparavant le meilleur débouché si on tient compte du nombre d'habitants, ont diminué de 25 p.c.; celles aux Pays-Bas sont également en recul, mais les exportations accrues vers l'Allemagne occidentale et les pays nordiques ont presque entièrement compensé les pertes encourues sur les deux marchés déjà signalés.

L'industrie cotonnière a enregistré une nouvelle diminution de ses exportations de filés dont la valeur unitaire a pourtant légèrement augmenté. Les Pays-Bas sont intervenus à concurrence de 67 p.c. dans les exportations totales contre 62 p.c. en 1956; les pays scandinaves ont réduit leurs achats. Par contre, les ventes à l'étranger de tissus de coton se sont quelque peu accrues, tant en volume qu'en valeur, grâce à des livraisons accrues au marché hollandais. Le Royaume-Uni, deuxième débouché par ordre d'importance, a absorbé 22 p.c. des exportations, comme en 1956. En ce qui concerne les tapis de coton, le recul des ventes au Royaume-Uni, client principal, et aux Pays-Bas a été compensé en partie par des exportations accrues vers l'Australie. Par contre, les épingleés de coton ont été écoulés en quantités accrues, notamment vers le Royaume-Uni. Enfin, les exportations de couvertures de coton, contrairement à celles de couvertures de laine, ont augmenté dans leur ensemble, mais le Congo belge et l'Afrique occidentale française ont perdu du terrain en faveur de débouchés secondaires, comme la Thaïlande et le Liban.

Contrairement à la situation dans les industries de la laine et du coton, la détérioration du volume des ventes de l'industrie du lin affecte tous les

stades de la fabrication. Pourtant, le premier semestre de l'année avait été favorable pour les tissus, mais, en fin d'année, les exportations se sont rétrécies, notamment en ce qui concerne le marché américain. On se souvient qu'à partir du 1^{er} juillet 1956, les droits d'entrée sur les tissus rayés avaient été portés aux Etats-Unis de 10 p.c. à 40 p.c. Parmi les pays asiatiques, l'Indonésie a fortement développé ses achats; en Amérique latine, Cuba reste un client régulier. Quant aux débouchés européens, signalons que les ventes aux Pays-Bas sont, pour la première fois, en recul.

L'industrie du jute a légèrement augmenté ses exportations d'étoffes. Cependant, sa position sur les marchés mondiaux reste très précaire, en raison de la concurrence de l'Inde. Le secteur des tapis de jute a réalisé des progrès très importants, surtout dans ses ventes à l'Allemagne et, dans une mesure moindre, à l'Italie; certaines firmes ont converti leur production de tapis de coton en production de tapis de jute.

Les exportations d'étoffes de fibres synthétiques ont poursuivi leur expansion fondamentale, mais leur valeur unitaire a subi une nouvelle diminution.

Le secteur de la bonneterie, longtemps favorisé par le développement de la demande, a vu le volume de ses exportations se réduire; toutefois, la valeur unitaire a augmenté, contrairement à l'évolution des deux dernières années. La part des Pays-Bas dans les exportations totales de bonneterie est revenue de 88 p.c. à 83 p.c. On note un recul dans les ventes de bas nylon.

Après avoir augmenté de 39 p.c. en 1956, l'indice du volume des ventes de vêtements à l'étranger a

accusé une nouvelle progression de 32 p.c. Il confirme le progrès des articles finis dans les ventes totales de produits textiles.

Comme en 1956, l'orientation géographique des exportations totales de produits textiles fait ressortir un certain déplacement des courants de vente vers les Pays-Bas et l'Allemagne occidentale qui sont intervenus respectivement à concurrence de 31,2 p.c. et 16,8 p.c. dans le total, contre 30,3 p.c. et 13,6 p.c. en 1956. La France, qui applique une politique restrictive à l'importation, et le Royaume-Uni ont réduit leurs achats. L'importance relative de l'Amérique du Nord a également quelque peu diminué, l'évolution des ventes au Canada ayant été moins favorable. Quant aux autres groupes de pays, signalons la nouvelle régression du bloc soviétique et l'extension modérée des débouchés en Afrique.

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1957/ 1956	Indices de la valeur unitaire 1957/ 1956
	1956	1957		
Total général	11,4	12,1	111	95
dont :				
Produits chimiques inorganiques	1,8	1,7	105	90
Produits chimiques organiques	0,6	0,5	82	101
Produits pour la teinture et le tannage	0,3	0,3	100	106
Produits pharmaceutiques ..	0,8	0,9	99	115
Engrais manufacturés	4,2	4,4	121	86
Fournitures photographiques et cinématographiques ...	1,8	2,0	107	106

Les industries chimiques ont pu développer leurs exportations grâce à des réductions de prix; c'est ainsi que l'indice du volume est passé à 111 par

rapport à 1956, alors que l'indice de la valeur unitaire est revenu au niveau 95. Cette évolution apparaît d'une façon plus frappante encore dans le secteur important des engrais manufacturés qui a reconquis sa position en Asie, après la crise de Suez, moyennant des sacrifices en matière de prix de vente.

Pour les produits chimiques inorganiques, la baisse des prix a également été appréciable; elle n'a été compensée qu'en partie par le volume plus élevé des exportations.

Dans les autres branches, l'évolution des prix a été plus favorable, mais, si l'on excepte les produits photosensibles, elle n'a pas été accompagnée d'un accroissement du volume des exportations; on observe même un recul sensible de celui-ci pour les produits chimiques organiques, qui contraste avec les progrès réalisés l'année précédente. Il convient, enfin, de relever l'expansion régulière des ventes de produits photographiques et cinématographiques, surtout à destination des Etats-Unis qui ont absorbé 25 p.c. des livraisons contre 19 p.c. en 1956.

Les exportations de l'industrie diamantaire ont été handicapées au cours de l'année sous revue par le fléchissement de la demande américaine et par le conflit social qui a paralysé la production de septembre à novembre. Il en est résulté un recul de 7,1 à 6,2 milliards de francs. Les Etats-Unis et le Canada sont intervenus dans les exportations totales à concurrence de 48,2 p.c. contre 58,1 p.c. en 1956, tandis que la part du Royaume-Uni est passée de 12,7 p.c. à 17,3 p.c.

En 1956, l'industrie charbonnière avait dû réduire ses ventes à l'étranger, par suite de l'épuisement des stocks disponibles. Par contre, en 1957, elle n'est plus parvenue à écouler sa production courante en raison de ses prix relativement élevés et du fléchissement de la demande mondiale. La réduction des livraisons a porté principalement sur les fournitures aux Pays-Bas, à l'Allemagne occidentale et au Royaume-Uni, tandis que la France a développé ses achats.

Tableau XX.

Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glaceries, cimenteries

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)		Valeurs globales (milliards de francs) 1957	Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956
	1956	1957			
Combustibles solides	6.008	5.384	5,9	90	117
Huiles minérales	3.190	2.764	5,3	88	123
Verres et glaces	380	325	3,5	89	102
dont : verre à vitre non travaillé	(234)	(182)	(1,4)	(78)	(103)
glaces polies	(51)	(48)	(0,9)	(95)	(99)
gobeletterie et autres objets en verre	(10)	(12)	(0,4)	(116)	(97)
Ciments	1.657	1.725	1,1	106	100

Les exportations de coques sont revenues de 853 milliers de tonnes en 1956 à 758 milliers de tonnes en 1957. Seules les livraisons à la France ont évolué d'une façon satisfaisante. La part de ce pays dans les exportations totales de combustibles solides a augmenté de 34,6 p.c. à 50,9 p.c.

Les exportations d'*huiles minérales* ont diminué, en volume, à la suite de la crise de Suez qui s'est fait sentir encore pendant les premiers mois de l'année. Au deuxième semestre, les ventes ont repris leur expansion fondamentale. Pour l'ensemble de l'année, la hausse des prix a largement compensé le recul de l'indice du volume. L'orientation géographique des échanges n'a pas subi de changements notables; soulignons néanmoins l'importance accrue du débouché hollandais.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les *verreries* ont été affectées par une conjoncture moins

favorable, spécialement dans la branche du verre à vitre non travaillé. Les difficultés de l'industrie automobile et un certain ralentissement dans la construction immobilière ont constitué les facteurs principaux de cette évolution. L'Amérique du Nord n'a absorbé que 28,2 p.c. des livraisons contre 35,1 p.c. en 1956.

En dépit de la concurrence accrue qu'elle rencontre sur plusieurs marchés, l'industrie du *ciment* a légèrement développé ses ventes à l'étranger, entre autres aux Pays-Bas et en Afrique.

Les *industries du papier et des arts graphiques* sont, depuis quatre ans, particulièrement favorisées par la demande étrangère dont la fermeté traduit le relèvement des niveaux de vie. L'indice du volume a encore augmenté de 12 p.c., tandis que le niveau moyen des prix est resté à peu près inchangé. L'extension des débouchés est particulièrement impor-

Tableau XXI. **Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques, du cuir, du caoutchouc, des carrières, des industries du bois et des meubles, de la céramique et du tabac**

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)		Indices du volume 1957/1956	Indices de la valeur unitaire 1957/1956
	1956	1957		
<i>Industries alimentaires</i>	3,21	3,07	95	107
dont : farines	(0,44)	(0,50)	(115)	(99)
corps gras	(0,60)	(0,56)	(90)	(106)
sucres et sucreries	(0,98)	(0,84)	(90)	(118)
préparations de viande et poisson	(0,23)	(0,24)	(108)	(95)
préparations à base de farine ou féculés	(0,22)	(0,23)	(98)	(105)
<i>Industrie diamantaire</i>	7,12	6,19	—	—
<i>Agriculture</i>	3,94	3,41	90	95
dont : viande	(0,35)	(0,19)	(55)	(99)
horticulture	(0,40)	(0,44)	(104)	(105)
produits maraichers	(1,18)	(0,70)	(80)	(75)
céréales	(0,32)	(0,27)	(77)	(110)
<i>Industries du papier et des arts graphiques</i>	2,23	2,48	112	99
dont : imprimés	(0,89)	(0,96)	(111)	(97)
articles manufacturés en pâte de bois, en papier et en carton	(0,17)	(0,16)	(95)	(101)
autres papiers et cartons	(0,91)	(0,93)	(102)	(100)
<i>Industrie du cuir</i>	1,31	1,25	89	107
dont : cuirs	(0,44)	(0,46)	(95)	(110)
pelleteries	(0,23)	(0,18)	(77)	(95)
<i>Industrie du caoutchouc</i>	1,05	0,93	92	96
<i>Carrières</i>	0,92	0,97	100	108
<i>Industrie du bois et des meubles</i>	1,08	1,11	96	103
<i>Industrie céramique</i>	0,41	0,36	85	104
<i>Industrie du tabac</i>	0,18	0,26	142	102

tante pour le papier journal. La Hollande a reçu 37,1 p.c. des livraisons, contre 33,8 p.c. en 1956, la France, 31,5 p.c. contre 30,6 p.c. L'accord contingentaire conclu avec les fabricants néerlandais a été reconduit pour un nouveau terme d'un an.

Contrairement à l'année précédente, les exportations des *industries alimentaires* ont diminué en valeur de 4,4 p.c., malgré la hausse de leur valeur unitaire. Un recul sensible a été enregistré pour les

ventes à l'étranger de sucre (régies par l'Accord international) qui représentent 27 p.c. des exportations de denrées alimentaires. La diminution est moins prononcée pour les conserves et les corps gras. Par contre, les minoteries, les brasseries et les chocolateries ont amélioré leur position sur les marchés étrangers.

L'orientation géographique des exportations fait ressortir un élargissement des débouchés au Royau-

me-Uni qui a reçu des quantités accrues de sucre, en Allemagne occidentale qui a augmenté ses achats de farines, et en Afrique, à l'exception du Congo.

Les exportations de produits agricoles ont évolué d'une façon moins favorable qu'en 1956, aussi bien en valeur qu'en volume. La France, débouché principal en 1956, a restreint ses achats d'une façon notable.

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ECHANGES

La détérioration de la balance commerciale de l'U.E.B.L. par rapport à 1956 se retrouve dans les échanges avec la plupart des pays, à l'exception de ceux avec le Congo belge et l'Amérique latine.

La répartition des courants commerciaux par grandes zones monétaires et groupes de pays s'est peu

Tableau XXII.

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

(En milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	1956	1957	1956	1957	1956	1957
<i>Europe :</i>						
Pays membres de l'O.E.C.E. (Métropoles) ¹	93,0	101,7	99,2	101,1	+ 6,2	- 0,6
Europe orientale	5,2	5,3	5,4	4,8	+ 0,2	- 0,5
Autres pays d'Europe	0,7	0,7	1,5	1,1	+ 0,8	+ 0,4
<i>Afrique :</i>						
Congo belge et Ruanda-Urundi	12,1	9,5	7,1	7,0	- 5,0	- 2,5
Autres pays d'Afrique	6,4	6,4	5,8	6,0	- 0,6	- 0,4
<i>Amérique :</i>						
Etats-Unis et Canada	22,7	23,4	17,6	15,2	- 5,1	- 8,2
Amérique latine	8,5	7,9	6,6	9,5	- 1,9	+ 1,6
<i>Asie</i>	10,8	11,9	12,4	12,4	+ 1,6	+ 0,5
<i>Océanie</i>	4,2	4,8	1,4	1,1	- 2,8	- 3,7
<i>Divers</i>	—	—	1,1	1,1	+ 1,1	+ 1,1
Total ...	163,6	171,6	158,1	159,3	- 5,5	- 12,3
Pays de l'U.E.P. ²	108,5	117,9	112,6	114,3	+ 4,1	- 3,6
Zone sterling	26,9	28,3	21,4	19,4	- 5,5	- 8,9
¹ dont :						
Pays-Bas	21,4	24,3	34,7	36,2	+ 13,3	+ 11,9
Allemagne occidentale	24,3	26,7	16,1	16,3	- 8,2	- 10,4
France ³	19,5	20,4	16,9	17,6	- 2,6	- 2,8
Royaume-Uni	13,2	14,1	10,1	8,9	- 3,1	- 5,2
Suisse	3,3	3,4	4,8	4,6	+ 1,5	+ 1,2

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

³ Y compris la Sarre.

modifiée. Pour ses approvisionnements, l'U.E.B.L. s'est orientée en 1957 un peu plus vers les pays de l'U.E.P. et moins vers le Congo belge. Toutefois, la régression de la part de celui-ci tient essentiellement à des facteurs de prix.

A l'exportation, le gain réalisé en 1956 sur les marchés de l'Amérique du Nord n'a été que temporaire, la récession aux Etats-Unis étant venue influencer défavorablement la demande dans ce pays. Mais cette perte a été compensée en partie par des expéditions plus importantes vers un autre marché dollar : le Venezuela.

Le déficit commercial de l'U.E.B.L. à l'U.E.P. qui était réapparu vers la fin de 1956, pour la première fois depuis 1954, s'est aggravé. Cette détérioration trouve son origine dans les relations avec les princi-

paux pays de l'Europe occidentale : le Royaume-Uni, l'Allemagne occidentale, la France, les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie, les pays scandinaves, et avec certains pays de la zone sterling, comme le Koweït, l'Australie et l'Inde. Elle est le résultat d'un recul des exportations et de l'accroissement des importations. Seules les ventes aux Pays-Bas, à la France et à la Suède ont encore progressé, tandis que celles à l'Allemagne occidentale sont restées à peu près stationnaires.

L'accroissement des livraisons aux Pays-Bas a porté sur les tissus de coton et de laine, le matériel roulant et les machines, le papier, le ciment, ainsi que sur l'essence et les huiles lourdes. D'autre part, l'U.E.B.L. a importé davantage de combustibles et d'huiles minérales, de produits chimiques, de maté-

riel électrique et électromécanique, de pièces détachées pour le montage d'automobiles, de produits textiles et de fruits.

Les exportations à destination de l'Allemagne occidentale sont restées à peu près inchangées, un recul des ventes de produits métallurgiques et de coques

Tableau XXXIII.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.B.L. et la zone dollar

(En millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
1952 2 ^e semestre	6.589	6.626	+ 37	1.930	1.194	- 736
1953 1 ^{er} semestre	6.732	6.216	- 516	1.620	1.437	- 183
2 ^e semestre	6.907	6.669	- 238	1.518	1.202	- 316
1954 1 ^{er} semestre	7.010	6.536	- 474	1.664	1.063	- 601
2 ^e semestre	7.248	7.263	+ 15	1.607	1.209	- 398
1955 1 ^{er} semestre	7.839	8.093	+ 254	1.829	1.332	- 497
2 ^e semestre	8.251	8.736	+ 485	1.803	1.444	- 359
1956 1 ^{er} semestre	8.803	9.503	+ 700	2.205	1.887	- 318
2 ^e semestre	9.287	9.271	- 16	2.352	1.833	- 519
1957 1 ^{er} semestre	9.999	9.860	- 139	2.683	2.000	- 683
2 ^e semestre	9.648	9.185	- 463	2.069	1.614	- 455

ayant été compensé par des livraisons plus importantes de produits textiles bruts et demi-finis et, dans une mesure moindre, d'articles photosensibles. Quant aux importations en provenance de ce pays, elles ont augmenté surtout pour les combustibles et les laines brutes; pour ces dernières, la hausse des prix enregistrée au cours de la première moitié de l'année a joué en partie.

Les mesures de restriction à l'importation prises par la France ont affecté les exportations de produits agricoles et textiles vers ce pays, tandis que la diminution des prix s'est répercutée sur les expéditions de produits non ferreux. Par contre, les ventes à la France de produits sidérurgiques, de charbons et coques, produits C.E.C.A. non soumis aux restrictions, ne cessent de se développer en raison de l'expansion industrielle française.

Les livraisons au Royaume-Uni ont diminué de 12 p.c. environ, tandis que les importations en provenance de ce pays se sont encore accrues de 7 p.c. Du côté des exportations, la perte se concentre sur quelques produits : charbon, produits sidérurgiques, métaux non ferreux et produits maraîchers.

L'augmentation des approvisionnements en pétrole brut est à l'origine du déficit croissant vis-à-vis du Koweït. Le renchérissement des importations de laine au premier semestre et la diminution des ventes de produits sidérurgiques ont aggravé le solde défavorable de la balance commerciale avec l'Australie. Quant aux échanges avec l'Inde, la réduction des achats de coton et de graisses n'a pas suffi à contrebalancer le recul des expéditions de produits sidérurgiques, d'engrais et de rayonne.

La détérioration de la balance commerciale avec le Royaume-Uni, le Koweït, l'Australie et l'Inde

explique également le développement défavorable de la balance avec la zone sterling dans son ensemble.

Le déficit vis-à-vis de la zone dollar s'est élargi de 5 à 6,8 milliards de francs, principalement sous l'effet des transactions avec les Etats-Unis. Les livraisons à ce pays ont accusé une régression de 13 p.c. : le ralentissement conjoncturel a déterminé un recul sensible des ventes de produits sidérurgiques, de diamants — tant industriels que de joaillerie — et de métaux non ferreux. Les importations en provenance des Etats-Unis sont restées à peu près au même niveau qu'en 1956, mais leur composition s'est modifiée sensiblement. Les achats de céréales sont tombés de 3 à 1,7 milliard de francs, en partie à la suite d'un déplacement des importations vers l'Argentine, ceux de chaudières, de 2,3 à 1,9 milliard et ceux d'avions, de 896 à 296 millions. Par contre, les importations de coton ont été portées de 1 à 2,4 milliards de francs et celles de produits pharmaceutiques de 327 à 639 millions. En outre, les Etats-Unis ont bénéficié largement des besoins accrus et de la réorientation des approvisionnements d'huiles minérales : l'U.E.B.L. a importé des Etats-Unis pour 1,2 milliard de francs de pétrole brut et de gas-oils. En ce qui concerne le Canada, il y a lieu de noter une légère diminution des ventes belgo-luxembourgeoises, notamment de produits sidérurgiques, de laine et de verre, ainsi que des importations de céréales.

Parmi les autres marchés de la zone dollar, le Venezuela se révèle comme un débouché de plus en plus important pour l'U.E.B.L. Il a accru ses achats de 1,4 à 1,8 milliard de francs; cette augmentation porte surtout sur les produits sidérurgiques. Le développement de l'industrie pétrolière au Venezuela stimule largement les exportations vers ce pays.

Quant aux autres pays de la zone dollar, signalons que les expéditions vers Cuba, la Colombie, le Mexique et le Pérou se sont élevées à environ 500 millions de francs pour chacun des quatre pays.

Les pays de l'Amérique latine qui ne sont pas membres de la zone dollar, et plus spécialement l'Argentine et le Brésil, ont également élargi leurs approvisionnements en U.E.B.L.; la multilatéralisa-

Tableau XXIV.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(Pourcentages par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	Importations				Exportations			
	1954	1955	1956	1957	1954	1955	1956	1957
Pays de l'U.E.P.	67,1	67,9	66,3	68,7	71,9	72,7	71,2	71,7
Zone dollar	15,4	15,3	16,7	16,6	11,8	12,0	14,1	13,6
dont : Etats-Unis et Canada	(12,3)	(12,8)	(13,9)	(13,6)	(9,1)	(9,8)	(11,2)	(9,5)
Congo belge et Ruanda-Urundi	7,7	8,2	7,4	5,5	5,5	4,8	4,5	4,4
Autres pays	9,8	8,6	9,6	9,2	10,8	10,5	10,2	10,3
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

tion des paiements dans le cadre des accords de La Haye et de Paris a sans doute favorisé ce développement qui bénéficie surtout à l'industrie sidérurgique. Ainsi, l'Argentine a porté d'une année à l'autre ses achats de 600 millions à 2,5 milliards de francs et le Brésil de 150 à 334 millions. Pour ce dernier pays, il y a lieu de noter en outre les fournitures accrues de cuivre, de plomb et de zinc, c'est-à-dire de produits qui ont été sujets à de fortes pressions sur les autres marchés. Les importations en provenance de l'Argentine se sont accrues de 1,7 à 2 milliards de francs, par suite de nos besoins accrues de céréales. Par contre, les livraisons de café et de coton du Brésil ont été réduites de façon à faire passer le montant global des importations en provenance de ce pays de 1,5 à 1 milliard de francs.

Les importations originaires du Congo belge ont été fortement influencées par la baisse des prix qui a atteint 22 p.c. en moyenne. On sait que le cuivre a été le facteur déterminant de cette évolution. La nature des livraisons belgo-luxembourgeoises au Congo belge a très peu changé.

Quant aux transactions avec l'Europe orientale, l'excédent commercial a fait place à un déficit d'un demi-milliard, par suite du recul des exportations aussi bien vers l'U.R.S.S. que vers l'Allemagne orientale, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie.

**

Le Traité instituant l'Union Economique Européenne, dite le Marché Commun, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1958. Il vise à harmoniser, endéans une période préparatoire de douze à quinze ans, les économies des pays participants en promouvant en même temps leur développement économique et l'intensification de leurs échanges. Le premier moyen mis en œuvre pour réaliser ces objectifs est la formation d'une union douanière entre les pays membres, impliquant un tarif douanier commun vis-à-vis des pays tiers. La première

étape dans la création de l'union douanière prévoit l'abaissement de 10 p.c. de tous les droits existants et l'abolition des contingents bilatéraux entre les partenaires, un an après l'entrée en vigueur du

Tableau XXV.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays du Marché Commun

(En millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balanco commerciale
1953	46.737	43.408	-- 3.329
1954	51.581	49.597	-- 1.984
1955	58.394	62.062	+ 3.668
1956	67.544	70.813	+ 3.269
1957	74.696	73.405	-- 1.291

Traité. Aussi paraît-il intéressant d'examiner dès maintenant les courants d'échanges entre l'U.E.B.L. et les pays membres du Marché Commun.

La création d'un vaste marché européen aura probablement une forte incidence sur le commerce international, d'autant plus que l'ensemble des pays qui font partie du Marché Commun (1) occupent une place importante dans le commerce mondial; en 1957, ils se sont adjugés 23 p.c. des importations et des exportations mondiales. L'expérience de Benelux prouve que le groupement de six pays très industrialisés dans une union douanière doit entraîner une intensification des échanges commerciaux entre eux. Déjà, à l'heure actuelle, le commerce extérieur de chacun des pays participants est axé dans une large mesure sur les partenaires, bien que les tarifs douaniers respectifs

(1) Des difficultés d'ordre statistique nous ont incité à faire généralement abstraction des échanges avec les territoires d'outre-mer associés au Marché Commun.

soient parfois relativement élevés. Plus de 28 p.c. des importations globales des six pays membres sont originaires du Marché Commun, tandis que presque 50 p.c. de leurs exportations sont dirigées vers cette zone. Les échanges entre les six pays ont crû plus rapidement que le commerce mondial au cours des dernières années; depuis 1953, tant les importations que les exportations interzonales ont augmenté de 75 p.c., tandis que les importations et exportations mondiales ne se sont relevées que de 39 p.c. et de 35 p.c.

Ces dernières années, le commerce extérieur de l'U.E.B.L. s'est orienté davantage vers les partenaires du Marché Commun. En 1953, les Pays-Bas,

l'Allemagne occidentale, la France et l'Italie intervenaient à concurrence de 38 p.c. dans les importations et les exportations de l'U.E.B.L. En 1957, l'U.E.B.L. s'approvisionnait pour plus de 43 p.c. de ses importations globales dans les pays du Marché Commun, tandis que 46 p.c. de ses exportations étaient destinées aux mêmes pays. Les principaux fournisseurs sont l'Allemagne occidentale, les Pays-Bas et la France qui livrent respectivement 36 p.c., 33 p.c. et 27 p.c. des importations en provenance du Marché Commun. Parmi les débouchés, les Pays-Bas se rangent nettement en tête avec 49 p.c. des exportations globales vers le Marché. La France occupe la seconde place avec 24 p.c. et

Tableau XXVI.

Importations en provenance des pays du Marché Commun

(En millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1955	1956	1957
<i>Biens de production</i>	32.511	37.478	41.423
servant à l'agriculture et aux industries alimentaires	3.103	3.741	4.811
dont : céréales	(498)	(843)	(1.559)
engrais	(1.076)	(1.407)	(1.777)
cacao	(309)	(275)	(277)
servant aux industries métallurgiques et aux fabrications métalliques	10.150	12.453	12.759
dont : minerais de fer	(2.155)	(2.244)	(2.361)
fonte, lingots, mitraille	(1.651)	(2.413)	(2.153)
parties et pièces détachées d'autos	(3.866)	(4.868)	(5.097)
servant aux industries textiles	4.271	4.431	4.829
dont : matières premières de laine	(331)	(370)	(469)
matières premières de lin	(893)	(800)	(633)
demi-produits de laine	(334)	(316)	(428)
servant à l'industrie du bois	538	462	435
servant à l'industrie diamantaire	279	417	354
servant à l'industrie du cuir	670	697	724
servant à l'industrie du papier	155	137	180
servant à l'industrie du tabac	56	74	91
servant à divers secteurs de production	13.289	15.066	17.240
dont : combustibles	(4.548)	(4.839)	(5.975)
huiles minérales	(1.142)	(1.740)	(2.078)
produits chimiques	(2.057)	(2.477)	(2.702)
divers	(5.542)	(6.010)	(6.485)
<i>Biens de consommation</i>	16.716	18.027	20.728
Biens autres que les produits alimentaires prêts à l'usage	11.343	12.061	14.206
dont : textiles	(3.594)	(3.878)	(4.808)
véhicules automobiles, cycles	(1.304)	(1.377)	(1.300)
Produits alimentaires	5.373	5.966	6.522
dont : produits animaux : lait et beurre	(1.899)	(1.607)	(1.640)
élevage, viande et graisses	(744)	(888)	(1.073)
produits végétaux bruts : fruits	(316)	(424)	(644)
légumes	(443)	(506)	(467)
produits végétaux préparés : vins et spiritueux	(623)	(713)	(764)
divers	(1.091)	(1.379)	(1.554)
<i>Biens d'équipement</i>	9.167	12.038	12.542
dont : véhicules commerciaux et avions	(320)	(473)	(626)
machines motrices, pompes, compresseurs	(550)	(659)	(789)
machines complètes : machines agricoles	(490)	(534)	(529)
machines textiles	(539)	(648)	(750)
machines-outils	(520)	(608)	(593)
machines diverses	(1.389)	(1.398)	(1.619)
appareils de levage et de manutention	(490)	(850)	(802)
matériel électrique et électromécanique	(2.289)	(2.952)	(3.284)
outillage, pièces et accessoires de machines diverses	(791)	(914)	(1.050)
<i>Divers</i>	—	1	3
Total ...	58.394	67.544	74.696

l'Allemagne occidentale, la troisième avec 22 p.c. L'Italie intervient seulement pour 4,3 p.c. dans les importations et pour 4,6 p.c. dans les exportations. Peu de changements importants se sont produits au cours des dernières années dans cette orientation géographique, sauf que les transactions avec les Pays-Bas ont été favorisées par l'existence de Benelux.

Les échanges de l'U.E.B.L. avec les pays du Marché Commun présentent une autre structure que les échanges avec le reste du monde.

Le Marché Commun fournit 35 p.c. seulement des importations de biens de production de l'U.E.B.L. contre 61 p.c. pour les biens de consommation et 63 p.c. pour les biens d'équipement. La composition des importations est évidemment étroit-

Tableau XXVII.

Exportations vers les pays du Marché Commun

(En millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1955	1956	1957
<i>Combustibles</i>	4.448	4.076	4.684
<i>Ciments</i>	523	513	604
<i>Carrières</i>	644	744	787
<i>Produits sidérurgiques</i>	12.868	12.944	13.670
<i>Fabrications métalliques</i>	9.440	11.541	13.285
dont : machines utilisées dans les mines, la construction et autres industries	(1.474)	(1.863)	(2.176)
autos, cycles, constructions aéronautiques	(2.103)	(3.482)	(3.831)
constructions électriques	(2.037)	(2.364)	(2.713)
<i>Métaux non ferreux</i>	7.223	8.428	6.020
dont : cuivre	(4.895)	(5.894)	(3.745)
zinc	(1.061)	(1.015)	(941)
plomb	(595)	(754)	(448)
<i>Produits chimiques</i>	3.451	3.620	3.882
dont : produits chimiques inorganiques	(683)	(655)	(595)
engrais manufacturés	(966)	(967)	(1.142)
fournitures photographiques et cinématographiques ...	(558)	(582)	(609)
<i>Céramiques</i>	214	264	236
<i>Verres et glaces</i>	921	978	1.028
<i>Meubles et bois</i>	690	855	842
<i>Textiles</i>	11.306	13.631	14.875
dont : matières premières	(3.306)	(3.754)	(4.114)
dont : laine et poils	[2.315]	[2.583]	[2.986]
filés	(3.331)	(3.796)	(4.136)
dont : filés de laine et poils	[1.821]	[2.131]	[2.426]
filés de coton	[918]	[993]	[1.035]
tissus type standard	(1.956)	(2.573)	(2.924)
dont : tissus de coton	[661]	[813]	[946]
étoffes de laine et poils	[932]	[1.249]	[1.411]
étoffes de fibres synthétiques	[293]	[423]	[478]
bonneterie	(934)	(1.275)	(1.127)
tapis, tapisseries	(600)	(725)	(818)
<i>Peaux et cuirs</i>	755	831	772
<i>Papier et livres</i>	1.224	1.562	1.854
<i>Perles précieuses</i>	761	1.181	1.116
<i>Tabacs manufacturés</i>	110	147	222
<i>Caoutchouc</i>	468	523	427
<i>Produits agricoles</i>	1.801	2.497	2.128
dont : élevage	(576)	(838)	(838)
dont : œufs de volaille et de gibier	[94]	[224]	[363]
culture	(1.116)	(1.522)	(1.168)
dont : produits maraichers	[443]	[700]	[420]
<i>Produits alimentaires</i>	1.200	1.429	1.262
dont : farines	(196)	(229)	(299)
<i>Produits pétroliers</i>	1.728	2.336	2.701
dont : essence et autres huiles légères	(249)	(406)	(491)
gas-oil, essence Diesel et autres huiles lourdes	(1.038)	(1.315)	(1.561)
<i>Divers</i>	2.287	2.713	3.010
Total ...	62.062	70.813	73.405

tement liée à la structure économique des pays du Marché Commun. En effet, ceux-ci sont eux-mêmes très dépendants des marchés extérieurs pour leurs approvisionnements en matières premières, à quelques exceptions près : le charbon pour l'Allemagne occidentale, les minerais de fer et certains produits agricoles pour la France. Aussi les biens de production que l'U.E.B.L. importe des pays du Marché Commun consistent-ils principalement en charbons et coques achetés en Allemagne occidentale ainsi qu'en minerais de fer et mitrilles, engrais et céréales livrés par la France. Autres postes importants : les pièces détachées d'autos importées de France et d'Allemagne occidentale, les huiles minérales raffinées importées des Pays-Bas et les produits chimiques qui peuvent être considérés comme produits demi-finis.

La dépendance de l'U.E.B.L. vis-à-vis des pays étrangers au Marché Commun pour ses approvisionnements en biens de production pourrait susciter certaines préoccupations, en raison du niveau relativement élevé du tarif douanier commun. Cependant, si l'on tient compte également de l'association des territoires d'outre-mer belges, français et néerlandais (1), le pourcentage des approvisionnements en biens de production en provenance du Marché Commun passe à 44 p.c. au lieu de 35 p.c.

Les importations de biens de consommation de l'U.E.B.L. portent principalement sur des produits alimentaires en provenance des Pays-Bas (lait, beurre, spiritueux) et de la France (vins et spiritueux), ainsi que sur les produits textiles livrés principalement par les Pays-Bas.

Les importations de biens d'équipement sont très diversifiées, mais le matériel électrique et électro-

(1) L'impossibilité statistique d'isoler les importations de biens de production des importations globales en provenance des territoires d'outre-mer français nous oblige à ajouter les importations de biens de production des six pays européens aux importations globales des territoires d'outre-mer. La marge d'erreur est toutefois faible, car ces marchés ne fournissent guère de biens d'équipement et peu de biens de consommation (cacao, café).

mécanique y intervient pour près d'un quart. L'Allemagne occidentale et, dans une mesure moindre, les Pays-Bas sont les principaux fournisseurs.

En ce qui regarde les exportations de l'U.E.B.L., l'importance du Marché Commun comme débouché varie selon les produits. Elle est la plus prononcée pour les combustibles (78 p.c.), le papier (74 p.c.), les produits agricoles (63 p.c.) et les peaux et cuirs (62 p.c.). Les principaux pays destinataires sont, pour les combustibles et le papier, la France et les Pays-Bas. Comme produits agricoles, l'U.E.B.L. exporte principalement des œufs, des fruits et des légumes.

Les pays du Marché Commun, et plus particulièrement les Pays-Bas et l'Allemagne occidentale, constituent également des débouchés importants pour les produits textiles de l'U.E.B.L., notamment la laine brute, les filés et tissus de coton et de laine, la bonneterie. Par ailleurs, les Pays-Bas absorbent presque 50 p.c. des exportations de ciment et d'huiles minérales. Les expéditions de métaux non ferreux sont également destinées pour plus de la moitié au Marché Commun; elles comportent surtout du cuivre et du zinc.

Par contre, la part des pays du Marché Commun dans les ventes de fabrications métalliques (notamment les autos et les cycles, les constructions électriques et diverses machines), de produits alimentaires, sidérurgiques et chimiques (surtout les engrais manufacturés) varie de 30 à 40 p.c. seulement.

Quant à la balance des opérations commerciales de l'U.E.B.L. avec les pays membres, il apparaît que les échanges sont largement excédentaires pour les produits sidérurgiques, les métaux non ferreux, les produits textiles et le ciment. Par contre, l'U.E.B.L. enregistre un déficit important sur les produits agricoles et alimentaires, les fabrications métalliques, les produits chimiques, les combustibles solides et les produits pétroliers.

*
**

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1957

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industria diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industries du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
Europe :																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles)	75,2	55,5	54,6	72,7	52,9	60,5	37,4	79,9	98,8	46,1	76,6	81,7	56,5	81,2	73,3	63,5
Groupe soviétique ² ...	3,0	2,7	2,2	1,8	3,1	1,0	—	0,7	—	0,2	4,8	1,0	—	—	1,5	2,1
Autres pays d'Europe .	1,2	2,0	1,9	1,6	3,7	1,0	0,8	1,8	0,9	0,3	0,5	0,6	2,1	0,1	1,5	1,7
Afrique :																
Congo Belge et Ruanda-Urundi	2,4	10,7	3,3	0,8	4,5	9,3	—	5,3	—	1,8	4,1	8,6	6,2	0,7	4,4	4,4
Autres pays d'Afrique .	3,3	5,7	3,9	1,3	5,3	12,8	0,1	4,7	0,1	2,2	1,5	1,1	12,0	1,3	3,2	3,8
Amérique :																
Etats-Unis et Canada ...	9,9	7,9	7,0	13,7	8,6	2,9	48,2	4,8	—	28,2	8,5	2,7	13,9	—	4,6	9,5
Amérique latine	1,1	7,4	13,1	4,4	6,0	2,4	1,3	1,0	0,1	9,4	2,8	1,0	7,1	—	2,4	6,0
Asie																
Asie	2,5	7,7	13,8	3,6	14,9	9,7	11,5	1,7	0,1	6,0	1,2	2,4	1,9	0,4	6,3	7,7
Océanie																
Océanie	1,4	0,4	0,2	0,1	1,0	0,4	0,7	0,1	—	5,8	—	0,9	0,3	—	0,8	0,7
Divers																
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16,3	2,0	0,6
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. ³ ...	79,9	64,8	67,4	75,6	62,5	78,7	48,0	86,1	98,8	57,3	78,6	85,3	70,0	82,9	80,6	71,7
Zone sterling	12,0	9,8	13,3	6,5	14,4	18,6	27,9	14,7	9,9	16,1	6,7	6,1	4,6	3,0	14,4	12,2
Chiffres absolus (milliards de francs)	26,4	29,5	37,7	11,4	12,1	3,1	6,2	3,4	5,9	3,5	1,3	2,5	1,1	5,3	9,9	159,3
¹ dont :																
Pays-Bas	31,2	31,6	12,9	16,3	13,5	17,4	6,0	15,9	22,9	18,8	39,2	37,1	54,7	40,2	27,1	22,7
Allemagne occidentale	16,8	5,9	10,1	10,8	8,9	16,2	5,9	22,3	5,0	0,8	14,7	5,5	—	9,6	12,2	10,2
France	5,7	6,1	11,6	22,6	6,9	4,0	5,2	18,2	50,9	2,2	3,8	31,5	0,7	0,8	14,4	11,0
Royaume-Uni	8,5	2,5	2,8	4,7	5,1	12,6	17,3	10,3	9,9	6,0	4,9	3,2	0,5	2,0	8,3	5,6

² Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.³ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1957

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays de l'O.E.C.E. (Métropoles)	Groupe soviétique ¹	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. ²	Zone sterling	Total
Industries textiles et du vêtement	19,7	23,9	9,0	14,5	17,3	3,1	5,4	33,5	18,5	16,4	16,6
Sidérurgie	20,4	25,2	17,9	24,5	17,3	51,8	42,0	7,6	22,2	25,8	23,7
Fabrications métalliques ...	16,2	24,5	45,0	27,8	15,4	22,7	18,3	11,6	16,7	14,9	18,5
Industrie des métaux non ferreux	8,2	6,3	1,3	2,5	10,3	5,3	3,3	0,9	7,6	3,9	7,2
Industries chimiques	6,3	11,2	7,7	10,7	6,8	7,6	14,6	11,1	6,6	9,0	7,6
Charbonnages et cokeries .	5,8	—	—	0,1	—	—	—	—	5,1	3,0	3,7
Industrie diamantaire	2,3	—	—	0,1	19,6	0,8	5,8	4,0	2,6	8,9	3,9
Industrie pétrolière	4,3	—	0,5	1,2	—	—	0,2	0,2	3,9	0,9	3,3
Agriculture	2,7	0,7	2,6	2,7	1,1	0,4	0,5	0,5	2,6	2,6	2,1
Industries alimentaires ...	1,8	0,9	4,1	6,6	0,6	0,8	2,4	1,2	2,1	2,9	1,9
Verreries et glaceries	1,6	0,2	0,9	1,3	6,5	3,5	1,7	19,2	1,8	2,9	2,2
Industries du papier et des arts graphiques	2,0	0,7	3,1	0,4	0,4	0,3	0,5	2,1	1,9	0,8	1,6
Industrie des peaux et cuirs	0,9	1,8	0,7	0,3	0,7	0,4	0,1	0,1	0,9	0,4	0,8
Cimenteries	0,6	—	1,0	2,2	1,0	0,8	0,2	0,3	0,7	0,3	0,7
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,8	2,0	1,1	0,1	0,2	0,5	0,1	0,6	0,4	0,6
Carrières	0,9	—	0,1	0,1	0,2	0,1	—	0,1	0,8	0,3	0,6
Industrie du bois et des meubles	0,9	0,5	0,4	0,1	0,3	—	0,5	0,2	0,8	0,5	0,7
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,1	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Industrie du tabac	0,2	—	0,1	0,2	—	—	—	0,3	0,2	—	0,2
Divers	4,3	3,2	3,0	3,5	2,3	2,1	3,9	6,8	4,2	6,0	3,9
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	101,1	3,3	7,0	6,0	15,2	9,6	12,4	1,1	114,3	19,4	159,3

¹ Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1957

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Études de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'OECE (Métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. 2	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	50,4	2,3	7,6	5,1	15,2	4,6	9,0	4,0	63,4	19,7	117,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	40,2	4,5	1,5	9,2	24,1	14,8	4,3	0,6	51,3	7,7	12,5
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	58,2	1,5	20,2	5,1	12,0	1,0	0,6	0,7	64,4	13,8	33,9
<i>destinés aux industries textiles</i>	33,7	1,2	3,5	6,1	15,4	8,1	7,0	25,0	68,9	38,3	17,1
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	35,3	20,4	4,3	5,2	3,7	2,7	7,1	—	41,6	2,9	2,7
Industrie diamantaire	64,8	—	—	21,4	8,2	0,6	5,0	—	77,4	71,4	6,4
Industrie du cuir	65,3	0,7	0,7	3,2	8,0	11,4	1,8	7,8	77,8	26,3	1,5
Industries du papier et des arts graphiques	59,0	8,4	—	0,1	7,3	—	—	—	59,1	1,0	1,8
Industrie du tabac	17,5	3,3	0,7	6,6	42,0	16,9	12,6	—	33,9	9,5	1,1
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	75,5	1,2	—	0,4	22,6	—	0,1	—	75,9	6,1	8,6
Huiles minérales	19,2	1,4	—	—	14,9	9,7	54,6	0,1	45,2	25,0	12,3
Produits chimiques	73,1	3,6	—	0,1	21,8	0,4	0,6	—	73,6	10,7	4,8
Divers	60,8	1,3	7,9	2,6	13,4	1,5	8,2	0,2	68,5	11,3	15,1
Biens de consommation	74,6	1,4	1,3	1,3	8,3	7,2	3,8	0,3	77,2	8,0	34,1
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	78,6	1,6	—	0,7	5,2	5,7	4,4	1,1	80,7	8,7	4,8
Produits végétaux	46,7	0,5	4,7	4,2	10,8	22,3	5,1	0,4	54,0	6,0	9,2
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	86,4	1,7	0,1	0,1	7,9	0,6	3,0	—	87,0	8,8	20,1
Biens d'équipement	85,4	0,7	0,1	—	13,3	0,1	0,2	—	85,5	12,0	19,7
Total général ...	59,3	1,9	5,5	3,7	13,6	4,6	6,9	2,8	68,7	16,5	171,6

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1957

Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'OECE (Métropoles)	Groupe soviétique 1	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P. 2	Zone sterling
Biens de production	58,4	81,7	95,0	93,2	76,7	68,8	88,8	98,1	68,6	63,3	81,9
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	4,9	17,2	2,0	18,0	12,9	23,4	4,6	1,6	7,3	5,4	3,4
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	19,4	15,3	72,7	26,8	17,5	4,1	1,6	4,9	19,8	18,5	16,5
<i>destinés aux industries textiles</i>	5,7	6,1	6,3	16,4	11,3	17,4	10,1	88,2	10,0	10,0	23,2
<i>destinés aux industries diverses :</i>											
Industrie du bois	0,9	17,0	1,2	2,2	0,4	0,9	1,6	—	1,6	1,0	0,3
Industrie diamantaire	4,1	—	—	21,3	2,3	0,5	2,7	—	3,7	4,2	16,1
Industrie du cuir	1,0	0,3	0,1	0,7	0,5	2,1	0,2	2,4	0,9	1,0	1,4
Industries du papier et des arts graphiques	1,0	4,6	—	—	0,6	—	—	—	1,0	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	1,1	0,1	1,1	1,9	2,3	1,1	—	0,6	0,3	0,4
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	6,4	3,3	—	0,5	8,3	—	0,1	—	5,0	5,5	1,9
Huiles minérales	2,3	5,4	—	—	7,8	15,0	56,2	0,4	7,1	4,7	10,8
Produits chimiques	3,5	5,3	—	0,1	4,5	0,2	0,2	—	2,8	3,0	1,8
Divers	9,0	6,1	12,6	6,1	8,7	2,9	10,4	0,6	8,8	8,8	6,0
Biens de consommation	25,0	14,2	4,8	6,7	12,1	30,9	10,8	1,9	19,9	22,4	9,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	3,7	2,4	—	0,6	1,1	3,5	1,8	1,1	2,8	3,3	1,5
Produits végétaux	4,2	1,5	4,6	6,0	4,2	25,9	3,9	0,8	5,4	4,3	2,0
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	17,1	10,3	0,2	0,1	6,8	1,5	5,1	—	11,7	14,8	6,2
Biens d'équipement	16,6	4,1	0,2	0,1	11,2	0,3	0,4	—	11,5	14,3	8,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	101,7	3,3	9,5	6,4	23,4	7,9	11,9	4,9	171,6	117,9	28,3

1 Le groupe soviétique comprend l'Albanie et l'Europe orientale, à l'exclusion de la Yougoslavie et de la Finlande.

2 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE EN BELGIQUE AU COURS DE L'ANNEE 1957 ET DES PREMIERS MOIS DE 1958

Le fait essentiel de la période étudiée est le renversement de la conjoncture économique : la dernière phase des tensions de l'essor fait place à une situation de récession. Les caractéristiques de celle-ci ont été décrites dans un *Bulletin* précédent (1).

Ce retournement a ses prolongements dans les données financières qui se modifient suivant un

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation*, mai 1958, pp. 361 et suivantes.

schéma essentiellement classique si l'on peut dire. A certains égards, les changements sont graduels : ainsi, la diminution des taux d'intérêt à long terme. A d'autres égards, la transformation revêt une grande intensité : c'est le cas de l'évolution du volume des liquidités dont l'abondance, au début de 1958, contraste avec la pénurie des mois de l'été dernier.

La période d'essor a suscité un accroissement rapide des besoins de monnaie; la monnaie créée

Tableau I. **Variation du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires**
Moyenne mensuelle pour chaque période
(En milliards de francs)

Périodes	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires			Total (5) = (2) + (3) + (4)	Total (6) = (1) + (5)
		Dépôts à terme et en carnets ou livrets (2)	Dépôts en devises de résidents (3)	Liquidités du Trésor (4)		
1955 et 1 ^{er} semestre de 1956	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,1	—	+ 0,3	+ 0,9
1956 2 ^e semestre et 1957 1 ^{er} semestre ...	+ 0,6	— 0,2	—	—	— 0,2	+ 0,4
1957 3 ^e trimestre	— 2,5	+ 0,1	+ 0,2	—	+ 0,3	— 2,2
1957 4 ^e trimestre et 1958 1 ^{er} trimestre ...	+ 0,4	+ 0,6	— 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,9

répondait de plus en plus, semble-t-il, à une demande de monnaie active, notamment pendant la seconde période figurant au tableau I, c'est-à-dire la phase d'achèvement de l'essor. Au troisième trimestre de 1957, les tensions saisonnières sont aggravées par les dernières perturbations inflationnistes de la fin de l'essor dont une manifestation est la crise euro-

péenne des changes. Les encaisses, amputées pendant ces mois de l'été 1957, se reconstituent par la suite. L'expansion est, au total, aussi importante que pendant la première période étudiée au tableau I; mais la demande de liquidités porte davantage sur les avoirs quasi monétaires que sur la monnaie.

Tableau II. **Origine des variations du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires**
Moyenne mensuelle pour chaque période
(En milliards de francs)

Périodes	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics) (1)	Financement monétaire de l'Etat et des pouvoirs subordonnés (2)	Monétisation de la dette de l'Etat et d'autres fonds publics (3)	Crédits aux entreprises et particuliers résidents (encours dans le système monétaire) * (4)	Divers (5)	Total (6) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) du tableau I (6)
1955 et 1 ^{er} semestre de 1956	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,2	—	—	+ 0,9
1956 2 ^e semestre et 1957 1 ^{er} semestre ...	— 0,3	—	+ 0,1	+ 0,7	— 0,1	+ 0,4
1957 3 ^e trimestre	— 0,9	— 1,0	— 0,1	—	— 0,2	— 2,2
1957 4 ^e trimestre et 1958 1 ^{er} trimestre ...	+ 1,5	+ 0,2	—	— 0,3	— 0,5	+ 0,9

* Le mouvement du total des crédits aux entreprises et particuliers résidents pour chacune des quatre périodes, se mesure par les moyennes mensuelles suivantes : + 150 millions, + 700 millions, — 800 millions, et rien.

Au cours de la première période, la création de monnaie s'opère par le surplus des transactions des entreprises et particuliers avec l'étranger ainsi que par l'expansion, dérivée de la première, qui résulte du mécanisme des couvertures bancaires; le marché monétaire reste aisé dans l'ensemble puisque le recours nouveau aux crédits commerciaux est financé en dehors du système émetteur.

Pendant la période suivante, les paiements extérieurs deviennent un facteur de contraction des encaisses. Comme le financement du Trésor et des pouvoirs subordonnés n'aboutit plus à une émission nette et que la monétisation de la dette se ralentit, les besoins de monnaie, dont on a vu qu'ils continuaient à s'accroître au même rythme, sont couverts par un recours accru aux crédits commerciaux; ces facilités supplémentaires sont intégralement supportées par le système émetteur.

Comme on l'a dit, le troisième trimestre est marqué par des tensions tout à fait exceptionnelles. Le déficit des paiements extérieurs des entreprises et particuliers est très important, mais on constate qu'il a été corrigé ultérieurement par un mouvement de sens inverse. La tension du marché a entraîné des remboursements du Trésor au système monétaire, très partiellement compensés par un nouvel endettement extérieur. Sur le marché des rentes, le courant vendeur s'est retourné après que le Fonds des Rentes eut décidé de laisser se produire une nouvelle hausse des taux d'intérêt; la monétisation de la dette a diminué. En dépit de l'action de tous ces éléments de contraction monétaire, les entreprises et particuliers ont réduit leurs recours aux crédits bancaires; il semble donc que la résorption de liquidités ait porté essentiellement sur des encaisses non actives; d'autre part, la récession conjoncturelle amorcée réduit déjà les besoins de monnaie active.

L'évolution plus récente est marquée par les effets de trois facteurs. Le premier, et le plus important, est sans doute la confirmation de la récession: la demande de capitaux et de liquidités se fait moins pressante; la détente s'amorce sur les marchés financiers; les taux d'intérêt tendent à s'inscrire en recul. Le second, en partie dépendant du précédent, est le renversement de la balance des paiements. Le troisième est l'ensemble de mesures discrétionnaires dont les principales ont été prises en juillet, en octobre et en novembre. En juillet, c'est le relèvement des taux d'escompte (de un pour cent) et des taux du marché des rentes; ces hausses facilitent le retournement des dispositions du marché des obligations et encouragent les rapatriements d'avoirs émigrés. En octobre, c'est la modification de la réglementation régissant les paiements avec l'étranger et comportant une plus nette séparation entre le marché réglementé des changes et le marché libre; l'alimentation de ce dernier par des cessions de monnaies européennes provenant du marché réglementé est coupée, ce qui réduit indirectement les possibilités de transferts de

capitaux vers l'étranger. En novembre, c'est la réforme du marché monétaire: elle a, notamment, débloqué les taux à court terme sur le marché monétaire; les banques ont majoré les taux d'intérêt sur les dépôts à terme en francs belges.

Les différents éléments de la situation monétaire seront analysés en détail dans la suite de cet exposé. On n'en donnera ici qu'une vue générale. Pour les six mois allant de septembre 1957 à mars 1958, les opérations avec l'étranger autres que les transactions en capital des pouvoirs publics se soldent par un boni extrêmement important; à ce boni s'ajoutent les rentrées nettes provenant des emprunts de l'Etat. Ensemble, ces deux éléments sont l'instrument immédiat de l'abondance des liquidités; on a vu que celles-ci prennent en grande partie la forme d'avoirs à terme. En effet, les besoins d'encaisses actives sont moins urgents; en outre, depuis la réforme de novembre, les banques ont élargi l'écart entre la rémunération des dépôts à vue et celle des avoirs à terme. L'aisance du marché des capitaux et ses emprunts à l'étranger permettent au Trésor de réduire ses engagements envers le système émetteur intérieur. De même, la fermeté du marché des rentes a réduit les besoins du Fonds des Rentes; mais l'incidence de cette réduction sur le volume de la dette monétisée est compensée par des achats des banques de dépôts sur le marché des fonds publics. Enfin, compte tenu des influences saisonnières, le volume total des crédits bancaires aux entreprises et particuliers est resté stable: l'encours logé auprès des organismes monétaires, et plus particulièrement celui logé auprès de l'Institut d'émission, a diminué, les interventions du marché non monétaire ayant repris plus d'ampleur.

L'aisance qui caractérisait le marché monétaire belge, la baisse des taux d'escompte à l'étranger et des taux du marché intérieur ainsi que l'état favorable de la balance des paiements, ont amené la Banque Nationale à baisser ses taux d'escompte. Trois réductions de 1/4 p.c. ont été appliquées, en date des 27 mars, 5 juin et 3 juillet 1958.

LES PAIEMENTS AVEC L'ETRANGER ET LE MOUVEMENT DES AVOIRS EXTERIEURS

Jusqu'à la fin du premier semestre de 1956, l'accumulation d'avoirs extérieurs avait donné lieu à une importante création de monnaie, qui contribua, pendant cette période d'essor, à satisfaire la demande accrue de moyens de paiement.

Un retournement intervient dans la seconde moitié de 1956: les avoirs extérieurs diminuent jusqu'à la fin du troisième trimestre de 1957. Pendant cette période, les paiements avec l'étranger ne sont plus un facteur de création de monnaie, alors que la demande de monnaie active est stimulée par les tensions inflatoires de la fin de l'essor.

A la fin de 1957 et pendant les premiers mois de 1958, les marchés intérieurs des produits retrouvent beaucoup plus d'aisance. En même temps, la détente se manifeste aussi sur les marchés financiers mondiaux. Cette évolution parallèle des éléments réels et financiers de l'économie affecte les paiements extérieurs. Un nouveau renversement se produit : les avoirs extérieurs s'accumulent en peu de temps.

Avant de commenter les mouvements récents de ces avoirs nets des organismes monétaires, il convient de rappeler que, tels que les mesure la statistique des contreparties du stock monétaire, ils ne sont pas entièrement représentatifs du solde des opérations de l'U.E.B.L. avec l'étranger; on doit, pour être complet, y ajouter l'évolution des comptes bancaires en francs belges des sociétés coloniales et de la Communauté Européenne du Charbon et

Tableau III.

Evolution des avoirs extérieurs nets des organismes monétaires *

(En milliards de francs)

Périodes	Mouvement global d'après la statistique de l'analyse monétaire **	Augmentation (—) ou diminution (+) des engagements envers les Sociétés Coloniales et la C.E.C.A. et ajustements divers	Mouvement rectifié des avoirs extérieurs nets		
			Total	dont : Opérations en capital de l'Etat et des pouvoirs subordonnés ***	dont : Mouvement résultant des opérations avec l'étranger des entreprises et particuliers
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5) = (3) — (4)
1955 Année	+ 6,6	— 2,2	+ 4,4	+ 2,6	+ 1,8
1956 1 ^{er} semestre	+ 3,5	— 0,8	+ 2,7	— 1,7	+ 4,4
2 ^e semestre	— 4,2	+ 2,0	— 2,2	— 1,8	— 0,4
1957 1 ^{er} semestre	— 2,4	+ 0,2	— 2,2	— 1,1	— 1,1
3 ^e trimestre	— 2,1	+ 0,4	— 1,7	+ 0,5	— 2,2
4 ^e trimestre	+ 6,3	— 0,3	+ 6,0	+ 1,1	+ 4,9
1958 1 ^{er} trimestre p	+ 4,1	— 0,2	+ 3,9	+ 0,6	+ 3,3

* Ce tableau met à jour des données publiées antérieurement dans ce Bulletin (Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation, décembre 1957, p. 487).
 ** Après élimination des écarts purement comptables.
 *** Signe + : augmentation de l'endettement net; signe — : diminution de l'endettement net.

de l'Acier ainsi que les fluctuations des avoirs extérieurs des banques luxembourgeoises. Compte tenu de cette rectification habituelle, il apparaît que l'intensité des mouvements de contraction, puis d'expansion des avoirs extérieurs nets a été fort différente : la diminution de juillet 1956 à septembre 1957 n'a été que de 6,1 milliards, alors que l'accumulation qui la suit atteint, en six mois, 9,9 milliards.

Ainsi qu'il ressort de la lecture des chiffres repris à la colonne (4) du tableau III, des soldes négatifs sont apparus dans les opérations en capital des pouvoirs publics avec l'étranger au premier semestre de 1956; ils ont fait place à des surplus de recettes depuis le troisième trimestre de 1957. L'évolution de ces opérations d'emprunts s'inscrit logiquement dans l'évolution conjoncturelle. En effet, à mesure que l'on s'approchait du sommet cyclique, la demande accrue de capitaux s'est heurtée, en même temps, sur les différentes places étrangères, à une offre devenue rigide. Le Trésor belge ne place plus d'emprunts extérieurs nouveaux, les taux étant devenus prohibitifs ou les capitaux introuvables : par contre, il rembourse diverses dettes à court terme venues à échéance.

La détérioration des paiements du Congo amena celui-ci à effectuer des prélèvements sur les avoirs en francs belges qu'il avait accumulés précédemment et placés en certificats de trésorerie.

Pour le surplus, la diminution des avoirs extérieurs bancaires s'expliquait par la persistance des sorties de capitaux privés et par une détérioration de la balance des paiements courants. Le tableau IV permet de mesurer approximativement l'intensité

Tableau IV.

Solde des opérations des entreprises et particuliers avec l'étranger

(En milliards de francs)

	1956		1957	
	Premier semestre	Second semestre	Premier semestre	Second semestre
<i>Opérations courantes :</i>				
Marchandises	+ 7,6	+ 1,5	+ 3,7	+ 1,0
Invisibles ¹	+ 1,3	+ 2,9	+ 1,1	+ 4,2
Surplus courant	+ 8,9	+ 4,4	+ 4,8	+ 5,2
<i>Capitaux :</i>				
Privés	— 4,2	— 3,8	— 5,3	— 2,3
Officiels autres que l'Etat	—	—	—	+ 1,0
	— 4,2	— 3,8	— 5,3	— 1,3
Indéterminé ²	— 0,3	— 1,0	— 0,6	— 1,2
Solde des opérations des entreprises et des particuliers ...	+ 4,4	— 0,4	— 1,1	+ 2,7

¹ Y compris les donations.
² Y compris les erreurs et omissions.

de ces deux phénomènes et l'ampleur du renversement ultérieur (1).

Le surplus courant de 1956 diminue approximativement de 4,5 milliards d'un semestre à l'autre. L'augmentation des revenus de la haute conjoncture et leur diffusion progressive dans l'économie ont pour conséquence un accroissement fondamental de

(1) La statistique de la balance des paiements range parmi les entrées de capitaux officiels les emprunts à l'étranger qui jouissent de la garantie de l'Etat, quelle que soit la nature de l'emprunteur, un organisme paraétatique par exemple. L'analyse monétaire, au contraire, est conforme aux principes de la comptabilité nationale; c'est pour cette raison que, dans le tableau IV, les emprunts des organismes paraétatiques sont inclus dans le total des opérations en capital des entreprises et des particuliers.

la demande de biens d'importation : ce mouvement est renforcé par les événements internationaux que provoque la fermeture du Canal de Suez.

Ultérieurement, la demande pour les produits importés s'est progressivement amenuisée en volume. Ce fléchissement est en partie la conséquence indirecte d'une contraction du volume des ventes à l'étranger : les mesures prises par certains pays étrangers pour réduire leurs dépenses extérieures et le déséquilibre de leurs comptes internationaux, et sans doute déjà un affaiblissement fondamental de la demande de biens de production et d'équipement, provoqué par l'inflexion du cycle conjoncturel, déterminent ce recul des exportations belgo-luxembourgeoises. Les perspectives deviennent

Tableau V.

Commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Périodes	Balance commerciale Source : I.N.S. (en milliards de francs)	Indices de la valeur moyenne et du volume 1953 = 100 Source : I.R.E.S.			
		Importations		Exportations	
		Valeur moyenne	Volume	Valeur moyenne	Volume
1955 Année	- 3,2	96,4	120,4	93,3	128,5
1956 Année	- 5,5	99,8	134,7	101,2	134,8
1957 Année	- 12,3	102,0	136,7	104,9	131,7
1956 1 ^{er} trimestre	+ 0,2	99,4	126,2	101,2	129,8
2 ^e »	+ 1,0	98,6	134,9	101,2	142,6
3 ^e »	- 2,2	98,7	130,6	100,0	130,2
4 ^e »	- 4,5	102,4	146,9	102,4	136,7
1957 1 ^{er} trimestre	- 2,5	104,0	140,4	105,2	138,3
2 ^e »	- 2,8	103,7	136,2	106,1	133,4
3 ^e »	- 4,7	101,8	130,7	104,2	120,1
4 ^e »	- 2,3	98,7	139,5	104,4	135,0
1958 1 ^{er} trimestre	+ 0,2	98,1	131,1	103,0	132,7

nettement moins favorables; elles se fondent sur les réductions des ordres en carnets et la baisse des prix de gros les plus sensibles; dès lors, les stocks assez élevés constitués antérieurement sont ramenés à un niveau plus bas.

L'amélioration de la balance commerciale est hâtée par une évolution favorable des termes de l'échange. Celle-ci constitue un des facteurs de la

liquidité croissante qui s'est manifestée depuis le quatrième trimestre de 1957; un autre facteur est l'affaiblissement de la demande interne, devenue moins élastique aux prix d'importation.

Non moins conjoncturels sont les mouvements de capitaux des entreprises et des particuliers; ces opérations accentuent la tension du marché monétaire à la fin de la période d'essor, puis la détente

Tableau VI.

Taux d'intérêt comparés en Belgique et à l'étranger

(En pour cent)

	Taux d'émission des Bons du Trésor (90 jours)		Taux de l'escompte privé (acceptations bancaires)	
	Fin juin 1957	Fin juin 1958	Fin juin 1957	Fin juin 1958
Etats-Unis	3,2	1,006	3,50	1,1875
Allemagne fédérale	4,375	2,75	4,75 - 5,50	3,625 - 3,75
Pays-Bas	3,60	2,875	3,625	3,25 ^a
Belgique	1,31 ¹	2,75	3,125 - 3,25	3,625 - 3,75
Royaume-Uni	3,875	4,3125	4,0 - 4,125	4,375 - 4,4375
France	3,24	3,26 ²		

¹ 120 jours

² Fin mai.

³ Mi-juin.

subséquente. Les sorties importantes qui avaient compensé en 1955 et au début de 1956 les surplus courants, ont persisté jusqu'en septembre 1957. Par la suite, l'évolution des bourses étrangères, qui rendait peu attrayants les placements à l'étranger, le renversement ou l'atténuation de la disparité des taux à court terme entre la Belgique et les autres pays et les prêts contractés à l'étranger par diverses entreprises publiques déterminent des entrées nettes de capitaux privés, qui semblent s'amplifier au cours des premiers mois de 1958.

Considérée avec un certain recul, l'évolution des avoirs extérieurs des organismes monétaires se présente, non pas comme la cause, mais certainement comme l'instrument principal de la tension, puis de l'abondance monétaire des derniers mois. Déterminant largement les variations successives de l'offre de monnaie, leur mouvement n'explique cependant pas toutes les variations de la masse des liquidités de l'économie; d'autres facteurs sont également intervenus, dont il sera question ci-après, pour ajuster l'offre de monnaie à une demande progressivement détendue d'encaisses actives, sans compter les mouvements des taux.

Tableau VII.

Avoirs extérieurs nets des organismes monétaires *
(En milliards de francs)

Fin de mois	Avoirs et engagements à vue		Autres avoirs et engagements	Total
	B.N.B.	Banques privées		
1955 Décembre	56,1	- 4,8	3,4	54,7
1956 Juin	59,2	- 3,8	3,1	58,5
Décembre	56,9	- 6,1	3,2	54,0
1957 Juin	53,2	- 4,8	3,0	51,4
Septembre ...	51,4	- 4,7	2,6	49,3
Décembre	57,0	- 3,9	2,8	55,9
1958 Mars	60,5	- 2,4	1,9	60,0

* D'après la statistique de l'analyse monétaire. Signe - : engagements nets. Ce tableau met à jour des données publiées antérieurement dans ce Bulletin (cf. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1957, p. 486).

On notera encore que l'évolution des avoirs extérieurs nets totaux est plus ample que le mouvement des réserves de change de la Banque Nationale. En effet, il se produit une augmentation des engagements extérieurs nets des banques privées de juin 1956 à mars 1957, suivie d'une réduction progressive de ces derniers.

Ce double mouvement résulte principalement des variations des dépôts des banquiers étrangers dans les banques belges; il semble être en corrélation directe avec la détérioration, puis avec l'amélioration progressive du boni courant : la diminution des engagements affecte les comptes des pays vers lesquels les courants d'exportation se maintiennent le mieux, comme l'Allemagne, ou des pays dont les fournitures à la Belgique ont été le plus réduites, comme les

Etats-Unis. En outre, la diminution des dépôts des banquiers étrangers est sans doute accélérée au cours des derniers mois par deux facteurs : l'un, accidentel, qui est le « ratissage », opéré par les autorités françaises, des avoirs bancaires extérieurs; l'autre, conjoncturel, qui est la réduction des besoins d'encaisses à l'étranger en raison du climat de resserrement des échanges internationaux.

**LE FINANCEMENT MONETAIRE
DES POUVOIRS PUBLICS**

Les données publiées par le Ministère des Finances permettent de replacer dans le cadre général des opérations actives et passives de l'Etat le recours de ce dernier au crédit des organismes monétaires et l'évolution de sa dette envers l'étranger.

Tableau VIII.

Opérations budgétaires ¹
(En milliards de francs)

Source : Ministère des Finances.

Périodes	Recettes	Dépenses	Solde
1955 Année	81,2	94,0	- 12,8
1956 Année	88,1	96,1	- 8,0
1957 Année	95,7	103,4	- 7,7
1957 1 ^{er} trimestre	24,8	29,6	- 4,8
2 ^e »	23,4	25,7	- 2,3
3 ^e »	24,8	23,5	+ 1,3
4 ^e »	22,7	24,6	- 1,9
1958 1 ^{er} trimestre	23,8	30,9	- 7,1

¹ Non compris les mouvements ne correspondant pas à des entrées et sorties de fonds.

De 1954 à 1957, le déficit budgétaire s'est réduit : la tendance vers un meilleur équilibre des finances publiques est imputable à l'accroissement rapide des recettes et, subsidiairement, de 1954 à 1955 seulement, à une légère contraction des dépenses.

L'augmentation des recettes fiscales tient essentiellement à l'essor conjoncturel. Cependant, le retournement qui se produit au cours de 1957 ne provoque encore qu'une inflexion minime dans la progression des rentrées d'impôts. Cette situation s'explique par le décalage qui existe entre la réalisation et l'imposition de certains bénéfices ainsi que par différentes modifications apportées, en 1956 et en 1957, au régime des taxes assimilées au timbre. En outre, la progressivité de la taxation des revenus nominaux, accrus par la hausse des prix, a contribué au soutien des recettes directes.

Pendant les premiers mois de 1958, néanmoins, le déficit budgétaire s'élargit.

En effet, d'une part, il semble que les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires soient en nette augmentation.

D'autre part, les données des cinq premiers mois de 1958 montrent que les recettes fiscales ne progressent plus guère, sauf le rendement des droits d'accises en raison notamment d'une augmentation de la base imposable par suite de la suppression,

Tableau IX.

Recettes fiscales ordinaires
sans distinction d'exercice,
non compris les additionnels provinciaux
et communaux
(En milliards de francs)

Périodes	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Total
1955	32,1	15,6	28,0	75,7
1956	34,3	16,6	31,4	82,3
1957	38,6	17,5	33,2	89,3
1957 5 mois	15,7	7,1	13,7	36,5
1958 5 mois	15,5	7,5	14,0	37,0

en novembre 1957, de la réduction de la taxe de transmission sur les tabacs; en mars 1958, pour la première fois depuis de nombreuses années, les rentrées globales d'impôts sont inférieures aux recettes du mois correspondant de l'année précédente, malgré un enrôlement accéléré par l'Administration.

Les effets du retournement conjoncturel sont évidemment plus apparents si l'on considère séparément les versements anticipés de la taxe professionnelle : c'est la diminution de ces rentrées qui explique celle des contributions directes perçues au cours des cinq premiers mois de 1958.

Tableau X.

Versements anticipés de la taxe professionnelle
(En milliards de francs)

	1955	1956	1957	1958
Année	4,0	5,0	4,9	
5 mois	1,0	1,5	1,4	1,1

Mais si la détérioration de la conjoncture, en déprimant l'activité et en amputant les chiffres d'affaires, les résultats bénéficiaires et les revenus, entraîne généralement une contraction des rentrées d'impôts, elle rend, par ailleurs, plus facile le financement du Trésor, car, la demande d'encaisses actives diminuant, les marchés financiers sont plus abondamment pourvus et la baisse des rendements de titres à revenu fixe favorise le placement d'emprunts nouveaux. L'évolution constatée au cours de la période étudiée correspond à ce schéma.

Au contraire, en 1956 et en 1957, jusqu'en septembre, les emprunts du Trésor belge sur les marchés des capitaux intérieur et extérieurs se plaçaient assez difficilement et à des conditions progressivement plus onéreuses. Des prêts à court terme obtenus auparavant à l'étranger n'étaient pas renouvelés, comme à l'habitude. Le Congo finançait en partie le déficit de sa balance des paiements en demandant le remboursement de certificats de trésorerie. Le placement d'emprunts consolidés intérieurs, notamment de l'emprunt d'avril 1957, était l'occasion d'arbitrages qui nécessitaient l'intervention du Fonds des Rentes. A la fin de l'essor, la tension s'étendait aussi au marché monétaire, par suite de la réduction des dépôts bancaires et des avoirs en comptes de chèques postaux, raréfiant les fonds disponibles en face d'une demande pressante. Le Trésor se trouva obligé, en octobre 1957, d'emprunter à la Banque Nationale au-delà du montant conventionnellement fixé.

La situation s'est, à tous ces égards, renversée ultérieurement. Les emprunts se placent plus aisément aussi bien à l'étranger que sur le marché intérieur; en ce qui concerne ce dernier, la détente est moins rapide sur le marché financier que sur le marché monétaire.

Tableau XI.

Dettes publiques directes
(En milliards de francs)

Périodes	Consolidée		Flottante		Total
	Intérieure	Extérieure	Intérieure	Extérieure	
1955 Décembre	157,2	16,5	114,9	6,9	295,5
1956 Décembre	167,2	16,5	109,4	7,9	301,0
1957 Juin	172,1	16,3	110,9	6,6	305,9
Septembre ...	171,5	17,5	106,2	7,3	302,5
Décembre	170,1	17,4	109,3	8,8	305,6
1958 Mars	168,0	17,3	116,5	9,8	311,6
Mai	167,4	17,3	121,3	10,3	316,3

Les situations officielles de la dette publique permettent de suivre jusqu'à fin mai 1958 l'évolution décrite ci-dessus.

La dette consolidée intérieure se retrouve, à la dernière situation publiée, au niveau approximatif de fin décembre 1956. L'émission d'un emprunt à long terme de 7,5 milliards, en avril 1957, a donc été presque entièrement compensée par les amortissements intervenus d'autre part.

La dette consolidée extérieure n'accuse d'augmentation que lors de l'émission sur le marché américain de l'emprunt de 30 millions de dollars en septembre 1957.

Les mouvements sont plus marqués dans la dette flottante qui comprend les émissions et les remboursements de la dette à moyen terme.

La dette flottante intérieure — c'est-à-dire libellée en francs belges ou congolais — diminue au cours des deuxième et troisième trimestres de 1957, en raison notamment des remboursements de certificats à la Colonie et aux banques de dépôts et de la réduction des avoirs des particuliers en comptes de chèques postaux. Elle s'accroît ensuite fortement : de septembre 1957 à mai 1958, l'endettement nouveau atteint 15,1 milliards : les émissions de certificats à moyen terme sur le marché intérieur en octobre 1957 et en janvier 1958 interviennent dans ce montant pour 12 milliards.

Enfin, la dette flottante extérieure avait diminué durant la première moitié de 1957 par suite notamment du remboursement d'engagements envers la Banque des Règlements Internationaux. Le gonflement ultérieur de cette dette flottante en devises provient des emprunts à court terme obtenus des banques allemandes.

Parmi les différentes opérations de Trésorerie, en particulier celles qui déterminent une variation de la dette publique, le tableau XII isole celles qui ont une incidence directe sur la création de liquidités. Il s'agit des opérations du Trésor avec les organismes

Tableau XII.

Financement monétaire des pouvoirs publics

(Etat et pouvoirs subordonnés)

(En milliards de francs)

Périodes	Financement monétaire du Trésor			Financement monétaire des pouvoirs publics subordonnés		Total (6) = (3) + (4) + (5)
	par cessions de titres de la dette (1)	par cessions nettes de devises (2)	Total (3)	par cessions de devises (4)	par avances en compte courant (5)	
1956	+ 0,2	- 3,8	- 3,6	+ 0,1	+ 0,7	- 2,8
1957 1 ^{er} semestre	+ 4,4	- 0,9	+ 3,5	—	- 0,4	+ 3,1
3 ^e trimestre	- 3,5	+ 0,5	- 3,0	—	+ 0,1	- 2,9
4 ^e »	- 0,8	+ 1,1	+ 0,3	—	+ 0,1	+ 0,4
1958 1 ^{er} trimestre	- 0,2	+ 0,6	+ 0,4	—	+ 0,2	+ 0,6

monétaires, soit que ceux-ci lui octroient des crédits directs, soit qu'ils lui achètent ou lui vendent des devises dans le cadre de ses opérations en capital avec l'étranger.

En 1956, les crédits du système bancaire au Trésor n'ont guère augmenté. Par contre, les emprunts à l'étranger étant moins aisés et le Congo encaissant ses créances sur la Belgique, le Trésor est amené à prélever 3,8 milliards sur les avoirs monétaires extérieurs.

Les opérations en capital du Trésor avec l'étranger se soldent encore par une sortie de devises au premier semestre de 1957, bien que l'Etat ait exercé un droit de tirage de 2,5 milliards sur le Fonds Monétaire International. Par contre, le Trésor recourt fortement au crédit des institutions monétaires : il place des certificats spéciaux dans les banques de dépôts et des certificats auprès du Crédit Communal.

Le recours de l'Etat au financement monétaire direct diminue, de manière forcée, au troisième trimestre, pour les raisons rappelées ci-avant. Le financement qui s'opère par les cessions de devises pendant ce trimestre, soit 0,5 milliard, est le solde de deux mouvements : une augmentation de l'endettement en monnaies étrangères résultant surtout de l'émission de l'emprunt de 30 millions de dollars aux Etats-Unis, et des remboursements de la dette en francs belges et congolais envers la Colonie.

Au quatrième trimestre de 1957 et au premier trimestre de 1958, le Trésor emprunte largement

en Allemagne fédérale. Par contre, ses engagements vis-à-vis du système monétaire diminuent, les avances hors plafond de la Banque Nationale étant notamment intégralement remboursées.

La réforme du marché monétaire, en novembre 1957, a d'ailleurs mis fin à la liaison automatique entre les augmentations des dépôts bancaires et le financement de la Trésorerie : au cours des récents mois, l'abondance des liquidités dans les banques les a amenées à souscrire des certificats du Fonds des Rentes. De ce fait, et parce que son portefeuille de fonds publics a diminué, le Fonds a remboursé de l'argent à très court terme prêté par les paraétatiques. Les liquidités rendues disponibles de la sorte ont été en partie placées en certificats de trésorerie à très court terme ; on se rappellera que la Banque Nationale souscrit ces derniers pour les céder, dans la mesure où elle juge que la situation du marché monétaire le justifie, à des banques, à des institutions financières créées par la loi ou à des établissements paraétatiques.

Les changements conjoncturels des marchés financiers, tant intérieurs qu'extérieurs, ont donc provoqué d'abord une crise de Trésorerie, puis, au contraire, suscité une aisance très large pour le financement de celle-ci. La situation actuelle n'est cependant pas exempte d'incertitude. Le déficit budgétaire demeure assez lourd ; les emprunts du Trésor sont contractés dans l'ensemble à des échéances plus courtes que précédemment. Bien que les disponibilités en quête d'emploi doivent normale-

ment rester abondantes aussi longtemps que dure la récession modérée actuelle, l'éventualité d'une reprise conjoncturelle qui provoquerait une brusque activation des moyens de paiement impose la plus grande prudence.

LE MARCHE DES RENTES ET LA MONÉTISATION DE LA DETTE PUBLIQUE

On a fait remarquer ci-avant que le repli des taux d'intérêt à long terme à la fin de 1957 et l'abondance soudaine de liquidités au début de 1958 étaient révélateurs du retournement conjoncturel.

La phase d'expansion, a-t-on dit, avait été caractérisée par une demande intense de capitaux, entraînant une pénurie relative et la hausse des taux d'intérêt; ceux-ci ont atteint leur point culminant au début de novembre 1957.

Tableau XIII.

Taux de rendement des emprunts d'Etat 5 à 20 ans — 4 à 5 p.c.

Début de mois	
1955 Moyenne	4,61
1956 Moyenne	4,68
1957 1 ^{er} trimestre (moyenne)	5,42
2 ^e » »	5,69
3 ^e » »	6,22
Novembre	6,85
1958 Janvier	6,47
Avril	5,64
Mai	5,75
Juin	5,73
Juillet	5,29

Dans ces conditions, il fallait s'attendre à ce qu'un courant vendeur prévalût sur le marché des rentes; ce fut le cas depuis le printemps 1956, à l'exception d'une brève interruption pendant le premier trimestre de 1957, jusqu'à la décision du Fonds des Rentes de laisser les taux accuser un nouveau relèvement, au moment où le taux d'escompte de la Banque Nationale fut porté à 4,50 p.c., c'est-à-dire à la fin de juillet 1957. Cette décision, se combinant aux premiers effets du retournement conjoncturel, a provoqué un renversement de la tendance du marché des rentes.

Celui-ci a encore été largement vendeur en octobre, mais, à la fin de ce mois, un revirement très net s'est dessiné.

Pour apprécier exactement l'évolution du marché des rentes, il faut aussi tenir compte des plus ou moins grandes sollicitations dont l'épargne est l'objet à l'occasion d'émissions des pouvoirs publics; celles-ci, d'un montant considérable en 1956, avaient épuisé le marché. Ces émissions se sont ralenties pendant le premier trimestre de 1957, permettant la détente

du marché dont on vient de faire état. L'émission de l'emprunt de l'Etat en avril, qui récolta 7,5 milliards, se fait à 5,40 p.c. à 12 ans; l'emprunt de novembre 1956 rapportait 4,94 p.c. aux souscripteurs pour une durée à peu près égale. L'emprunt d'avril ajoute aux pressions sur le marché. En octobre, l'Etat doit consentir un taux de rendement à l'émission de 6,01 p.c. pour son emprunt à 5 ans et 3 mois. Peu après cette émission, qui a récolté 4,6 milliards, le revirement du marché se confirme; il rend possible un élargissement très net du recours des pouvoirs publics au marché financier. En janvier, les souscriptions à l'emprunt de l'Etat à 6 ans et 3 mois atteignent 7,5 milliards.

Tableau XIV.

Emissions publiques à long et moyen terme des pouvoirs publics sur le marché belge

(En milliards de francs)

1956 1 ^{er} semestre	14,7
2 ^e »	9,5
1957 1 ^{er} semestre	11,6
2 ^e »	7,5
1958 1 ^{er} semestre	13,9

Vers la mi-avril 1958 cependant, les emprunts du Fonds des Routes et des villes d'Anvers et de Bruxelles, émis à des conditions de taux très favorables, provoquent la réapparition d'un courant vendeur et des opérations d'arbitrage. Le courant acheteur se manifeste à nouveau par la suite.

Les fluctuations du portefeuille du Fonds des Rentes reflètent évidemment l'évolution du marché. Acheteur entre le début de mars et le début de juillet 1957, puis à nouveau en octobre 1957, le Fonds a régularisé ensuite le marché par des cessions de titres. Son portefeuille s'est réduit de moitié environ de fin octobre 1957 à fin mars 1958.

Mais, depuis la réforme de novembre 1957, en plus de son portefeuille de fonds publics, le Fonds des Rentes peut détenir des certificats de trésorerie « A » et « B ». Il s'est, en effet, engagé à souscrire ceux-ci dans la mesure où ils sont présentés au remboursement par des banques dont les dépôts viennent à diminuer.

Pour financer ses opérations, le Fonds des Rentes recourt en premier lieu aux ressources qu'il se procure en émettant ses propres certificats en cas d'augmentation des dépôts, ensuite au marché de l'argent à très court terme et enfin, aux avances de la Banque Nationale.

Depuis l'introduction de la réforme, il a été exceptionnel que le Fonds des Rentes ne puisse pas financer ses opérations par l'émission de ses propres certificats et par ses emprunts d'argent à très court terme. Le gonflement progressif des dépôts bancaires au cours des récents mois a permis au Fonds de placer des montants importants de certificats; ces ressources se substituent progressivement aux

emprunts d'argent à très court terme, pour financer les opérations du Fonds.

Cependant, à la fin d'avril et au début de mai, le Fonds des Rentes a dû compenser les mouvements d'arbitrage qui s'effectuaient à l'occasion de nouveaux emprunts et, à cette fin, recourir aux avances

de la Banque Nationale. Comme ces interventions du Fonds sortaient du cadre de la politique d'open market, les avances nécessaires ont pris la forme d'escompte de bons et ont été inscrites dans les créances de la Banque régies par la Convention du 14 septembre 1948.

Tableau XV.

Monétisation de la dette et autres fonds publics *

(En milliards de francs)

Périodes	Fonds des Rentes			Achats sur marché par organismes monétaires de titres de la dette antérieurement émis (4)	Monétisation de la dette *** (5) = (3) + (4)
	Portefeuille en fonds publics ** (1)	Prêts d'argent à très court terme et avances des organismes non monétaires (2)	Avances de la B.N.B. et prêts bancaires (3)		
1957 1 ^{er} semestre	- 0,4	—	- 0,4	+ 0,1	- 0,3
3 ^e trimestre	- 0,4	+ 0,2	- 0,6	+ 0,2	- 0,4
4 ^e »	- 1,0	- 0,3	- 0,7	+ 0,3	- 0,4
1958 1 ^{er} trimestre	- 1,1	- 1,0	- 0,1	+ 0,5	+ 0,4

* Ce tableau met à jour des données publiées antérieurement dans ce Bulletin (cf. Bulletin d'Information et de Documentation, décembre 1957, p. 495).

** Sources : Pour 1957 : Fonds des Rentes.

Pour 1958 : Estimation sur base des données relatives au financement du portefeuille.

*** Signe + : facteur de création de monnaie. Signe - : facteur de destruction de monnaie.

S'il s'agit, à présent, de mesurer l'ampleur de la monétisation de la dette, il faut tenir compte de deux éléments : les achats qu'opèrent sur le marché des rentes les organismes monétaires, d'une part, et les avances que le système bancaire, dans son ensemble, accorde au Fonds des Rentes pour le financement de son portefeuille de fonds publics d'autre part.

Dans l'un et l'autre cas, des disponibilités sont créées, toutes autres choses étant égales, en contrepartie des actifs que se sont constitués les organismes émetteurs.

Les rachats de titres de la dette publique par les organismes monétaires sur le marché n'ont pas été très importants en 1957, mais ils se sont quelque peu accrus vers la fin de l'année et ce mouvement s'est amplifié pendant le premier trimestre de 1958. Pour la période septembre 1957-mars 1958, ils se soldent par une mise en portefeuille nette de 800 millions contre un montant de 300 millions pendant les neuf mois antérieurs.

Le second processus de monétisation a lieu lorsque le Fonds des Rentes finance son portefeuille par des avances de la Banque Nationale, par de l'argent bancaire à très court terme ou par le placement, dans les banques, de ses propres certificats.

Pour l'ensemble de la période considérée, il n'y a pas eu de monétisation de la dette sous cette dernière forme, née de la réforme de novembre 1957, le système bancaire n'ayant souscrit des certificats du Fonds des Rentes que pour des montants très faibles. La situation paraît s'être modifiée au cours des récents mois, par suite de la reconstitution rapide des dépôts dans les banques.

Quant à la monétisation qui s'opère lorsque le Fonds des Rentes se finance par des emprunts d'argent à très court terme d'origine bancaire ou en recourant au crédit de l'Institut d'émission, elle a

été négative pendant toute la période sous revue. Depuis le milieu de 1957, la diminution de son portefeuille a permis au Fonds de rembourser la Banque Nationale, puis de ne plus faire appel — sinon pendant de courtes périodes exceptionnelles — à cette source de financement.

Les cessions de titres au marché ont même permis au Fonds des Rentes de réduire l'argent non bancaire à très court terme qu'il emprunte hors compensation.

Jusqu'à la fin de l'année 1957, la demande d'argent à très court terme est cependant restée ferme sur les deux marchés. Les taux ont été modifiés, dans le sens de la hausse, à deux reprises, soit le 12 novembre, à la suite de la réforme du marché monétaire, et le 23 décembre. A cette date, le taux de l'argent à un jour atteignait 2,25 p.c. Mais, dans le courant de décembre déjà, la demande hors compensation est devenue moins pressante et, pour la première fois de l'année, de l'argent a été refusé. De janvier à la mi-mars, des offres d'argent à très court terme sont refusées presque tous les jours et pour des montants de plus en plus élevés. Un léger redressement de la demande se manifeste ensuite et se maintient pendant le mois d'avril. En mai et juin, les liquidités inemployées sont à nouveau plus abondantes.

Sur le marché en compensation, les montants empruntés restent très élevés; mais on a enregistré également des refus récemment.

Aussi, quand on interprète les données du tableau XVI, doit-on considérer qu'elles reflètent l'évolution de l'offre d'argent à très court terme pour l'année 1957 seulement. A partir de 1958, étant donné que les fonds refusés ne sont pas compris dans ces chiffres, étant donné en outre que des disponibilités n'ont même pas été offertes sur le marché en raison de la

faiblesse de la demande, on doit considérer que les montants recensés mesurent l'ampleur de la demande de liquidités et non plus le volume de l'offre.

Tableau XVI.

Marché de l'argent à très court terme
(En milliards de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés		Total général
	par des organismes non compensateurs	par des organismes compensateurs	
1956 1 ^{er} semestre	2,4	2,7	5,1
2 ^e »	2,6	2,8	5,4
1957 1 ^{er} semestre	3,1	2,7	5,8
3 ^e trimestre	2,8	2,2	5,0
4 ^e »	3,2	2,5	5,7
1958 Janvier	2,9	2,8	5,7
Février	2,9	2,2	5,1
Mars	2,2	2,1	4,3
Avril	1,6	2,4	4,0
Mai	1,9	2,6	4,5
Juin	1,1	2,7	3,8

Les organismes prêteurs d'argent à très court terme ont dû chercher d'autres formes de placement. Ils ont pu employer une partie de leurs fonds en souscrivant des certificats de trésorerie à très court terme. Les liquidités qui n'ont pu être employées sont venues accroître les comptes courants créditeurs à la Banque Nationale.

L'état du marché a provoqué une diminution constante des taux d'intérêt à très court terme et à court terme à partir de décembre 1957. Le taux de l'argent au jour le jour a été ramené de 2,25 p.c. en décembre à 1,25 p.c. en juin 1958. Il en est de même pour les certificats de trésorerie à très court terme dont le

régime a été modifié lors de la réforme de novembre 1957 et qui sont émis par l'intermédiaire de la Banque Nationale : le taux des certificats à 15 jours est

Tableau XVII.

Encours des certificats de trésorerie à très court terme
(En milliards de francs)

Fin de mois		
1957	Novembre	1,2
	Décembre	1,5
1958	Janvier	1,8
	Février	2,2
	Mars	3,5
	Avril	5,6
	Mai	5,9
	Juin	5,5

passé d'un maximum de 2,75 p.c. en décembre à 1,60 p.c. en juin 1958. Les certificats à court terme créés par la réforme de novembre et émis par adjudications publiques, ont suivi une évolution à peu près analogue : le taux des certificats à 12 mois a atteint le niveau le plus élevé, soit 5,39 p.c. lors de l'adjudication du 6 janvier 1958, pour tomber ensuite à 4,68 p.c. lors de l'adjudication du 3 juin.

LES CREDITS AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS RESIDENTS

L'ensemble des crédits aux entreprises et particuliers est resté pratiquement stable au cours des douze derniers mois. Cette stabilité mérite de retenir l'attention, car elle se produit pour la première fois depuis 1950 au moins.

Tableau XVIII.

Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers *
(En milliards de francs)

Fin de période	Crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique							Crédits aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger			Total général	dont : crédits accordés à l'origine par les banques de dépôts
	logés dans les organismes monétaires				logés en dehors des organismes monétaires	Total	dont : crédits pour le financement des ventes à tempérament **	logés dans les organismes monétaires	logés en dehors des organismes monétaires	Total		
	dans les banques de dépôts	à la B.N.B.	dans les autres organismes	Total								
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) + (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10) = (8) + (9)		
1954 Décembre	30,5	9,2	2,0	41,7	8,1	49,8	3,2	1,7	1,6	3,3	53,1	51,0
1955 Décembre	35,5	7,4	1,5	44,4	7,6	52,0	3,6	3,1	1,0	4,1	56,1	53,8
1956 Juin	36,4	3,9	1,8	42,1	10,6	52,7	3,9	3,1	2,0	5,1	57,8	55,9
Septembre	36,7	6,2	2,2	45,1	10,2	55,3		2,6	1,8	4,4	59,7	57,5
Décembre	36,3	10,7	2,0	49,0	9,4	58,4	3,9	3,2	1,1	4,3	62,7	60,6
1957 Mars	37,1	11,3	1,7	50,1	10,3	60,4		2,9	1,2	4,1	64,5	62,1
Juin	36,4	12,3	2,2	50,9	10,1	61,0	4,2	3,2	1,3	4,5	65,5	63,5
Septembre	36,7	12,4	1,8	50,9	9,1	60,0		2,6	1,6	4,2	64,2	62,3
Décembre	37,8	13,4	1,5	52,7	8,8	61,5	4,0	3,2	1,2	4,4	65,9	63,3
1958 Mars	39,0	8,5	1,7	49,2	11,0	60,2		2,3	2,1	4,4	64,6	62,0

* Ce tableau met à jour des données publiées antérieurement dans ce Bulletin (cfr. Bulletin d'Information et de Documentation, décembre 1957, p. 488).
** Source : Institut National de Statistique.

Cependant, à l'intérieur de l'encours global, inchangé, se produisent des mouvements tant en ce qui concerne les secteurs bénéficiaires de crédits qu'en ce qui concerne la localisation de ces crédits.

Les crédits aux résidents sont plutôt en diminution, alors que ceux octroyés aux entreprises et particuliers résidant à l'étranger augmentent légèrement.

Ces derniers sont calculés en majeure partie sur base de l'encours des acceptations visées bancaires et commerciales représentatives d'exportations et leur évolution est influencée non seulement par l'allure des exportations, mais aussi par les facilités de crédits plus ou moins grandes accordées par les exportateurs et par la politique de visa suivie par la Banque Nationale.

Bien que la valeur des exportations ait fléchi depuis quelques mois, l'encours des acceptations visées bancaires et commerciales représentatives d'exportations n'a pas diminué.

Tableau XIX.

Encours des acceptations visées en francs belges représentatives d'exportations

(En milliards de francs)

Fin de mois		
1955	Décembre	3,1
1956	Décembre	2,8
1957	Mars	2,7
	Juin	2,9
	Septembre	2,6
	Décembre	2,8
1958	Janvier	2,6
	Février	2,7
	Mars	2,9
	Avril	3,3
	Mai	3,5

Le montant des acceptations nouvelles, visées par la Banque Nationale, représente un pourcentage légèrement croissant des ventes à l'étranger : 5,6 p.c. et 6,5 p.c. pour les premier et second semestres de 1957 et 6,9 p.c. pour le premier trimestre de 1958. Cette situation pourrait s'expliquer par l'élargissement des facilités de crédits accordées par les exportateurs belges en vue de lutter contre le fléchissement de la demande étrangère. Mais elle tient plus encore à la politique suivie par la Banque en matière de visa. En août 1956, des restrictions avaient été apportées à l'octroi du visa pour les exportations de certains produits. Mais l'évolution de l'activité économique et des commandes de l'étranger au cours des derniers mois de 1957 a donné lieu à un élargissement des facilités accordées à l'exportation, notamment pour le charbon et les produits sidérurgiques. En février 1958, de nouvelles mesures ont assoupli les conditions générales du visa.

Du côté des crédits aux entreprises et particuliers résidant en Belgique, on enregistre une diminution des prêts servant à financer les ventes à tempérament. Une chute se produit également dans les crédits bancaires destinés au financement des importations tels qu'ils sont mesurés par l'encours des acceptations visées représentatives d'importations. Un accroissement apparaît par contre dans les crédits destinés à la production ou aux transactions intérieures.

Les crédits bancaires servant à financer les ventes à tempérament se sont réduits pendant le second semestre de 1957. Les soldes restant dus sur toutes les ventes à tempérament ont cependant continué à s'accroître pendant cette période, mais la part financée par les vendeurs, des organismes de financement et des particuliers a augmenté plus rapidement que le total. Il est possible que cette modification dans le mode de financement des ventes à tempérament soit due à la politique plus restrictive adoptée par les banques dans ce domaine.

Comme pour les exportations, l'évolution des acceptations en francs belges visées représentatives d'importations subit l'influence non seulement des mouvements du commerce d'importation, mais aussi des changements survenus dans la politique d'octroi de visa de la Banque Nationale.

La valeur des importations s'est encore accrue légèrement pendant le premier semestre de 1957, mais est en diminution depuis. Celle-ci est due à une baisse de la valeur unitaire et plus récemment à une réduction des quantités importées.

Les conditions d'octroi du visa, déjà rendues plus rigoureuses en août 1955, ont encore été renforcées en février, juin et novembre 1957.

Tableau XX.

Encours des acceptations visées en francs belges représentatives d'importations

(En milliards de francs)

Fin de mois		
1955	Décembre	4,9
1956	Décembre	5,3
1957	Mars	5,4
	Juin	4,8
	Septembre	4,1
	Décembre	4,2
1958	Janvier	4,1
	Février	3,9
	Mars	3,6
	Avril	3,3
	Mai	3,3

Sous l'influence de ces deux facteurs, l'encours des acceptations en francs belges visées représentatives d'importations, qui avait atteint 5,6 milliards en janvier 1957, a diminué de façon presque continue depuis lors et se situait à 3,3 milliards en avril 1958.

Le volume des acceptations en francs belges visées représente une part assez constante de la valeur des importations en 1956 et 1957, mais cette part relative décroît quelque peu pendant le premier trimestre de 1958.

Quant aux acceptations en devises, elles sont restées sensiblement au même niveau pendant la période étudiée. Le mouvement de baisse qui semble se dessiner actuellement est vraisemblablement dû à la contraction saisonnière des importations de coton américain.

Pendant l'année 1956 et le premier semestre de 1957, le recours au crédit pour la production et la distribution à l'intérieur de l'économie, ainsi que la production industrielle et les transactions se sont considérablement accrus, mais le crédit a subi l'augmentation la plus forte. Depuis le second semestre de 1957, l'indice de la production industrielle et celui des prix de gros industriels fléchissent, tandis que les transactions soumises aux taxes se maintiennent sensiblement à leur niveau antérieur et que l'encours des crédits aux entreprises pour le financement de la production et des transactions intérieures continue de s'accroître très légèrement.

Des indications plus détaillées montrent que l'évolution de la conjoncture a eu des répercussions très différentes sur le recours au crédit des entreprises des divers secteurs.

L'augmentation des crédits pendant le second semestre de 1956 et le premier semestre de 1957 intéressait essentiellement trois secteurs : les transports, les industries chimiques et le commerce, l'accroissement des crédits utilisés par ces deux derniers secteurs devant être mis en relation avec l'effet sur l'économie des événements internationaux du quatrième trimestre de 1956.

Au cours du second semestre de 1957 et du premier trimestre de 1958, le recours au crédit provient

essentiellement des industries alimentaires et des transports et, dans une mesure moindre, de la métallurgie, des charbonnages et des industries chimiques, tandis que les crédits dont bénéficient les autres secteurs sont en régression.

Les industries alimentaires se sont trouvées dans la nécessité de couvrir des stocks plus importants, notamment pour le sucre et le beurre. Il en est de même des charbonnages qui ont dû faire face aux difficultés d'écoulement par un recours accru au crédit.

La diminution des crédits semble se répartir assez également sur l'ensemble des autres branches d'activité; elle est cependant plus nettement perceptible en ce qui concerne le commerce, le textile et les petits crédits.

Quant au financement des crédits, on constate au premier trimestre de 1958 une réduction des crédits logés dans les organismes monétaires et un accroissement des autres crédits. Le fléchissement des crédits logés dans les organismes monétaires se retrouve d'ailleurs essentiellement dans le recours moins élevé à la Banque Nationale. Cette évolution traduit la contraction des crédits bancaires et la liquidité plus grande sur le marché monétaire.

MOUVEMENTS DES DIVERS AUTRES ACTIFS ET PASSIFS DES ORGANISMES MONÉTAIRES

En dehors des éléments de la situation active et passive du système monétaire analysés plus haut, il en reste peu d'autres qui aient une signification importante pour expliquer les variations de la création de monnaie.

Tableau XXI.

Mouvements des créances et engagements « divers » des organismes monétaires et de leurs fonds propres, immobilisations et emprunts obligataires *

(En milliards de francs)

Périodes	Créances et engagements divers **	Fonds propres et immobilisations ***	Emprunts obligataires des banques de dépôts	Soldo des opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la C.N.C.P.	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
1955 Année	- 0,3	—	- 0,9	+ 1,4	+ 0,2
1956 Année	+ 0,1	- 0,7	- 0,5	- 0,1	- 1,2
1957 1 ^{er} semestre	- 0,5	- 0,5	- 0,1	- 1,8	- 2,9
3 ^e trimestre	+ 0,1	- 0,4	- 0,1	- 0,2	- 0,6
4 ^e »	- 0,6	+ 0,1	- 0,4	- 0,4	- 1,3
1958 1 ^{er} trimestre	+ 0,1	+ 0,1	- 0,4	- 0,3	- 0,5

* Signe + : facteur de création de monnaie; signe — : facteur de destruction de monnaie.

** Prêts ou emprunts d'argent à très court terme; prêts à des institutions publiques; provisions à la B.N.B. pour financer les accords de paiements; soldo de créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers les nationaux.

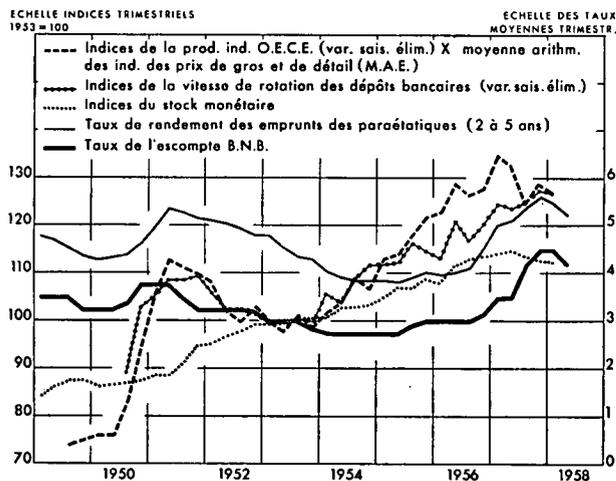
*** Banque Nationale, banques de dépôts et Institut de Réescote et de Garantie.

On peut noter la reprise des émissions d'emprunts obligataires et de bons de caisse des banques de dépôts. Ces émissions avaient pratiquement été interrompues pendant la tension de 1957. Le mouvement qui persiste au début de 1958 confirme la diminution de la demande d'encaisses actives évoquée plus haut.

APERÇU GENERAL

Le graphique ci-dessous cherche à montrer certaines relations entre les mouvements conjoncturels déterminant les besoins d'encaisses actives, le stock monétaire, la vitesse de rotation des dépôts ban-

Relations entre la valeur de la production industrielle, l'offre de moyens de paiement et les taux de l'intérêt



caires et les taux de l'intérêt. Ceux-ci sont représentés à la fois par le taux de l'escompte officiel et les rendements des emprunts de deux à cinq ans des organismes paraétatiques.

Le graphique met en lumière l'expansion de la valeur de la production industrielle de 1954 au début de 1957 et le renversement de la conjoncture amorcé depuis le second trimestre de 1957; le mouvement est dû plus au progrès de la production qu'à la hausse des prix qui, somme toute, fut modérée contrairement à la période qui suivit le déclenchement de la guerre de Corée.

Les besoins d'encaisses actives par suite de l'expansion de la valeur de la production industrielle ont été satisfaits à la fois par une augmentation du stock monétaire et par une accélération de la vitesse de rotation.

Jusqu'au premier semestre de 1955, les besoins accrus d'encaisses actives ont été couverts aisément et les taux de l'intérêt sont restés stables, et même faiblement orientés à la baisse.

Mais, à partir du milieu de 1955, une tension croissante a régné sur le marché monétaire, qui apparaît dans le relèvement d'abord modéré, puis, à partir du quatrième trimestre de 1956, très rapide des taux d'intérêt.

Toutefois, le renversement de la tendance conjoncturelle en 1957 n'amène pas immédiatement une détente sur le marché monétaire. En effet, les déficits de la balance des paiements au cours des trois premiers trimestres de 1957 ont pour résultat d'accroître la tension du marché monétaire; la vitesse de rotation des dépôts bancaires accuse une nouvelle accélération et les taux de l'intérêt continuent à hausser pour atteindre en novembre 1957 un niveau maximum depuis la fin de la guerre.

Depuis lors, le fléchissement conjoncturel s'accroissant, les flux de paiements se ralentissent et la demande d'encaisses actives se réduit dans certains secteurs. La légère contraction des crédits bancaires au premier trimestre de 1958 est un symptôme de cette détente. En revanche, le volume des moyens de paiement a tendance à s'accroître depuis février 1958. Il en résulte que les taux d'intérêt sont à la baisse depuis le premier trimestre de cette année.

Tableau XXII.

Vitesse de rotation des dépôts bancaires à vue et des avoirs en comptes de chèques postaux Montants globaux des paiements effectués au moyen de ces avoirs *

Moyennes mensuelles par mois-type de 25 jours	Coefficient de rotation des :		Montants globaux des paiements effectués au moyen de :		
	Dépôts bancaires à vue (1)	Avoirs en C.C.P. ** (2)	Dépôts bancaires à vue (3)	Avoirs en C.C.P. ** (4) (en milliards de francs)	Total (5)
1954	1,83	2,99	68,4	64,6	133,0
1955	1,94	3,05	76,3	66,6	142,9
1956 1 ^{er} semestre	2,00	2,97	83,2	69,8	153,0
2 ^e »	2,01	3,07	87,9	71,4	159,3
1957 1 ^{er} semestre	2,13	3,22	93,1	76,6	169,7
2 ^e »	2,12	3,27	90,8	76,6	167,4
1958 5 premiers mois	2,16	3,38	89,6	82,2	171,8

* Approximations données par le total des débits en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

** Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer les virements de compte à compte constituant double emploi, qui résultent de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

La détente monétaire demeure cependant limitée, jusqu'à présent tout au moins : la comparaison dans le temps des taux de l'intérêt fait ressortir que leur niveau actuel est encore relativement élevé par rapport aux minima enregistrés au cours des récessions modérées de 1949-1950 et de 1953-1954.

Dans le graphique ci-dessus, un indice de la production industrielle a été multiplié par un indice des prix pour représenter l'évolution de la valeur des transactions. Des indications concernant cette évolution sont également fournies par celle des paiements effectués au moyen d'avoirs en comptes bancaires ou de dépôts à l'Office des Chèques Postaux.

Le montant global des paiements réglés au moyen d'avoirs bancaires à vue culmine au premier semestre de 1957. On enregistre par la suite une réduction progressive du volume de ces paiements.

Par contre, les paiements effectués au moyen d'avoirs en comptes de chèques postaux se sont encore accélérés au début de 1958. On peut, semble-t-il, attribuer cette divergence aux facteurs suivants : la contraction de nos échanges extérieurs, d'une part, et la récession interne, d'autre part, affectent sans doute davantage les transactions des grandes entreprises utilisant la monnaie bancaire, alors que la stabilité plus grande des ventes destinées à la consommation intérieure soutient le chiffre d'affaires des firmes utilisant la monnaie fiduciaire et les avoirs en comptes de chèques postaux; d'ailleurs, l'allure divergente des prix de gros et des prix de détail accentue vraisemblablement, pour ces mêmes raisons, le mouvement décrit ci-dessus.

Mais il se peut aussi que des virements importants dans le système de la sécurité sociale aient accru

artificiellement la masse des règlements recensés par l'Office des Chèques Postaux.

Néanmoins, les effets supposés différents qu'a le retournement conjoncturel sur l'activité des encaisses des divers secteurs semblent confirmés par le changement intervenu dans la structure du stock monétaire : l'augmentation relative de la monnaie scripturale dans le total des moyens de paiement, qui s'était poursuivie régulièrement pendant la période d'essor, a cessé au début de 1957, pour faire place, dès le milieu de la même année, à une augmentation plus rapide des encaisses en billets : le développement des revenus des particuliers, le déstockage dans les entreprises et la réduction de l'activité et des échanges avec l'étranger ont certainement contribué à ce renversement.

Tableau XXIII.

**Pourcentage de la monnaie fiduciaire
dans le stock monétaire**

Périodes	Moyenne par période
1953 Année	59,0
1954 Année	58,3
1955 Janvier à avril	58,2
Mai à août	58,3
Septembre à décembre	57,9
1956 Janvier à avril	57,6
Mai à août	57,6
Septembre à décembre	57,8
1957 Janvier à avril	57,6
Mai à août	57,7
Septembre à décembre	58,7
1958 Janvier à avril	58,4

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1958. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

Evoluzione della rete degli sportelli bancari in Belgio negli ultimi venti anni. (*Bancaria, Rassegna dell'Associazione Italiana, Rome, XIV, n° 5, mai 1958, pp. 556-559.*)

Le marché immobilier et le marché hypothécaire en Belgique en 1957. (*Crédit Mutuel Hypothécaire, Bruxelles, 1958, 36 p.*)

Les banques en 1957. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XIII, n° 27, 5 juillet 1958, pp. 261-265.*)

SCHOELLER P., Les finances privées en 1957. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, XXIV, n° 4, juin 1958, pp. 285-314.*)

2. BOURSE — EPARGNE

Le secteur public et le marché des capitaux en 1957. (*Bulletin de Documentation du Ministère des Finances, Bruxelles, n° 4, avril 1958, pp. 5-14.*)

Principes de placement. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, XIII, n° 26, 28 juin 1958, pp. 253-256.*)

3. PRIX — SALAIRES

Aspects de la formation des prix sur le marché congolais. (*Bulletin Commercial Belge, Office Belge du Commerce Extérieur, Bruxelles, LXXII, n° 6, juin 1958, pp. 21-29.*)

BAUDHUIN F., Prix, consommation, balance et revenus en 1957. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, XXIV, n° 4, juin 1958, pp. 417-448.*)

Salaires et charges sociales en Belgique et dans les pays voisins. (*Industrie, Revue mensuelle de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, XII, n° 6, juin 1958, pp. 479-487.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

De financiering der gemeentelijke investeringen in de Beneluxlanden. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XLIII, n° 2136, 11 juin 1958, pp. 469-471.*)

KERVYN de LETTENHOVE A., Les finances publiques en 1957. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, XXIV, n° 4, juin 1958, pp. 251-284.*)

Le secteur public et le marché des capitaux en 1957. (*Bulletin de Documentation du Ministère des Finances, Bruxelles, n° 4, avril 1958, pp. 5-14.*)

VAN HOUTTE J., Principes de droit fiscal belge. (*Erasme, Bruxelles, 1958, 408 p.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le marché de l'emploi dans l'industrie belge du meuble. (*Etudes Economiques et Sociales, Office National du Placement et du Chômage, Bruxelles, mai 1958, pp. 1-24.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

BERNSTEIN E., Strategic factors in balance of payments adjustment. (*The Review of Economics and Statistics, Cambridge, XL, n° 1, février 1958, pp. 133-142.*)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

COURTIN R., Le marché commun. (*Editions de l'Epargne, Paris, 1958, 27 p.*)

D'ALAURO O., Considerazioni sulla armonizzazione delle politiche commerciali e monetari nel « Mercato Comune » (*Economia Internazionale, Gênes, XI, n° 1, février 1958, pp. 67-109.*)

MEIER E., De Europese economische integratie. (*Stenfert Kroese, Leyde, 1958, 347 p.*)

RIFFLET R., Les syndicats belges et la C.E.C.A. (*Revue de l'Institut de Sociologie Solvay, Université Libre de Bruxelles, 1958, n° 1, pp. 139-230.*)

SCITOVSKY T., The doctrine of comparative advantage and the European Coal and Steel Community. (*Economia Internazionale, Gênes, XI, février 1958, pp. 21-36.*)

VERRIJN STUART G., Geldpolitiek en kapitaalverkeer in de Europese Economische Gemeenschap. (*Economisch en Sociaal Tijdschrift, St-Ignatius-Handelshogeschool, Anvers, XII, n° 3, juin-août 1958, pp. 141-154.*)

10. GENERALITES

BAUDHUIN F., Crise ou pas crise ? (*Revue de la Société Belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LVII, n° 180, mars-avril 1958, pp. 249-254.*)

KOUTNY E., L'économie congolaise en 1957. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, XXIV, n° 4, juin 1958, pp. 449-456.*)

Les investissements au Congo belge. (*Bulletin mensuel de la Banque du Congo Belge, Bruxelles, XI, n° 5, mai 1958, pp. 141-145.*)

VAN ROMPUY V., Beschouwingen over richting, vorm en inhoud van de Belgische economische politiek in de eerstvolgende jaren. (*Economisch en Sociaal Tijdschrift, St-Ignatius-Handelshogeschool, Anvers, XII, n° 3, juin-août 1958, pp. 155-168.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 18 avril 1958

portant approbation de l'accord portant révision et renouvellement de l'accord international du blé, conclu à Londres, le 25 avril 1956 (Moniteur du 15 juin 1958, p. 4.974).

Article unique. — L'accord portant révision et renouvellement de l'accord international du blé, conclu à Londres le 25 avril 1956, sortira son plein et entier effet.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté ministériel du 29 mars 1958

réglant l'exécution des dispositions légales relatives au régime d'accise des huiles minérales (Moniteur du 14 juin 1958, p. 4.937). Erratum (Moniteur du 14 juin 1958, p. 4.950).

Loi du 15 avril 1958

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1958 (Moniteur du 5 juin 1958, p. 4.657).

TITRE I^{er}. — *Dépenses ordinaires.*

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1958, afférentes au Ministère de l'Agriculture (...), des crédits s'élevant à la somme de 1.212.647.000 francs.
.....

TITRE II. — *Dépenses extraordinaires.*

Art. 6. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 113.000.000 francs (...).

Il pourra être fait usage, dès le 1^{er} janvier 1959, des crédits d'engagement accordés par la présente loi et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1958.

Art. 7. — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures, sont ouverts jusqu'à concurrence de 93.000.000 francs (...).

Il pourra être fait usage, dès le 1^{er} janvier 1959, des crédits de paiement accordés par la présente loi et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1958.

Art. 8. — Le Roi fixe, dans les limites de chacune des autorisations portées au titre II du tableau de la présente loi, le montant du crédit à rattacher à la rubrique correspondante de l'exercice 1959, reconnu nécessaire à la réalisation de l'objet pour lequel le crédit a été alloué.

Il est fait usage de ces autorisations conformément à l'alinéa 2 des articles 6 et 7 ci-dessus.

Arrêté royal du 5 avril 1958

modifiant l'arrêté royal n° 120 du 27 février 1935 instituant une Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne (Moniteur des 16-17 juin 1958, p. 5.035).

Article 1^{er}. — L'article 1^{er} de l'arrêté royal n° 120 du 27 février 1935 instituant une Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, est remplacé par la disposition suivante :

« **Article 1^{er}.** — Le Roi est autorisé à approuver les statuts d'une Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne.

» Cette société a pour objet :

» 1^o d'acquérir des biens immobiliers en vue de la création et de l'aménagement de petites propriétés terriennes;

» 2^o de provoquer la création de sociétés de petites propriétés terriennes et de les agréer;

» 3^o de faire des avances de fonds à ces sociétés;

» 4^o de réaliser la construction, dans la mesure où les sociétés agréées n'exécutent pas son programme de construction : des immeubles ou parties d'immeubles d'intérêt social ou collectif qui seraient nécessaires au sein d'un ensemble de petites propriétés terriennes; la Société Nationale confie ou cède la gestion de ces immeubles et parties d'immeubles d'intérêt social ou collectif à des sociétés agréées.

» Elle peut toutefois en assumer elle-même la gestion, aussi longtemps que l'acte de mandat ou de cession ne sera pas établi;

» 5^o d'aménager, de vendre et de donner en location les immeubles dont elle est propriétaire;

» 6^o de consentir des prêts pour la construction, l'aménagement et l'achat d'immeubles tels que ceux prévus au 1^o et au 4^o;

» 7^o de consentir les prêts pour l'équipement mobilier indispensable des immeubles construits par elle ou par des sociétés agréées;

» 8^o d'acquérir les réserves de terrains nécessaires pour assurer le développement harmonieux de l'habitat social;

» 9^o de céder ces réserves à des sociétés immobilières de service public, de les revendre par parcelles sans esprit de lucre, à des particuliers, directement ou à l'intervention d'une société agréée, en imposant aux acquéreurs outre l'obligation de construire et celle de mettre en valeur, des servitudes pour le maintien de l'aspect et de l'agencement fonctionnel des ensembles.

» La société soumet à l'approbation du Ministre de la Santé publique et de la Famille ses programmes d'acquisition de terrains à bâtir et de construction d'ensembles de petites propriétés terriennes.

» Elle soumet à l'approbation du Ministre des Finances et du Ministre de la Santé publique et de la Famille les taux et les conditions de ses prêts relatifs au logement.

» Le Roi peut, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, limiter temporairement l'objet de la Société en vue de diriger son activité relative au logement vers les tâches plus urgentes. »

Art. 2. — L'article 2 du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« **Art. 2.** — En vue de la réalisation de son objet, la Société Nationale peut acquérir, vendre et donner en location tous immeubles bâtis ou non bâtis. La vente de ces biens

se fait par adjudication publique. Toutefois, les terrains cédés aux sociétés immobilières de service public et les petites propriétés terriennes peuvent être vendus de gré à gré. »

Art. 3. — L'article 5 du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« **Art. 5.** — La Société Nationale peut organiser un service social d'aide, d'encouragement et de conseil au bénéfice des occupants de petites propriétés terriennes. »

Art. 4. — L'article 8 du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« **Art. 8.** — Sont considérés comme petites propriétés terriennes, à la condition de convenir et d'être destinés exclusivement à des personnes de revenus modestes :

» 1^o les immeubles constituant une petite exploitation agricole et les terrains aménagés en jardins ou en petites cultures, pour autant qu'ils répondent aux conditions fixées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres sur avis de la Société Nationale;

» 2^o les immeubles appropriés au logement d'une famille, y compris le jardin, le lopin de terre et autres dépendances de la maison pour autant qu'ils répondent aux conditions fixées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, sur avis de l'Institut National du Logement et de la Société Nationale. »

Art. 5. — L'article 9 du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« **Art. 9.** — Pour l'application du présent arrêté, seront considérées comme personnes de revenus modestes, les personnes qui répondent aux conditions fixées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, sur avis de la Société Nationale. »

Art. 6. — L'article 10 du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« **Art. 10.** — La Société Nationale, conformément à un règlement d'ordre général arrêté par le Roi, accorde l'agrégation aux sociétés établies dans un but d'intérêt social qui ont pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion, l'aménagement, la mise en valeur d'immeubles tels que ceux prévus à l'article 1^{er}, 1^o et 4^o, la construction des bâtiments nécessaires pour leur exploitation ainsi que l'achat du matériel et du cheptel nécessaires aux mêmes fins.

» En cas de refus ou de retrait d'agrégation, la société intéressée dispose d'un recours au Roi.

» Sont admis à souscrire au capital de ces sociétés, l'Etat, les provinces, les communes, les commissions d'assistance publique et les particuliers.

» Cette participation sera en tout cas subordonnée à la condition qu'une partie des propriétés soit aménagée pour des familles comprenant au moins cinq personnes, et en donnant parmi celles-ci, la préférence à celles qui ont au moins trois enfants. »

Art. 7. — Il est inséré dans le même arrêté royal un article 10bis, rédigé comme suit :

« **Art. 10bis.** — Sur avis de la Société Nationale, le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, détermine le taux des loyers applicables aux locataires des sociétés agréées et à ceux de la Société Nationale, les conditions d'admission des locataires qui doivent être des personnes de revenus modestes et parmi celles-ci, les priorités spéciales au bénéfice de certains candidats-locataires, le taux et les conditions d'octroi des remises de loyer à accorder aux locataires chefs de famille nombreuse, les conditions relatives à la salubrité, à l'inspection, à la jouissance personnelle de l'immeuble et aux précautions à prendre contre la spéculation.

» L'Etat prend en charge les remises de loyer accordées en vertu du premier alinéa du présent article aux locataires chefs de famille nombreuse. »

Art. 8. — Il est inséré dans le même arrêté royal un article 10ter, rédigé comme suit :

« **Art. 10ter.** — Les commissions d'assistance publique peuvent verser directement aux sociétés agréées de petite propriété terrienne et aux personnes qui louent des logements aux familles nombreuses, nécessiteuses ou évacuées de locaux insalubres, la partie de loyer représentant le secours qui leur serait octroyé pour leur logement.

» Dans les cas où l'Etat intervient par application de l'article 12 de la loi du 7 décembre 1953, il rembourse aux commissions d'assistance publique la part qui lui incombe. »

Art. 9. — Il est inséré dans le même arrêté royal un article 12bis, rédigé comme suit :

« *Art. 12bis.* — Sur avis de l'Institut National du Logement et après consultation de la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne et selon un règlement général qu'il arrête, le Roi peut opérer la fusion de plusieurs sociétés agréées de petite propriété terrienne en une société nouvelle ou l'absorption d'une de ces sociétés par une autre.

» La fusion ne peut être opérée que si l'assemblée générale de chaque société intéressée a émis un avis favorable à la majorité requise conformément aux statuts qui régissent la société.

» Les parts ou actions détenues par les associés qui dans les trois mois de la fusion ou de l'absorption auront fait connaître leur opposition à y participer, leur seront remboursées à la valeur qui aurait été déterminée en cas de dissolution par application des statuts. »

Art. 10. — L'article 16, alinéa 2, du même arrêté royal est remplacé par la disposition suivante :

« Il peut s'opposer à l'exécution de toute mesure qui serait contraire à la loi, aux statuts ou à l'intérêt général. »

Art. 11. — Notre Ministre de la Santé publique et de la Famille, Notre Ministre de l'Agriculture et Notre Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Loi du 30 avril 1958

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1958 (Moniteur du 4 juin 1958, p. 4.600).

TITRE I^{er}. — Dépenses ordinaires.

Article 1^{er}. — Il est ouvert pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1958, afférentes au Ministère de l'Instruction publique (...) des crédits s'élevant à la somme de 10.931.947.000 francs.

TITRE II. — Dépenses extraordinaires.

Art. 11. — Des crédits d'engagement sont ouverts pour un montant de 20.000.000 francs (...).

Il pourra être fait usage, dès le 1^{er} janvier 1959, des crédits d'engagement accordés par la présente loi et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1958.

Art. 12. — Des crédits de paiement résultant des obligations contractées en exécution des autorisations accordées par la présente loi et par les lois antérieures sont ouverts jusqu'à concurrence de 19.000.000 francs (...).

Il pourra être fait usage dès le 1^{er} janvier 1959 des crédits de paiement accordés par la présente loi, et dont il n'aurait pas été fait emploi au 31 décembre 1958.

TITRE III. — Organismes d'intérêt public.

Art. 15. — Est approuvé le budget du Fonds national des études pour l'exercice 1958 (...).

Ce budget s'élève pour les recettes à 125.076.000 francs et pour les dépenses à 124.500.000 francs.

Arrêté royal du 30 avril 1958

relatif aux modalités d'affectation du fonds de réserve constitué à la Banque Nationale de Belgique au moyen de la taxe exceptionnelle de conjoncture perçue en vertu de la loi du 12 mars 1957 (Moniteur du 7 juin 1958, p. 4.747).

Article 1^{er}. — La quotité de 25/55^e qui, dans le fonds de réserve constitué à la Banque Nationale de Belgique au moyen du produit de la taxe exceptionnelle de conjoncture, doit être affectée à des fins économiques d'intérêt général en vertu de l'article 7, alinéa 4, de la loi du 12 mars 1957, sera utilisée comme suit :

a) une somme de 150 millions de francs, répartie en six tranches annuelles de 25 millions chacune, sera attribuée aux établissements de haut enseignement et de recherche scientifique, à titre d'aide provisionnelle destinée à leur permettre de faire face aux besoins les plus urgents en matière de personnel d'enseignement et de recherche et de personnel auxiliaire de la recherche.

Le Ministre de l'Instruction publique désigne les établissements bénéficiaires et détermine les provisions attribuées à chacun d'eux;

b) une somme de 25 millions de francs sera attribuée aux établissements de haut enseignement et de recherche scientifique, à titre d'aide provisionnelle destinée à leur permettre de faire face aux besoins les plus urgents d'équipement en installations scientifiques.

Le Ministre de l'Instruction publique désigne les établissements bénéficiaires et détermine les provisions attribuées à chacun d'eux;

c) le solde de la quotité de 25/55^e sera affecté, conformément à la loi du 12 mars 1957, à des fins économiques d'intérêt général, telles que la recherche scientifique, l'amélioration de l'équipement des laboratoires universitaires et les recherches en matière d'énergie nucléaire. Les modalités de cette affectation seront déterminées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres.

Art. 2. — Les établissements qui auront reçu des provisions en vertu des §§ a et b, et éventuellement du § c de l'article précédent, justifieront de l'emploi de ces provisions selon des modalités à fixer par le Ministre de l'Instruction publique.

Art. 3. — Il est ouvert au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre, titre III, chapitre I^{er}, un article nouveau, n^o 903-10, placé sous la gestion du Ministre de l'Instruction publique et intitulé : « Investissements scientifiques à des fins économiques d'intérêt général par prélèvement sur le fonds de réserve constitué à la Banque Nationale de Belgique, au moyen du produit de la taxe exceptionnelle de conjoncture ».

Art. 4. — Le Ministre de l'Instruction publique ordonnancera, à charge de l'article 903-10, visé à l'article précédent, les dépenses déterminées conformément à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Art. 5. — Par prélèvement sur le fonds de réserve constitué dans ses livres au moyen de la taxe exceptionnelle de conjoncture perçue en vertu de la loi du 12 mars 1957, la Banque Nationale de Belgique versera dans la Caisse de l'Etat, au profit de l'article 903-10 du Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre, les sommes nécessaires pour couvrir le paiement des ordonnances créées en vertu de l'article 4 du présent arrêté.

Ces versements de la Banque Nationale s'effectueront à la requête de l'Administration de la Trésorerie et de la Dette publique.

Art. 6. — Le paiement des ordonnances créées en vertu de l'article 4 et les versements prévus à l'article 5 du présent arrêté auront lieu simultanément pour des montants égaux.

Art. 7. — Notre Ministre des Finances et Notre Ministre de l'Instruction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 20 mai 1958

pris en application de l'article 1^{er} de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 1^{er} juin 1958, p. 4.520).

Article 1^{er}. — Le warrant charbonnier porte sur une certaine quantité de marchandises, d'une ou de plusieurs sortes spécifiées, sans qu'il soit nécessaire de séparer matériellement

ment les marchandises warrantées des autres marchandises détenues par l'entreprise qui a mis le warrant en circulation.

Art. 2. — Le porteur du warrant charbonnier peut faire constater à tout moment l'état des marchandises warrantées par la personne mandatée par lui à cette fin.

Art. 3. — Le warrant charbonnier est daté et signé par le Ministre ayant les mines dans ses attributions ou par l'un des fonctionnaires délégués par lui.

Art. 4. — En plus des attestations prévues à l'article 5 de la loi du 5 mai 1958, le warrant charbonnier porte les mentions suivantes :

1° l'endroit où le stock est déposé et, s'il a lieu, par qui il est assuré contre les risques d'incendie ou autres;

2° la dénomination ou la raison sociale et le siège social de l'entreprise à laquelle le warrant charbonnier est délivré;

3° le montant des avances garanties par les marchandises warrantées et la date de leur remboursement;

4° les réductions du stock, par suite des ventes réalisées conformément à la convention intervenue avec le porteur;

5° le montant des remboursements effectués.

Art. 5. — Un exemplaire de la convention conclue entre l'entreprise qui a mis en circulation un warrant charbonnier et le porteur de ce warrant doit être remis au Ministre ayant les mines dans ses attributions; ce dernier veille à ce que cette convention soit portée à la connaissance de ceux auxquels le warrant a été transmis par voie d'endossement.

Art. 6. — Le Ministre ayant les mines dans ses attributions effectue ou fait effectuer des contrôles périodiques de l'existence et de la consistance des stocks constitués en gage.

Art. 7. — Notre Ministre des Affaires économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 8. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 27 mai 1958

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur du 1^{er} juin 1958, p. 4.519).

Arrêté royal du 30 mai 1958

portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (Moniteur du 12 juin 1958, p. 4.894).

Article unique. — Le montant de trois milliards de francs fixé à l'article 3 de la loi du 7 août 1953 concernant l'aide à la création, à l'extension, au rééquipement et à la rationalisation d'entreprises industrielles et artisanales, est porté à quatre milliards de francs, par la libération d'une tranche d'un milliard de francs.

Notre Ministre des Finances, Notre Ministre des Affaires économiques et Notre Ministre des Classes moyennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 30 mai 1958

portant à quatre milliards de francs le montant de la garantie que l'Etat peut attacher aux opérations visées par la loi du 7 août 1953 - Erratum (Moniteur du 14 juin 1958, p. 4.937).

Moniteur belge du 12 juin 1958, p. 4894. Dans l'en-tête de l'arrêté royal n° 163 du 30 mai 1958, au lieu de : « Arrêté

royal du 30 mai 1958 portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel », lire le titre comme ci-dessus.

Arrêté ministériel du 31 mai 1958

pris en application de l'article 5 de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 14 juin 1958, p. 4.955).

Article 1^{er}. — L'Office de Récupération Economique, à Bruxelles, est l'organisme chargé de l'émission des warrants charbonniers; il effectue les contrôles prévus à l'article 6 de l'arrêté royal du 20 mai 1958, pris en application de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages.

Art. 2. — Les warrants charbonniers sont datés et signés par l'un des fonctionnaires délégués suivants :

MM. Martens, Joseph, inspecteur général des Mines; Duflou, Raymond, conseiller au Service de l'Economie charbonnière.

Arrêté ministériel du 31 mai 1958

pris en application de l'arrêté royal du 20 mai 1958, relatif au financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 18 juin 1958, p. 5.078).

Article unique. — Toute entreprise sollicitant l'émission d'un warrant charbonnier, est tenue de fournir mensuellement à l'Office de Récupération Economique, pendant toute la durée de validité du warrant, pour chaque sorte de charbon :

1° les quantités extraites au cours du mois;

2° les quantités écoulées ou stockées au cours du même mois, qu'il s'agisse ou non de marchandises warrantées.

Ces renseignements seront adressés, en deux exemplaires, avant le 15 du mois suivant le mois envisagé.

Arrêté ministériel du 31 mai 1958

relatif au régime d'accise des bières (Moniteur du 20 juin 1958, p. 5.147).

Arrêté ministériel du 1^{er} juin 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 13 juin 1958, p. 4.916).

Arrêté royal du 7 juin 1958

portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel (Moniteur du 21 juin 1958, p. 5.172).

Article unique. — Le montant de 4.250.000.000 francs fixé par la loi du 7 juin 1956 portant relèvement du plafond des engagements de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel est élevé à 5.000.000.000 francs par libération d'une troisième tranche de 250.000.000 francs.

Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Classes moyennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui entre en vigueur lors de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté royal du 14 juin 1958

autorisant la Société Nationale du Logement à émettre, sous la garantie de l'Etat, un emprunt de 500 millions de francs (Moniteur du 21 juin 1958, p. 5.172).

Article 1^{er}. — La garantie de l'Etat est attachée à un emprunt d'un montant effectif de cinq cents millions de francs à émettre par la Société Nationale du Logement.

Art. 2. — L'emprunt sera émis par tranches et à des conditions qui seront préalablement approuvées par le Ministre des Finances.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paiements anticipatifs

de la taxe professionnelle de 1959 (Moniteur du 26 juin 1958, p. 5.327).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Loi du 18 avril 1958

portant approbation de l'accord portant révision et renouvellement de l'accord international du blé, conclu à Londres, le 25 avril 1956 (Moniteur du 15 juin 1958, p. 4.974). (Voir texte, rubrique I.)

Arrêté ministériel du 1^{er} juin 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 13 juin 1958, p. 4.916).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté royal du 20 mai 1958

pris en application de l'article 1^{er} de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 1^{er} juin 1958, p. 4.520). (Voir texte, rubrique II.)

Arrêté royal du 31 mai 1958

pris en application de l'article 5 de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 14 juin 1958, p. 4.955). (Voir texte, rubrique II.)

Arrêté ministériel du 31 mai 1958

pris en application de l'arrêté royal du 20 mai 1958, relatif au financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 18 juin 1958, p. 5.078). (Voir texte, rubrique II.)

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 28 novembre 1957

rendant obligatoire la décision du 20 novembre 1956 de la Commission paritaire nationale pour les entreprises horticoles et cultures spéciales, concernant la limitation de la durée du travail dans les entreprises d'arboriculture - Erratum (Moniteur des 9-10 juin 1958, p. 4.815).

Arrêté royal du 25 mars 1958

concernant la durée du travail effectif des travailleurs occupés dans certains services des grands magasins (Moniteur du 19 juin 1958, p. 5.100).

Arrêté royal du 21 avril 1958

modifiant le titre I^{er}, chapitre II, ainsi que le titre III, chapitre II, section IX, § 1^{er}, du Règlement général pour la protection du travail (Moniteur du 26 juin 1958, p. 5.314).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 25 mars 1958

rendant obligatoire la décision du 26 novembre 1957 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire, prorogeant la validité de la décision du 7 juin 1956 concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie artisanale, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 8 juillet 1957 (Moniteur du 22 juin 1958, p. 5.230).

Arrêté royal du 8 avril 1958

rendant obligatoire la décision du 9 avril 1957 de la Commission paritaire régionale de l'industrie des carrières de grès et de quartzite de la province de

Liège, prorogeant la validité de la décision du 9 juillet 1956 rendue obligatoire par l'arrêté royal du 11 mars 1957 et relative à la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à cette commission, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 22 juin 1958, p. 5.232).

Arrêté royal du 8 avril 1958

rendant obligatoire la décision du 11 décembre 1957 de la Commission paritaire nationale du commerce alimentaire concernant le rattachement des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 25 juin 1958, p. 5.283).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 19 mars 1958

modifiant l'arrêté royal du 24 octobre 1936, modifiant et coordonnant les statuts de la Caisse de secours et de prévoyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge (Moniteur du 19 juin 1958, p. 5.099).

Arrêté royal du 5 avril 1958

déterminant les modalités générales d'exécution des lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés - Erratum (Moniteur du 6 juin 1958, p. 4.715).

Arrêté royal du 15 avril 1958

portant modification de l'arrêté royal du 30 octobre 1956 fixant les règles de fonctionnement du Fonds de Solidarité et de Garantie (Moniteur du 13 juin 1958, p. 4.913).

Arrêté royal du 15 avril 1958

modifiant l'arrêté royal du 29 novembre 1956 portant règlement général de la pension de vieillesse des travailleurs indépendants (Moniteur du 13 juin 1958, p. 4.914).

Article 1^{er}. — Le 5^o de l'article 41 de l'arrêté royal du 29 novembre 1956, est remplacé par la disposition suivante : « jusqu'à concurrence de 25 p.c. au plus du total en prêts librement consentis au Fonds de Solidarité et de Garantie

en plus des prêts obligatoires prévus par l'article 13 de la loi; le taux d'intérêt de ces prêts librement conclus ne peut être inférieur à 4,25 p.c. l'an ».

.....

Loi du 28 avril 1958

modifiant l'arrêté-loi du 10 janvier 1945 concernant la sécurité sociale des ouvriers mineurs et assimilés et les lois relatives aux vacances annuelles des travailleurs salariés (Moniteur des 2-3 juin 1958, p. 4.553).

Loi du 10 mai 1958

modifiant la législation relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers (Moniteur du 7 juin 1958, p. 4.734).

Arrêté royal du 28 mai 1958

portant statut du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs (Moniteur des 2-3 juin 1958, p. 4.557).

Arrêté royal du 28 mai 1958

portant statut du Fonds national de retraite des ouvriers mineurs en matière d'organisation du régime de pensions de retraite et de veuve (Moniteur des 2-3 juin 1958, p. 4.561).

Arrêté royal du 31 mai 1958

relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux bateaux, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable à tout le Royaume pour la période du 1^{er} avril 1958 au 30 juin 1958 (arrêté n° 33). (Moniteur du 27 juin 1958, p. 5.348).



Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	31 mars 1958		30 avril 1958		31 mai 1958		Passif	31 mars 1958		30 avril 1958		31 mai 1958	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	558.298	25,0	648.122	28,8	776.037	32,9	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	76.925	3,4	55.168	2,4	52.277	2,2	Actions libérées de 25 %	125.000	5,6	125.000	5,5	125.000	5,3
III. Portefeuille réescomptable	559.745		397.961		291.074		II. Réserves :	21.663	1,0	21.663	1,0	21.663	0,9
1. Effets de commerce et acceptations de banque	167.617	7,5	168.521	7,5	83.831	3,6	1. Fonds de Réserve légale	8.320		8.320		8.320	
2. Bons du Trésor	392.128	17,6	229.440	10,2	207.243	8,8	2. Fonds de Réserve générale	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	30.396	1,4	30.659	1,4	24.749	1,1	III. Dépôts (or) :	553.987		705.743		762.113	
V. Dépôts à terme et avances :	303.153		374.795		451.674		Banques centrales :						
1. Or :							a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	—	—	6.873	0,3	6.890	0,3	b) de 3 à 6 mois	117.919	5,3	76.552	3,4	40.980	1,7
b) de 3 à 6 mois	6.907	0,3	—	—	—	—	c) à 3 mois au maximum	283.175	12,7	396.427	17,6	437.242	18,5
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	d) à vue	17.530	0,8	97.377	4,3	148.480	6,3
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
2. Monnaies :							b) de 3 à 6 mois	8.693	0,4	7.979	0,3	7.979	0,3
a) à 3 mois au maximum	233.173	10,4	386.988	14,9	351.993	14,9	c) à 3 mois au maximum	122.900	5,5	123.614	5,5	123.614	5,2
b) de 3 à 6 mois	32.215	1,4	—	—	31.011	1,3	d) à vue	3.770	0,2	3.794	0,2	3.818	0,2
c) de 6 à 9 mois	30.858	1,4	30.934	1,4	61.780	2,6	IV. Dépôts (monnaies) :	1.355.534		1.224.585		1.271.723	
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	1. Banques centrales :						
e) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	36.020	1,6	36.102	1,6	35.694	1,5
VI. Autres effets et titres :	634.224		678.745		693.045		b) de 9 à 12 mois	1.428	0,0	1.431	0,1	1.434	0,1
1. Or :							c) de 6 à 9 mois	3.098	0,1	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	33.184	1,5	43.434	1,9	43.303	1,8	d) de 3 à 6 mois	35.267	1,6	22.496	1,0	16.396	0,7
b) de 3 à 6 mois	36.547	1,6	50.833	2,3	61.135	2,6	e) à 3 mois au maximum	866.547	38,8	774.372	34,3	824.412	35,0
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	f) à vue	50.937	2,3	41.548	1,8	30.754	1,3
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
2. Monnaies :							a) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	376.432	16,9	397.403	17,6	422.729	17,9	b) de 6 à 9 mois	91.891	4,1	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	52.635	2,4	51.313	2,3	36.604	1,6	c) de 3 à 6 mois	168.937	7,6	92.254	4,1	92.465	3,9
c) de 6 à 9 mois	7.313	0,3	7.337	0,3	82.744	3,5	d) à 3 mois au maximum	80.698	3,6	235.819	10,5	250.384	10,6
d) de 9 à 12 mois	81.165	3,6	81.331	3,6	—	—	e) à vue	20.711	0,9	20.563	0,9	20.184	0,9
e) à plus d'un an	46.948	2,1	47.094	2,1	46.530	2,0	V. Divers	36.310	1,6	37.452	1,7	18.416	0,8
VII. Actifs divers	1.317	0,1	557	0,0	940	0,0	VI. Compte de profits et pertes :	6.355	0,3	6.355	0,3	15.672	0,7
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,1	68.291	3,0	68.291	2,9	Rep. de l'exerc. soc. clos le 31-3-57	6.355		6.355		6.355	
Total actif ...	2.232.349	100,0	2.254.298	100,0	2.358.087	100,0	Ben. de l'exerc. soc. clos le 31-3-58	—		—		9.317	
							VII. Provision pour charges éventuelles	133.500	6,0	133.500	5,9	143.500	6,1
							Total passif ...	2.232.349	100,0	2.254.298	100,0	2.358.087	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					Dépôts à long terme :	228.909	228.909	228.909
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des postes (échus)	221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303	76.303	76.303
Total ...	297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291	68.291	68.291
					Total ...	297.200	297.200	297.200

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

 88¹

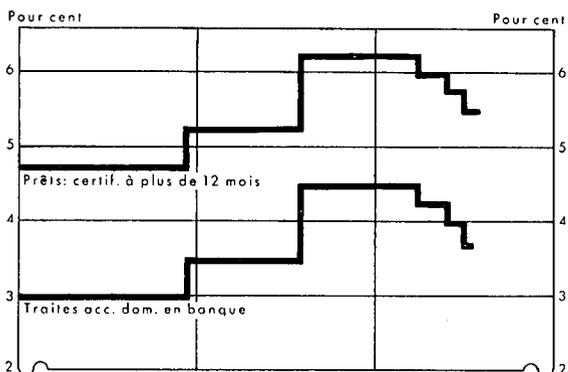
 Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
 en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable									
		Déc. 1954	Juin 1955	Déc. 1955	Juin 1956	Déc. 1956	Juin 1957	Déc. 1957	Mars 1958	Avril 1958	
I. Disponibilités.											
a) Montant de l'eng. du gov. des E.U.A. (\$)	350,0	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	153,0	153,0	248,3	290,6	264,3	209,4	239,6	125,8	125,8	
c) Solde du compte courant (dollars)	—	46,2	50,6	4,0	17,9	0,5	53,3	52,0	84,6	64,8	
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	100,2	72,3	—	5,9	1,5	—	17,6	111,1	131,2	
	350,0	422,9	399,4	375,8	437,9	389,8	386,2	432,7	445,0	445,3	
II. Soldes init. débit. attribués p^r l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
III. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)											
Autriche	—	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	
Danemark	—	97,4	122,7 ¹	106,0	100,4	93,2	93,3	82,4	77,9	76,8	
France ²	—	241,4	148,9	86,6	74,6	217,1	356,8	384,8	406,3	419,0	
Islande	—	4,5	4,6	5,2	5,2	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	
Italie ³	—	116,9	182,7	179,0	162,0	156,2	157,7	102,6	86,0	82,5	
Norvège	—	98,6	107,3	114,2	100,7	88,2	77,8	77,1	80,9	81,7	
Royaume-Uni	—	343,4	275,9	344,3	323,6	352,4	324,3	382,7	330,6	326,6	
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	
Portugal	—	—	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	
Grèce	—	—	—	—	—	—	—	1,7	2,1	1,2	
	—	932,2	872,3	865,5	797,2	942,5	1045,2	1066,6	1019,0	1023,0	
IV. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ⁴											
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	
V. Prêt spécial consenti à la France	—	—	—	—	—	—	—	—	40,5	57,0	
VI. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	565,3	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1539,5	1560,3	
PASSIF											
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	
II. Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.											
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Pays-Bas	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	148,3	162,3	165,3	181,9	183,4	154,2	141,7	151,9	158,2	
Allemagne	—	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	
Autriche	—	42,0	1,0	1,0	—	2,4	5,0	8,9	3,0	1,3	
Grèce	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	
Pays-Bas	—	181,2	182,8	171,4	125,2	110,0	93,5	95,1	89,4	90,8	
Portugal	—	6,5	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suède	—	40,3	9,0	13,3	2,4	11,3	20,5	11,5	4,5	2,5	
Suisse	—	150,0	123,8	100,9	78,5	69,8	40,9	7,6	—	—	
	—	868,3	778,9	751,9	688,0	677,0	614,1	564,8	548,8	552,8	
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)											
Allemagne	—	197,9	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	685,9	689,6	
Autriche	—	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
Suisse	—	17,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
	—	217,5	233,5	230,2	298,4	407,4	579,2	696,7	685,9	689,6	
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	30,0	20,0	20,0	10,0	10,0	—	—	—	—	
VI. Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes											
Autriche	—	—	—	—	—	—	—	—	0,4	0,6	
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	—	—	—	—	—	1,5	2,1	
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—	27,0	38,0	
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	1,4	1,9	
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6	2,3	
	—	—	—	—	—	—	—	—	31,9	44,9	
VII. Divers	—	2,7	2,7	2,6	2,1	1,3	1,5	1,2	1,3	1,4	
	565,3	1390,1	1306,7	1276,3	1270,1	1367,3	1466,4	1534,3	1539,5	1560,3	

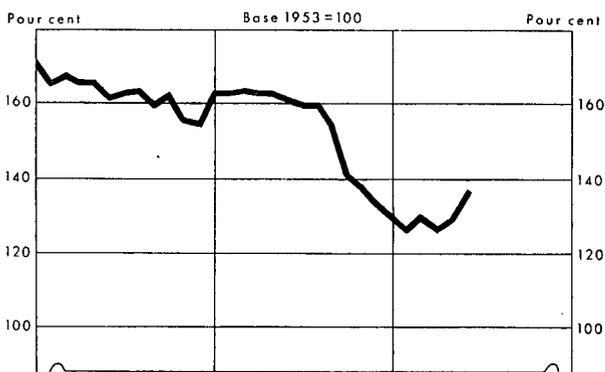
N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 44,8 millions d'unités de compte (juin 1957), 72,8 millions d'unités de compte (décembre 1957), 94,3 millions d'unités de compte (mars 1958) et 107 millions d'unités de compte (avril 1958) accordés à la France en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 3 Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955), 56,0 millions d'unités de compte (décembre 1955), 89,0 millions d'unités de compte (juin 1956), 83,2 millions d'unités de compte (décembre 1956) et 84,7 millions d'unités de compte (juin 1957), accordés à l'Italie en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 4 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

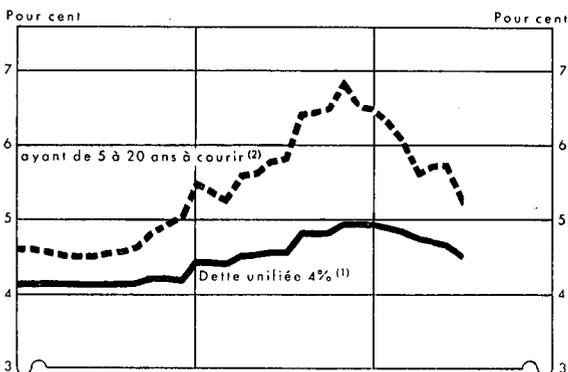
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



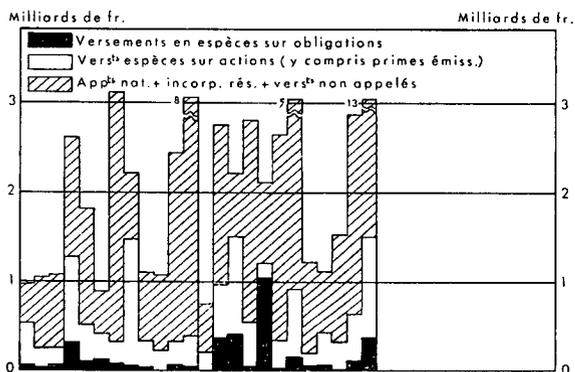
INDICE GENERAL DES ACTIONS



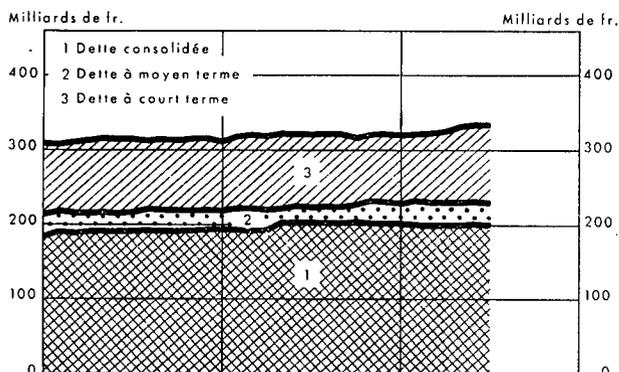
RENDEMENTS D'EMPRUNTS D'ETAT



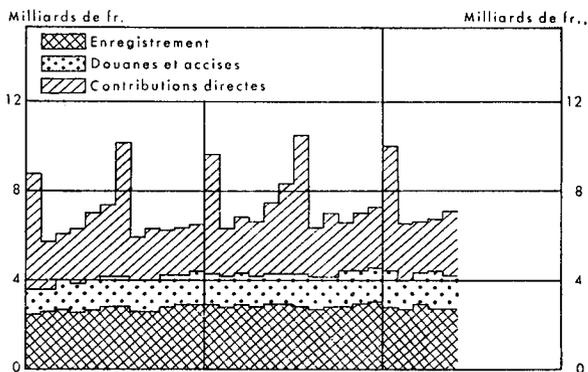
EMISSIONS (3)



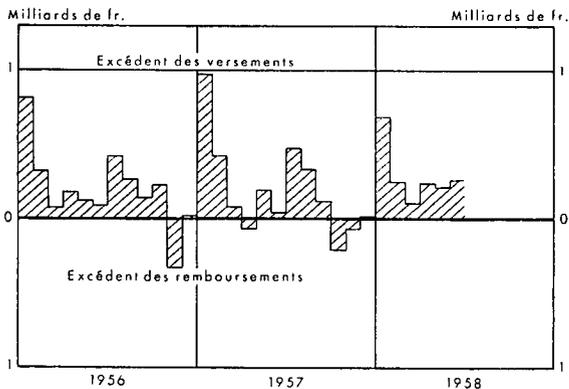
DETTE PUBLIQUE (4)



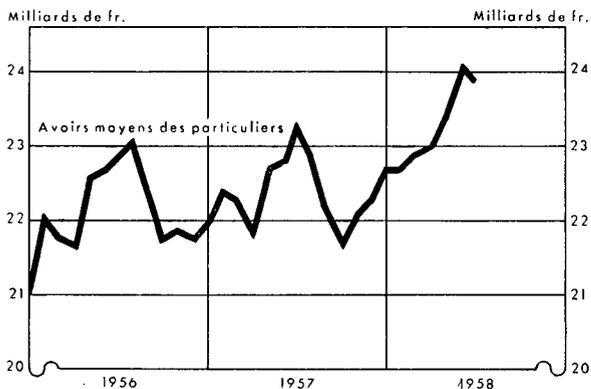
RECETTES FISCALES



CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



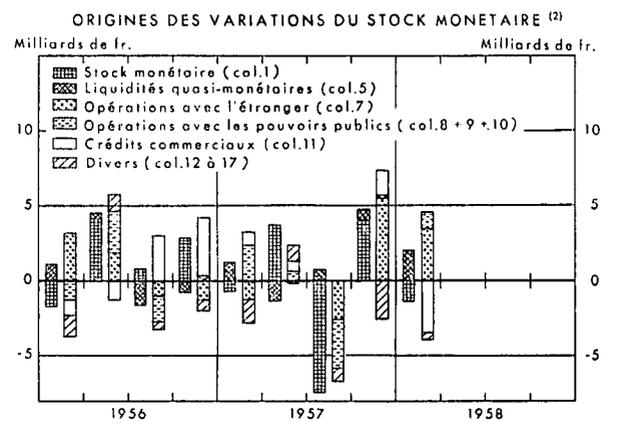
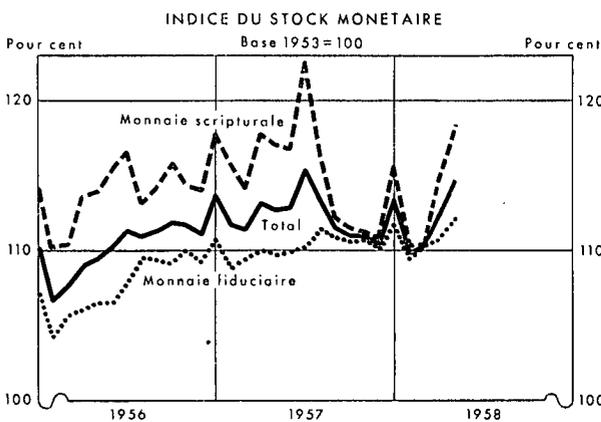
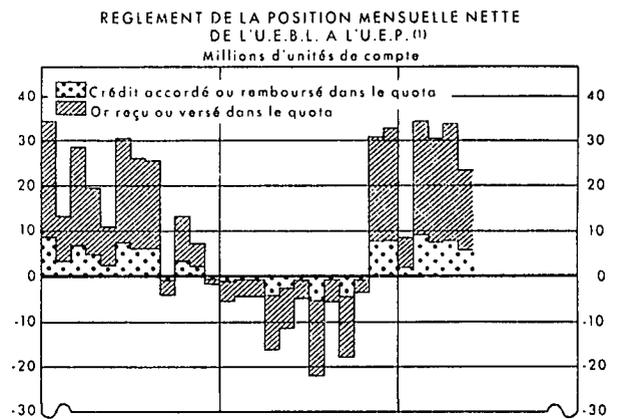
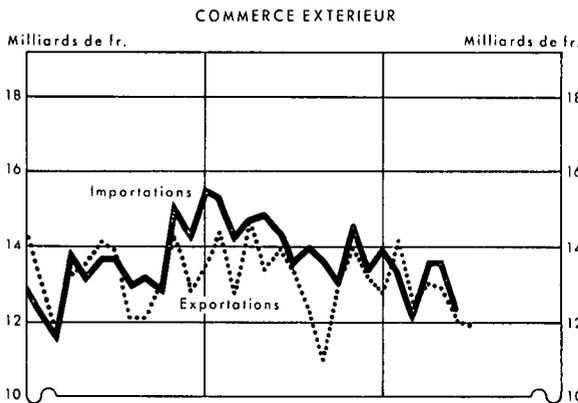
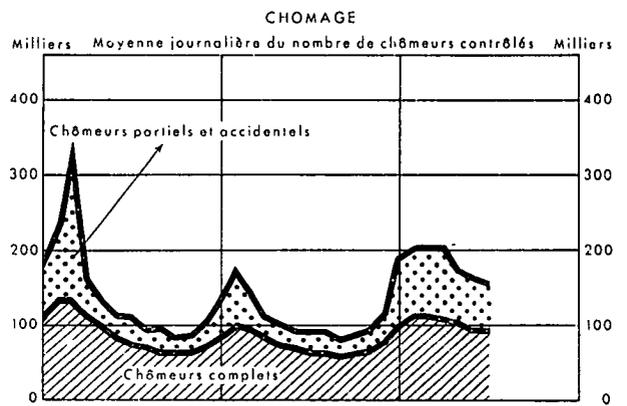
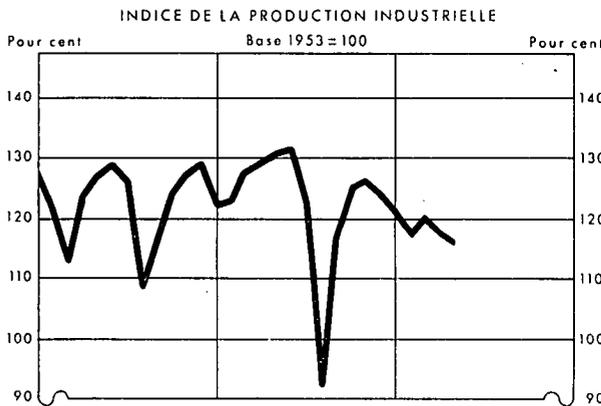
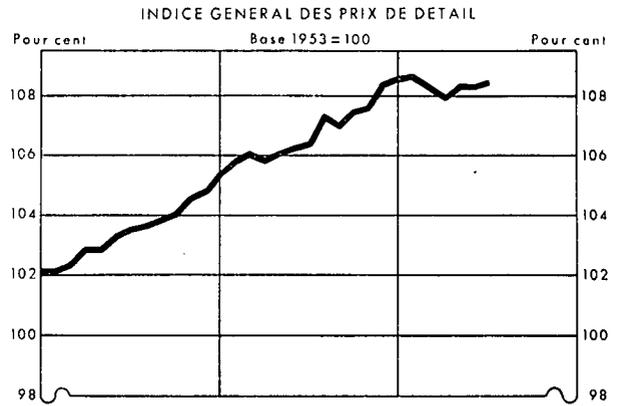
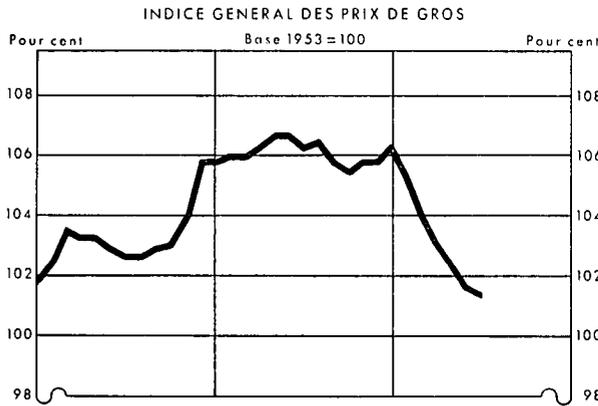
(1) Rendement eu égard au cours seulement

(2) Remboursables par annuités variables (4 à 4,5% nominal)

(3) Emissions des sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises

(4) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



(1) A l'exclusion des remboursements bilatéraux
(2) Voir tableau 85^a

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique					
	Eacompte				Avances en compte courant et prêts *	
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par le R.N.B.	Traites acceptées, non domiciliées en banque	Traites non acceptées, domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie 1 émis à maximum 360 jours	Tous autres effets publics
1956 Moyenne	3,04	3,79	4,54	4,79	2,1919	4,79
1957 Moyenne	3,93	4,68	5,43	5,68	"	5,68
1957 Avril	3,50	4,25	5,—	5,25	"	5,25
Mai	3,50	4,25	5,—	5,25	"	5,25
Juin	3,50	4,25	5,—	5,25	"	5,25
Juillet (dep. le 25)	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Août	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Septembre	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Octobre	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Novembre	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Décembre	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
1958 Janvier	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Février	4,50	5,25	6,—	6,25	"	6,25
Mars (dep. le 27)	4,25	5,—	5,75	6,—	"	6,—
Avril	4,25	5,—	5,75	6,—	"	6,—
Mai	4,25	5,—	5,75	6,—	"	6,—
Juin (dep. le 5)	4,—	4,75	5,50	5,75	"	5,75

1 Et certificats du Fonds des Rentes depuis le 12 novembre 1957

2 Moyenne du 1er janvier 1957 au 20 mars 1957 : 2,25 %. Depuis le 21 mars 1957 : taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

3 Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

N. B. — Les taux ont été abaissés de ¼ %, depuis le 3 juillet 1958, sauf le taux des certificats à maximum 360 jours qui est inchangé.

* Quotité de l'avance au 30 juin 1958

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 360 jours	max. 95 %
Certificats de trésorerie, émis à plus de 360 jours	" 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1951, à 10 ou 15 ans	" 90 %
Obligations 4,50 %, emprunt 1952/1962 à 10 ans	" 90 %

Obligations 4,50 %, emprunt 1952/1964 à 12 ans	max. 90 %
Obligations 3,50 %, Assainissement monétaire 4e et 5e séries	" 90 %
Certificats de trésorerie 4 % 1950 à 5 ou 10 ans du Congo belge	" 90 %
Dettes coloniales 4 % 1950/1960	" 90 %
Autres effets publics	" 80 %

Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME

2

Epoques	En compensation et hors compensation		
	1 jour	5 jours	10 jours
1956 Moyenne	1,58	1,70 ¹	1,80 ¹
1957 Moyenne	1,78	1,87	1,97
1957 Avril	1,70	1,80	1,90
Mai	1,70	1,80	1,90
Juin	1,70	1,80	1,90
Juillet	1,70	1,80	1,90
Août	1,70	1,80	1,90
Septembre	1,70	1,80	1,90
Octobre	1,70	1,80	1,90
Novembre	2,05	2,12	2,19
Décembre	2,25	2,31	2,39
1958 Janvier	2,08	2,24	2,39
Février	1,80	2,10	2,29
Mars	1,55	1,91	2,11
Avril	1,51	1,81	2,01
Mai	1,49	1,74	1,94
Juin	1,29	1,44	1,56

1 Moyenne du 27 février 1956 au 31 décembre 1956.

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

Moyennes	Certificats de trésorerie à très court terme					Epoques	Certificats de Trésorerie à court terme Taux moyen des adjudications		
	15 jours	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois		6 mois	9 mois	12 mois
1956	1,85 ¹	—	—	—	—	—	—	—	
1957	1,99	2,80 ²	3,05 ²	3,34 ²	3,84 ²	—	—	—	
1957 Avril	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Mai	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Juin	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Juil.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Août	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Sept.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Oct.	1,90	—	—	—	—	—	—	—	
Nov.	2,28	2,75 ³	3,— ³	3,25 ³	3,75 ³	—	—	—	
Déc.	2,57	2,82	3,07	3,40	3,90	—	—	—	
1958 Janv.	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	1958 :	—	—	
Févr.	2,75	3,—	3,25	3,75	4,25	6 Janv. ...	4,67625	5,05875	5,3875
Mars	2,71	2,96	3,21	3,71	4,21	6 Févr. ...	4,75	5,—	—
Avril	2,46	2,71	3,—	3,50	4,—	13 Mars	4,725	4,8958	—
Mai	2,10	2,38	2,88	3,38	3,88	14 Avril	4,488	4,75	4,9995
Juin	1,70	1,88	2,37	2,87	3,53	3 Juin	4,2125	4,50	4,6833

1 Moyenne du 7 mai 1956 au 31 décembre 1956.

2 Moyenne du 12 novembre 1957 au 31 décembre 1957.

3 Depuis le 12 novembre 1957.

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Casse Gén. d'Epargne (dépôts d'épargne des particuliers)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 100.000 fr.	100.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1956 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1957 Moyenne	0,50	0,90	1,26	1,58	1,94	3,—	1	2,—
1957 Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1	2,—
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	—	2,—
Nov. (dep. le 12)	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
Décembre	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
1958 Janvier	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	2	2,—
Février	0,50	1,25	2,30	2,70	3,15	3,—	—	2,—
Mars (dep. le 27)	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	—	2,—
Avril	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	—	2,—
Mai	0,50	1,10	2,05	2,45	2,85	3,—	—	2,—
Juin (dep. le 5)	0,50	1,—	1,80	2,20	2,60	3,—	—	2,—

* Moyenne de quatre banques.

1 Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 frs. : 8 %. Au-delà de 200.000 frs. : 2 %.

2 Depuis le 1er janvier 1958 : jusqu'à 250.000 frs. : 8 %. Ce taux est porté à 8,80 % pour les sommes qui restent inscrites du 1er janvier au 31 décembre. Au-delà de 250.000 frs. : 2 %.

III. — Marché de l'argent au jour le jour
et à très court terme ¹
(millions de francs)

Cours de l'or et de l'argent
à Londres ⁶

Moyennes journalières	Capitaux prêtés				Capitaux empruntés	
	par des organismes compensateurs			par des organismes non compensateurs ³	en compensation ⁴	hors compensation ⁵
	Banques de dépôts	Autres organismes ²	Total			
1956	2.428	312	2.741	2.482	2.726	2.497
1957	2.288	240	2.528	3.065	2.528	3.065
1957 Septembre .	1.797	148	1.945	2.925	1.945	2.925
Octobre ...	2.261	69	2.330	2.848	2.330	2.848
Novembre .	2.118	174	2.292	3.627	2.292	3.627
Décembre .	2.422	398	2.820	2.995	2.820	2.995
1958 Janvier ...	2.519	282	2.801	2.902	2.861	2.842
Février ...	1.923	260	2.183	2.906	2.516	2.573
Mars	1.918	211	2.129	2.213	2.272	2.070
Avril	2.116	251	2.367	1.623	2.356	1.634
Mai :	2.290	342	2.632	1.921	2.649	1.904
30 au 5/6 .	2.543	174	2.717	1.528	2.886	1.359
Juin :						
6 au 12 .	2.552	339	2.911	1.014	3.191	764
13 au 19 .	2.403	329	2.732	655	3.016	371
20 au 26 .	1.933	499	2.432	1.132	2.528	1.036
27 au 3/7 .	1.930	420	2.350	1.832	2.440	1.742

Moyennes journalières	Or en sh./d. par oz. fin	Argent en ponce par oz. fin
1956	250/3	79
1957	250/2 ³ / ₈	79
1957 Avril	250/3 ⁷ / ₈	80
Mai	250/3 ³ / ₄	79
Juin	250/9 ¹ / ₄	78
Juillet	251/0	78
Août	251/3 ³ / ₈	79
Septembre	251/0 ¹ / ₄	79
Octobre	249/9 ⁷ / ₈	79
Novembre	249/7	78
Décembre	249/4 ⁵ / ₈	77
1958 Janvier	248/10 ⁷ / ₈	77
Février	249/1 ³ / ₄	76
Mars	249/3 ³ / ₈	76
Avril	249/2 ⁵ / ₈	76
Mai	249/5 ¹ / ₈	76
Juin	249/8 ¹ / ₄	76

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — ² Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. — ³ Notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale. — ⁴ Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Ducroire. — ⁵ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire. — ⁶ Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 35 \$ depuis le 1^{er} février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ¹⁰
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 fr. français	1 \$ canadien ¹		1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.	100 liras italien.	100 schillings autrichiens
				Câble	Courrier										
1956	11,41	49,92	14,19	50,73		139,48	174,03	13,11	9,63	7,21	11,91	6,98	49,96 ²	7,96	—
1957	11,46	50,24	{ 14,27 ³ 11,89 ⁴	52,400	52,396	140,29	174,02	13,18	9,69	7,24	11,96	7,02	—	8,01	193,10
1957 Avril	11,48	50,29	14,27	52,411	52,407	140,88	174,01	13,22	9,71	7,24	11,98	7,05	—	8,01	193,42
Mai	11,49	50,35	14,28	52,704	52,699	140,78	174,01	13,21	9,73	7,24	11,99	7,04	—	8,01	193,57
Juin	11,49	50,31	14,28	52,785	52,781	140,50	174,01	13,19	9,72	7,24	11,99	7,03	—	8,03	193,73
Juillet	11,48	50,23	14,28	52,825	52,820	139,98	174,02	13,16	9,69	7,24	11,99	7,00	—	8,05	193,64
Août	11,46	50,35	12,63	53,142	53,138	139,48	174,02	13,11	9,66	7,21	11,95	6,98	—	8,03	193,05
Septembre .	11,48	50,32	11,91	52,501	52,497	139,72	174,02	13,15	9,67	7,23	11,96	7,01	—	8,00	193,21
Octobre ...	11,44	50,17	11,86	51,991	51,985	140,22	174,02	13,19	9,68	7,24	11,92	7,02	—	7,99	192,83
Novembre .	11,42	50,03	11,85	51,979	51,973	140,10	174,01	13,18	9,66	7,23	11,90	7,00	—	8,00	192,33
Décembre .	11,41	50,02	11,89	51,198	51,194	139,95	174,02	13,19	9,66	7,23	11,90	6,99	—	8,00	192,21
1958 Janvier ...	11,40	50,03	11,87	50,805	50,800	139,71	174,02	13,20	9,64	7,22	11,86	6,98	—	7,98	191,70
Février ...	11,37	49,94	11,83	50,895	50,893	139,60	174,02	13,14	9,61	7,21	11,86	6,97	—	7,98	191,56
Mars	11,39	49,90	11,82	51,051	51,049	139,77	174,03	13,16	9,62	7,22	11,89	6,99	—	8,00	192,00
Avril	11,40	49,88	11,82	51,384	51,382	139,62	174,03	13,15	9,62	7,21	11,90	6,98	—	8,00	192,13
Mai	11,40	49,87	11,82	51,588	51,585	139,42	174,03	13,16	9,62	7,21	11,91	6,97	—	7,99	192,19
Juin	11,40	49,87	11,84	51,850	51,848	139,39	174,03	13,17	9,64	7,21	11,92	6,97	—	8,00	192,49

¹ Depuis le 25 mars 1957, le dollar canadien est coté séparément sous la forme de dollar canadien livrable par câble et par courrier. — ² Moyenne du 1^{er} janvier au 30 juin 1956. — ³ Compte clôturé le 30 juin 1956; plus de cotations à Bruxelles. — ⁴ Moyenne du 1^{er} janvier au 10 août 1957. — ⁵ Moyenne du 12 août (date des mesures monétaires françaises) au 31 décembre 1957.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		3 mars 1958	1er avril 1958	2 mai 1958	2 juin 1958	1 juillet 1958
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dette 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	82,60	83,45	83,50	84,30	85,45
Dette 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	77,15	77,80	77,90	78,55	79,80
Dette Unifiée 4 % 1 ^{re} s. 1 ²	100,—	82,60	84,30	84,60	85,50	88,50
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	80,90	82,—	82,20	82,45	84,50
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1962, à 10 ans ²	100,—	97,30	99,90	98,80	99,50	101,10
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	94,50	96,90	96,—	96,55	100,—
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1973, à 20 ans ²	100,—	89,—	92,60	92,20	92,20	94,25
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	90,90	93,50	92,80	92,65	95,15
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	88,—	90,65	89,50	89,25	93,50
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 1 ^{re} série ²	100,—	86,10	88,30	88,10	88,35	91,60
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, à 20 ans, 2 ^e série ²	100,—	85,35	88,—	87,70	87,20	91,—
Emprunt 4 %, 1955-1975, à 20 ans ²	100,—	83,30	85,80	85,25	85,45	87,50
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1971, à 15 ans ²	100,—	87,85	90,90	90,55	91,45	94,—
Emprunt 4 1/4 %, 1956-1973, à 17 ans ²	100,—	86,35	89,45	88,70	89,—	92,50
Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans ²	100,—	94,—	96,25	95,25	95,10	97,40
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943, 1 ²	100,—	105,90	106,15	106,20	106,40	106,45
Certif. de Trés. à 5 ans, 5 1/2 %, 1957	100,—	98,35	100,—	99,45	100,90	102,25
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	101,50	103,15	102,10	102,70	103,55
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 ²	100,—	99,30	99,60	99,60	99,50	99,95
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 %, 1954 ²	100,—	98,55	98,85	99,10	99,80	99,80
Emprunts à lots 1941, 4 %	1 000,—	885,—	887,—	885,—	891,—	896,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.046,—	1.053,—	1.055,—	1.072,—	1.067,—
Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % ²	1.000,—	1.080,—	1.098,—	1.074,—	1.066,—	1.039,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % 1 ²	1.050,—	981,—	985,—	985,—	984,—	990,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947, 5 % ²	100,—	97,55	99,—	98,70	99,—	99,95
Empr. de la Reconstr. 2 ^e tr. 1949, 5 % ²	100,—	97,40	98,60	98,45	98,90	99,85
Empr. de la Reconstr. 3 ^e tr. 1950 (2 %, 5 %, dès 1960) ²	1.000,—	1.053,—	1.052,—	1.047,—	1.058,—	1.056,—
Emprunt du Fonds des Routes 4 1/4 %, à 10 ans, 1955-1965 ²	100,—	90,30	93,45	91,85	93,—	94,55
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % 1 ²	500,—	438,—	453,—	442,—	443,—	448,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	88,60	91,30	90,70	90,70	90,65
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. 2	100,—	92,15	94,20	94,55	94,80	96,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^e s. 2	100,—	90,75	93,70	94,—	93,90	94,40
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. 2	100,—	86,25	90,—	90,75	90,90	91,20
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	85,55	88,45	88,20	88,30	90,40
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 1 ^{re} s. 2	100,—	82,60	85,20	84,80	84,75	87,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	97,90	99,25	100,—	100,65	100,80
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952 2 ^e s. 2	100,—	98,85	100,25	99,65	99,80	102,—
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	240,—	244,—	265,—	270,—	261,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	78,70	78,60	78,55	78,50	78,70
Dette coloniale 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	86,15	88,50	89,10	88,80	88,75
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	102,70	102,70	102,—	102,60	103,55

1 Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — 2 Titres créés après le 6 octobre 1944.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 15¹

MARCHE AU COMPTANT : VALEURS BELGES ET COLONIALES

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	Distribution d'eau	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Sociétés coloniales	Plantations
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1958 12 mai ...	102	102	103	103	103	103	105	101	103	103	101	99	96	100	97	98	104	100	103	103
10 juin ...	106	103	106	106	103	103	102	110	103	108	102	105	109	103	102	103	104	100	107	106
Indices par rapport à la moyenne de l'année 1953																				
1957 3 juin	161	146	186	178	145	136	187	179	123	196	144	150	234	173	109	166	207	209	154	135
1 ^{er} juillet .	160	143	186	180	144	134	179	174	122	190	141	149	232	168	108	166	226	206	150	135
1 ^{er} août ...	160	147	192	180	141	138	178	181	124	194	141	153	239	174	110	168	215	207	148	134
2 septembre	154	142	182	173	135	132	178	180	120	182	138	150	230	167	110	166	199	208	141	132
1 ^{er} octobre .	142	133	164	165	130	126	181	159	115	163	127	140	206	154	105	161	180	200	130	121
4 novembre	138	131	167	159	122	125	181	150	113	162	125	139	207	148	100	160	164	195	127	109
2 décembre	134	129	161	154	123	121	173	142	107	159	126	130	193	143	97	156	162	195	123	107
1958 10 janvier .	133	131	162	154	122	121	166	145	107	153	126	129	189	150	99	162	155	192	121	98
10 février .	126	133	155	150	118	120	167	141	104	148	121	117	175	145	97	163	160	193	109	94
10 mars ...	130	138	157	156	121	124	162	148	105	156	126	116	182	144	95	163	161	198	114	98
10 avril ...	127	138	152	155	119	124	169	134	101	152	122	111	179	144	90	162	154	201	112	99
12 mai ...	129	141	156	159	122	127	178	136	104	156	123	110	172	144	87	158	160	202	115	102
10 juin ...	137	145	166	169	126	131	182	159	107	169	126	116	187	148	89	162	166	201	123	108

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions ¹		Total ¹	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1956	246	104	111	15.451	27.653	15.555	27.764
1957	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1957 Avril	20	11	11	1.268	1.982	1.279	1.993
Mai	20	9	10	1.372	2.181	1.381	2.191
Juin	19	11	12	1.635	2.403	1.646	2.415
Juillet	22	12	13	1.663	2.168	1.675	2.181
Août	20	7	8	1.492	2.052	1.499	2.060
Septembre ...	21	9	11	1.642	2.184	1.651	2.195
Octobre	23	12	13	1.814	2.446	1.826	2.459
Novembre	18	8	8	1.232	1.461	1.240	1.469
Décembre	20	8	8	1.090	1.180	1.098	1.188
1958 Janvier	20	12	13	1.191	1.431	1.203	1.444
Février	20	8	8	1.095	1.165	1.103	1.173
Mars	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294
Avril	19	10	11	861	935	871	946
Mai	18	9	9	992	1.036	1.001	1.045
Juin	21	9	10	1.510	1.754	1.519	1.764

¹ Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES 16
(en pourcentages)

Début de mois	Dette unifiée (rendement eu égard au cours seulement)	Echéance de 2 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans	Echéance de 5 à 20 ans		Echéance à plus de 20 ans		Taux médian (non compris la Dette unifiée)
		Paraétat. et Villes	Villes	Etat	Paraétat. et Villes	Etat Emprunts à lots		
		(remboursement à date fixe)	(remboursement par annuités constantes)	(remboursement par annuités variables)		Dette directe	Dette indirecte	
		4 % 1 ^{re} s.	4 à 4,5 %	4 %	4 à 5 %	3 à 5 %	4 %	
1957 Mai	4,56	5,17	5,55	5,66	5,57	4,69	5,11	5,4
Juin	4,60	5,03	5,80	5,80	5,65	4,75	5,26	5,6
Juillet	4,60	5,13	5,93	5,82	5,71	4,79	5,38	5,7
Août	4,82	5,56	6,34	6,41	6,44	4,91	5,61	6,2
Septembre	4,82	5,53	6,43	6,44	6,43	4,90	5,58	6,2
Octobre	4,82	5,49	6,56	6,47	6,42	4,92	5,62	6,3
Novembre	4,94	5,87	6,67	6,85	6,66	5,12	5,95	6,6
Décembre	4,94	5,48	6,72	6,53	6,56	5,14	5,86	6,5
1958 Janvier	4,93	5,53	7,00	6,47	6,51	5,20	5,87	6,5
Février	4,91	5,63	7,06	6,33	6,39	5,20	5,78	6,4
Mars	4,84	5,30	7,02	6,06	6,17	5,16	5,72	6,1
Avril	4,74	5,16	6,90	5,64	5,84	5,06	5,67	5,8
Mai	4,73	r 5,41	6,90	5,75	5,85	5,07	5,67	5,8
Juin	4,68	5,07	6,87	5,73	5,80	5,04	5,71	5,8
Juillet	4,52	4,79	6,78	5,29	5,56	5,03	5,67	5,5

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.
r : Chiffre rectifié.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	
1956	2.467	5.444	5.162	767	17.061	12.521	11.869	113	1.896	19.861	245,0	8.985	4.269	5.523 ⁵
1957	2.643	15.627	13.913	974	28.949	12.290	11.787	p 35	p2.615	p30.532	545,7	16.694	4.729	p7.438
1957 Mars	256	443	397	80	3.404	904	895	3	425	1.772	258,4	396	88	1.491
Avril	244	1.655	1.597	91	2.775	664	600	2	46	2.365	13,9	1.573	472	212
Mai	217	529	524	80	1.072	477	467	9	1.005	2.011	17,5	621	223	1.170
Juin	219	760	520	80	5.116	1.683	1.546	3	23	2.466	1,3	1.105	703	282
Juillet	182	3.013	2.011	71	5.248	580	539	5	145	3.738	31,9	1.867	124	736
Août	158	349	341	45	1.277	634	566	1	75	1.058	0,8	733	97	153
Septembre	175	223	191	55	248	345	310	3	78	646	—	259	123	197
Octobre	220	844	824	103	561	375	354	2	16	1.235	—	855	197	142
Novembre	169	1.377	1.302	69	1.609	1.067	1.046	3	87	2.531	—	1.744	90	601
Décembre	286	4.965	4.826	198	6.675	4.513	4.440	1	365	9.843	164,5	5.791	2.515	1.489
1958 Janvier	p	327	296		144	136			35	506	—	181	81	205
Février	p	133	125		160	158			—	293	—	162	19	102
Mars	p	147	133		293	155			2	442	0,3	128	40	122
Avril	p	131	125		685	652			55	871	2,5	152	367	315
Mai	p	84	73		715	626			300	1.099	—	234	405	360

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1956	275	1.641	879	116	8.220	5.581	5.362	4	256	7.478	14,6	767	4.146	1.599
1957	296	3.625	3.243	130	4.095	3.134	3.116	—	—	6.759	1,0	3.402	1.606	1.352
1956 Octobre	21	22	19	3	27	12	5	—	—	34	—	8	—	16
Novembre	26	63	55	4	28	21	6	—	—	84	—	26	2	33
Décembre	23	72	44	15	5.125	3.183	3.166	—	—	3.255	0,7	60	3.020	131
1957 Janvier	33	33	29	8	332	91	89	—	—	124	—	29	57	32
Février	26	330	126	13	117	234	228	—	—	564	—	62	91	201
Mars	22	52	35	8	55	121	121	—	—	173	—	17	111	28
Avril	23	35	32	10	752	406	406	—	—	441	0,8	22	88	329
Mai	24	41	33	9	24	36	36	—	—	77	—	21	7	41
Juin	21	103	77	10	299	87	82	—	—	190	0,2	76	40	43
Juillet	37	170	165	17	1.579	1.028	1.026	—	—	1.198	—	274	717	200
Août	22	87	37	8	126	64	63	—	—	151	—	15	45	40
Septembre	21	26	24	12	96	454	454	—	—	480	—	193	51	234
Octobre	21	110	51	14	192	174	172	—	—	284	—	12	35	176
Novembre	21	20	17	8	465	314	314	—	—	334	—	10	306	15
Décembre	26	2.619	2.618	13	81	126	126	—	—	2.745	—	2.673	56	13

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Déduction faite des emprunts de conversion qui s'élèvent à 395 millions de frs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
 Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
 du capital nominal émis ou annulé
 (millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réductions de capital Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Nombre		Montant

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

DECEMBRE 1957

Belgique	88	4.872,0	4.736,4	198	93,4	90,0	198	6.675,5	4513,1	4.439,7	1	365,0	—	164,5	5.791,1	2515,4	55,0	2551,2	775,5
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,0	—	—
Totaux ...	88	4.872,0	4.736,4	198	93,4	90,0	198	6.675,5	4513,1	4.439,7	1	365,0	—	164,5	5.791,1	2515,4	57,0	2551,2	775,5

2. Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	49	21,7	20,9	187	50,3	48,4	73	203,2	33,1	29,0	—	—	—	—	41,2	7,4	24,2	12,0	2,2
plus de 1 à 5 millions	12	39,9	31,3	8	12,8	11,8	69	1.148,6	180,2	171,0	—	—	—	—	103,4	72,9	26,8	67,5	15,0
plus de 5 à 10 millions	3	24,6	24,6	2	16,3	15,8	19	999,7	144,5	135,9	—	—	0,5	77,6	62,3	6,0	68,2	9,9	
plus de 10 à 20 millions	4	65,0	58,7	1	14,0	14,0	15	851,0	234,8	219,8	—	—	—	138,4	142,2	—	85,8	—	
plus de 20 à 50 millions	7	260,0	260,0	—	—	—	11	442,0	340,9	304,4	—	—	—	407,4	95,6	—	101,0	—	
plus de 50 à 100 millions	3	210,4	210,4	—	—	—	5	481,0	349,9	349,9	—	—	162,0	294,2	135,0	—	171,4	—	
plus de 100 millions	10	4.250,4	4.130,5	—	—	—	6	2.550,0	3229,7	3.229,7	1	365,0	—	0,4	4.728,9	2000,0	—	2045,3	748,4
Totaux ...	88	4.872,0	4.736,4	198	93,4	90,0	198	6.675,5	4513,1	4.439,7	1	365,0	—	164,5	5.791,1	2515,4	57,0	2551,2	775,5

VI. — EMPRUNTS
 DES POUVOIRS PUBLICS
 ET DES ORGANISMES
 D'UTILITE PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	
1956	24.240	fr. s. 60
1957	17.515	U.S. \$ 87,3
1957 Juin	2.446	—
Juillet	—	U.S. \$ 4,8
Août	—	U.S. \$ 2,5
Septembre ..	—	U.S. \$ 40
Octobre ...	4.568	—
Novembre ..	—	U.S. \$ 40
Décembre ..	—	—
1958 Janvier ...	7.464	—
Février ...	2.000	—
Mars	—	—
Avril	3.400	U.S. \$ 15
Mai	—	U.S. \$ 22
Juin	1.000	—

VII. - OPERATIONS BANCAIRES ¹⁹
 DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
 consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
 d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Remburse- ments nets	
	(millions de francs)		
1956 Moyenne ...	561	109	275
1957 Moyenne ...	536	216	314
1957 Mai	497	35	275
Juin	482	668	253
Juillet	578	97	226
Août	472	59	188
Septembre ..	478	61	239
Octobre ...	591	253	368
Novembre ..	490	70	273
Décembre ..	553	113	566
1958 Janvier ...	439	688	504
Février ...	447	76	527
Mars	443	70	693
Avril	309	252	617
Mai	347	38	648

VIII. — INSCRIPTIONS
 HYPOTHECAIRES ³

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1956 Moyenne ...	1.799
1957 Moyenne ...	1.778
1957 Mai	1.811
Juin	1.864
Juillet	1.983
Août	1.778
Septembre ..	1.828
Octobre ...	1.847
Novembre ..	1.644
Décembre ..	1.258
1958 Janvier ...	1.676
Février ...	1.510
Mars	1.538
Avril	1.898
Mai	1.636

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE (millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme 3			Dettes à court terme 4			Avoirs des partic. en C.G.P.	Dettes totales 1 5
	Intérieure			extérieure 1 2	intérieure	extérieure 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale		
	directe	indirecte	totale									
1957 Mars	165.736	14.814	180.550	17.397	23.951	1.328	25.279	68.891	5.800	74.691	22.462	320.379
Avril	172.773	14.794	187.567	17.399	22.671	1.329	24.000	67.870	5.715	73.585	22.722	325.273
Mai	172.647	14.777	187.424	17.389	22.671	1.331	24.002	67.682	5.506	73.188	22.378	324.381
Juin	172.110	15.533	187.643	17.192	22.435	1.329	23.764	65.763	5.221	70.984	23.344	322.927
Juillet	171.783	16.790	188.573	17.115	22.163	1.327	23.489	65.104	5.855	70.959	22.601	322.736
Août	171.640	16.779	188.419	17.143	22.162	1.330	23.492	66.072	6.181	72.253	21.621	322.928
Septembre	171.470	16.763	188.233	18.426	22.162	1.325	23.487	62.042	5.965	68.007	21.741	319.894
Octobre	171.015	16.200	187.215	18.498	26.119	1.322	27.441	61.019	5.811	66.830	22.687	322.671
Novembre	170.607	16.185	186.792	18.445	26.019	1.321	27.340	62.758	6.784	69.542	22.215	324.334
Décembre	170.120	16.164	186.284	18.330	25.632	1.071	26.703	60.573	7.709	68.282	23.697	323.296
1958 Janvier	168.837	16.130	184.967	18.324	29.829	1.069	30.898	59.938	7.561	67.499	23.362	325.050
Février	168.353	16.102	184.455	18.284	29.830	1.067	30.897	61.750	8.144	69.894	23.257	326.787
Mars	168.015	16.062	184.077	18.194	29.830	1.068	30.898	64.635	8.751	73.386	22.609	329.164
Avril	167.565	16.115	183.680	18.211	29.519	1.068	30.587	68.328	9.257	77.585	23.991	334.054
Mai	167.426	17.995	185.421	18.200	29.519	1.068	30.587	69.021	9.174	78.195	23.453	335.856

1 Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — 2 Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — 3 Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — 4 Certificats à un an d'échéance au plus. — 5 Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat 2	Effets publics nationaux 3	
1954 Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.664	34.660	1.901	44.225
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492
1956 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009
Septembre	7.973	34.660	2.071	44.704
Décembre	5.989	34.660	2.072	42.721
1957 Mars	7.132	34.456	2.232	43.820
Juin	7.588	34.456	2.230	44.274
Septembre	8.727	34.456	2.235	45.418
Décembre	6.616	34.456	2.239	43.311
1958 Mars	8.690	34.243	2.375	45.308
Juin	8.615	34.243	2.372	45.230

1 Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERCU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	Du 1/I au 31/V/1958		Dépenses	Du 1/I au 31/V/1958	
	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958		Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958
Voies et moyens :			Dépenses ordinaires :		
Impôts	6.116	30.800	Dettes publiques	1.724	5.329
Taxes, péages et redevances	63	1.566	Pensions	758	5.952
Revenus patrimoniaux	610	241	Dotations	15	157
Remboursements	4.399	373	Non-valeurs et remboursements	88	129
Produits divers	— 2	153	Administration { rémunérations	331	9.830
Impôts d'assainissement monétaire ...	69	57	générale { matériel	1.569	1.425
Recettes résultant de la guerre	23	20	Subventions	3.187	12.545
			Travaux	264	116
			Autres dépenses	4.864	1.783
Total ...	11.278	33.210	Total ...	12.800	37.266
Recettes extraordinaires :			Dépenses extraordinaires :		
Produits d'emprunts consolidés	—	91	Service de la dette publique	—	—
Diverses	15	118	Crédits relatifs aux avances	— 36	562
			Crédits relatifs aux participations	—	216
			Crédits relatifs { immob. nouv. ...	— 208	5.628
			aux immobilis. { rest. du dom. pub.	—	209
			Autres dépenses	—	20
			Résorption du chômage	1	9
			Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	—	—
Total ...	15	209	Total ...	— 243	6.644
TOTAL GENERAL ...	11.293	33.419	TOTAL GENERAL ...	12.557	43.910
Mali ...	1.264	10.491			

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1956 Moyenne mensuelle	2.862	1.379	2.617	6.858	—
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	—
1957 Mars	2.459	1.416	2.810	6.685	22.612
Avril	2.411	1.421	2.718	6.550	29.162
Mai	3.104	1.500	2.755	7.359	36.521
Juin	3.927	1.410	2.816	8.153	44.674
Juillet	6.168	1.528	2.718	10.414	55.088
Août	2.203	1.500	2.609	6.312	61.400
Septembre	2.901	1.407	2.712	7.020	68.420
Octobre	2.256	1.610	2.725	6.591	75.011
Novembre	2.651	1.444	2.885	6.980	81.991
Décembre	2.794	1.470	3.043	7.307	89.298
1958 Janvier	5.602	1.608	2.804	10.014	10.014
Février	2.406	1.342	2.731	6.479	16.493
Mars	2.248	1.397	2.941	6.586	23.079
Avril	2.285	1.682	2.749	6.716	29.795
Mai	2.923	1.453	2.745	7.121	36.916

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1958 pour les exercices 1957 et 1958

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux
et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1957 2		Exercice 1958		Mai 1958
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1958
I. Contributions directes 1	38.473	34.623	9.803	9.905	2.923
II. Douanes et accises	17.590	16.604	7.034	6.843	1.453
dont douanes	6.031	5.500	2.531	2.434	478
accises	10.571	10.844	4.045	4.306	912
taxes spéciales de consommat. 710			307		53
III. Enregistrement	33.231	31.360	13.964	14.372	2.745
dont enregistrement	3.624	2.900	1.291	1.427	243
successions	1.569	1.500	699	627	166
timbres et taxes assimilées ...	27.702	26.555	11.808	12.160	2.307
Total 1 ...	89.294	82.587	30.801	31.120	7.121
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.707		- 319		- 293

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1957 commencé le 1er janvier 1957 s'est clôturé le 31 mars 1958.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires 1	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(millions de francs)										
1956 ²	13.952	10.379	3.573	159.601	103.883	32.169	2.171	17.953	46.931 ³	2.130
1957 ² p	14.136	10.826	3.310	176.221	107.949	35.249	2.224	19.927	46.860 ³	2.153
1956 Octobre	553	427	126	11.343	4.625	1.882	207	1.008	3.397	152
Novembre	334	254	80	9.050	6.203	2.276	111	1.060	3.264	143
Décembre	351	249	102	7.938	4.044	832	134	388	4.675	224
1957 Janvier	119	90	29	2.402	884	298	14	179	4.343	202
Février	212	162	50	1.216	1.958	531	9	381	3.484	155
Mars	1.575	1.235	340	11.657	10.178	2.547	194	1.381	3.769	174
Avril	2.805	2.206	599	23.192	13.420	3.754	357	1.931	4.303	203
Mai	2.835	2.222	613	52.397	32.744	12.827	354	8.017	3.407	154
Juin	1.634	1.246	388	27.076	15.601	5.895	320	2.986	3.915	179
Juillet	559	448	111	11.744	7.803	2.461	91	1.512	4.131	191
Août	188	142	46	1.502	970	270	21	114	3.241	139
Septembre	315	236	79	2.187	1.820	374	28	154	3.863	175
Octobre	537	418	119	11.465	5.144	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245

1 En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes

2 Déduction faite des doubles emplois.

3 Au 31 décembre.

II. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE 31
ET DE RETRAITE

Dépôts sur livrets des particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)
(millions de francs)

Périodes	Ver-sements	Rembour-sements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1955 Moyenne mens. ...	1.135	1.015	120	52.354 ²
1956 Moyenne mens. ...	1.210	1.025	185	56.132 ²
1957 Avril	1.291	1.356	-- 65	57.541
Mai	1.435	1.240	195	57.736
Juin	1.258	1.224	34	57.770
Juillet	1.668	1.205	463	58.233
Août	1.447	1.103	344	58.577
Septembre	1.273	1.132	141	58.718
Octobre	1.276	1.471	-- 195	58.523
Novembre	1.149	1.218	-- 69	58.454
Décembre	1.414	1.408	6	60.144 ²
1958 Janvier	1.887	1.206	681	60.825
Février p	1.340	1.090	250	61.075
Mars p	1.352	1.252	100	61.175
Avril p	1.464	1.220	244	61.419
Mai p	1.467	1.257	210	61.629
Juin p	1.514	1.256	258	61.887

1 Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1955 : 6.557.757 et au 31 décembre 1956 : 6.597.366.

2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNERATIONS 32
HORAIRE BRUTES DES OUVRIERS

Base 1953 = 100

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation :
voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes	Gain moyen brut par heure prestée (hommes + femmes)	Salaire horaire type	
		ouvrier qualifié 1	ouvrier non qualifié 1
1953 Décembre	101,1	100,5	100,6
1954 Mars	100,9	101,4	100,8
Juin	103,0	102,3	102,1
Septembre	102,9	102,9	102,8
Décembre	104,1	103,5	103,7
1955 Mars	104,1	103,9	104,9
Juin	105,5	105,0	105,3
Septembre	105,5	105,4	105,8
Décembre	107,6	106,4	107,2
1956 Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,3	113,9
Septembre	115,2	115,2	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,2
1957 Mars	121,9	121,9	122,4
Juin	125,3	124,2	124,5
Septembre	124,9	125,2	124,8
Décembre	128,9	128,0	127,8
1958 Mars p	128,1	128,4	128,5

1 Non compris les ouvriers du transport.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Argent à 1. 5 et 10 jours ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1956 Moyenne	38	2,3	127,2	1,6	10,0	206,4	94,5	3,2	5,6	213,5	237,3	222,5	63,3	436,0	300,6
1957 Moyenne	38	2,1	119,4	1,7	10,3	227,0	111,4	3,2	5,5	234,0	246,6	238,8	66,3	472,8	312,9
1957 Avril	38	2,0	124,9	1,8	15,1	230,2	109,8	2,9	4,8	236,9	254,6	247,7	71,3	484,6	325,9
Mai	38	2,1	128,1	1,9	7,7	238,2	118,1	3,2	4,8	245,4	258,7	248,7	69,6	494,1	328,3
Juin	38	2,1	115,6	1,7	8,1	214,5	105,9	2,9	4,8	221,2	234,4	224,6	63,7	445,9	298,1
Juillet	38	2,1	121,6	2,2	10,9	238,2	122,5	3,2	5,8	245,7	260,8	253,6	67,1	499,3	327,9
Août	38	2,1	101,7	1,6	7,7	213,4	111,8	3,3	6,3	220,4	227,5	229,3	63,2	449,6	290,7
Septembre	38	2,0	91,5	1,5	7,2	213,1	107,4	3,4	6,2	220,0	212,3	230,3	60,4	450,3	272,7
Octobre	38	2,2	122,4	1,8	12,1	239,4	115,0	3,4	5,9	246,8	255,4	252,3	67,5	499,2	322,9
Novembre	38	1,8	100,6	1,3	7,3	219,0	107,4	2,9	5,0	225,0	220,3	231,6	60,7	456,7	281,0
Décembre	38	2,1	138,1	1,6	13,9	244,3	116,8	3,2	5,6	251,2	274,4	247,0	70,5	498,2	344,8
1958 Janvier	38	2,2	128,9	2,2	18,5	241,8	115,8	3,2	5,5	249,4	268,7	248,4	67,6	497,8	336,3
Février	38	2,2	106,8	1,3	11,5	219,5	112,0	2,9	5,6	225,9	235,9	222,7	54,4	448,6	290,3
Mars	38	2,3	102,4	1,6	14,1	237,9	115,9	3,3	5,8	245,1	238,2	243,7	61,9	488,8	300,1
Avril	38	3,0	96,5	1,8	17,1	233,5	117,4	3,1	5,5	241,4	236,5	237,6	60,5	479,0	297,0
Mai	38	1,8	102,9	1,9	15,0	240,0	114,9	2,8	6,4	246,5	239,2	237,5	62,4	484,0	301,7
Juin	38	1,9	124,9	2,5	11,7	246,2	112,9	2,7	6,5	253,4	256,0	237,8	66,3	491,2	322,3

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille au jour le jour, ou précédemment à 5 et 10 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1956 Moyenne	742 ¹	29,8	22,2	32,7	81,9	32,7	81,9	229,3	91	3,91
1957 Moyenne	765 ¹	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1957 Avril	748	30,0	22,7	35,7	87,8	36,3	87,8	247,6	91	4,24
Mai	749	30,4	22,8	35,1	87,2	34,5	87,2	244,0	92	4,10
Juin	761	31,9	23,3	36,0	86,1	33,8	86,1	242,1	90	4,01
Juillet	752	33,7	22,9	40,1	99,3	43,1	99,3	281,8	91	3,99
Août	754	29,9	22,2	35,2	85,8	36,6	85,8	243,4	91	4,01
Septembre	758	28,9	21,7	32,6	78,2	30,9	78,2	219,8	91	3,85
Octobre	761	30,1	22,1	36,4	92,2	37,5	92,2	258,4	91	4,07
Novembre	763	29,0	22,3	34,7	88,7	35,0	88,7	247,2	92	4,53
Décembre	765	30,5	22,7	40,6	96,3	37,5	96,3	270,7	92	4,47
1958 Janvier	767	32,0	22,7	40,6	102,2	41,4	102,2	286,3	92	4,40
Février	769	31,1	22,9	34,4	86,3	35,3	86,3	242,3	92	4,21
Mars	771	30,6	23,0	35,7	90,7	35,0	90,7	252,1	90	4,03
Avril	772	31,1	23,5	38,6	94,0	38,3	94,0	264,9	91	4,33
Mai	773	31,2	24,1	37,0	92,5	37,2	92,5	259,1	91	4,32
Juin	774	31,5	23,9	38,0	90,8	36,9	90,8	256,5	91	4,05

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1956 Moyenne	430	391	444	385	455	568	486	297	466	454	320	341	270	326
1957 Moyenne	441	399	449	365	482	664	517	319	468	464	330	354	274	328
1957 Mars	441	393	430	377	489	624	518	348	494	454	334	354	287	328
Avril	443	403	430	369	496	661	520	340	494	455	337	358	286	329
Mai	443	390	449	357	491	661	520	338	474	464	329	356	266	328
Juin	441	384	459	350	479	661	520	301	466	465	329	356	268	330
Juillet	442	407	452	357	479	661	520	307	461	464	327	356	263	324
Août	439	404	436	359	478	661	520	301	463	465	327	355	264	329
Septembre	438	399	441	357	476	661	522	301	453	464	328	355	267	329
Octobre	439	405	456	355	475	661	510	301	451	476	329	355	269	329
Novembre	439	406	468	360	472	673	510	301	437	475	331	355	275	328
Décembre	441	431	472	365	469	673	510	300	427	475	331	353	278	327
1958 Janvier	437	410	483	360	467	673	510	297	421	475	332	353	283	331
Février	431	378	479	355	460	673	510	290	408	469	333	353	285	329
Mars	428	377	484	357	453	673	479	285	408	469	330	349	285	328
Avril	425	362	489	355	451	668	475	285	408	468	329	348	285	327
Mai	422	348	496	358	450	668	470	285	407	470	327	348	277	327

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1956 Moyenne	330	675	501	368	416	302	461	437	236	478	489	568	429	533
1957 Moyenne	303	660	511	377	457	300	472	409	242	500	501	607	452	458
1957 Mars	321	664	514	381	475	304	472	413	238	490	509	613	451	493
Avril	316	661	517	380	484	299	472	403	236	497	509	612	451	496
Mai	312	658	517	383	489	298	471	438	236	502	505	608	452	477
Juin	320	659	516	381	476	296	471	439	239	505	503	608	452	467
Juillet	320	656	514	382	469	307	471	426	238	506	502	608	452	456
Août	312	656	514	376	460	296	472	410	238	506	501	608	453	451
Septembre	290	657	512	373	455	294	471	379	248	508	497	606	452	433
Octobre	285	657	511	371	439	295	472	376	251	507	495	603	454	422
Novembre	268	657	511	369	421	300	474	376	252	507	492	597	455	412
Décembre	286	657	498	365	406	296	476	376	252	507	491	597	456	402
1958 Janvier	266	648	491	357	399	289	471	341	252	514	488	588	454	403
Février	271	648	491	353	403	285	463	326	249	514	486	588	457	385
Mars	269	645	489	348	386	279	457	345	249	515	477	557	456	390
Avril	273	628	486	344	373	274	451	353	249	515	477	557	456	391
Mai	259	625	486	339	365	269	446	346	249	514	474	549	454	393

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE **45²**
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Central Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	Italie (Banco di Roma)	Allemagne occidentale (Statistische Bundesamt) 1	Royaume-Uni (Board of Trade) 2	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1956 Moyenne	103	104	102	102	103	108	104	103
1957 Moyenne	106	107	108	103	105	112	107	105
1957 Mars	106	107	104	103	105	110	106	105
Avril	107	107	104	102	106	111	106	105
Mai	107	107	106	102	105	111	106	106
Juin	106	107	106	102	105	112	107	106
Juillet	106	108	107	102	105	112	107	105
Août	106	107	108	102	105	112	107	105
Septembre	106	107	109	102	105	113	107	105
Octobre	106	107	112	103	106	113	107	105
Novembre	106	107	116	103	106	113	107	105
Décembre	106	107	119	103	106	113	108	104
1958 Janvier	105	107	120	103	106	113	108	103
Février	104	106	120	102	106	113	108	103
Mars	103	106	120		106	111	109	103
Avril	102	106	p120		106	113	108	103
Mai	102	104	p124		106	113	109	103

1 Produits finis industriels.

2 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL **46**
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. écon. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1956 Moyenne	103,65	104,2	101,5	105,5
1957 Moyenne	106,93	107,0	104,5	111,7
1957 Avril	106,13	105,5	104,6	111,5
Mai	106,28	105,7	104,5	111,5
Juin	106,46	106,3	104,4	111,7
Juillet	107,32	107,6	104,4	112,0
Août	107,04	107,0	104,6	112,2
Septembre	107,54	107,8	104,7	112,7
Octobre	107,65	108,1	104,5	112,7
Novembre	108,31	108,7	105,2	112,9
Décembre	108,55	108,7	105,8	113,0
1958 Janvier	108,69	108,9	105,8	113,1
Février	108,31	108,1	105,9	113,6
Mars	108,00	107,5	106,0	114,0
Avril	108,31	107,9	106,3	114,2
Mai	108,35	107,9	106,3	114,2
Juin	108,51	108,2	106,3	114,2

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base : moyenne 1953 = 100

Périodes	Indices de l'activité industrielle Source : Institut National de Statistique							Indices de la production industrielle Source : Inst. de Recherches Econ. et Sociales					
	Indice général	Indice des industries extractives	Indices des industries manufacturières					Indice général	dont				
			Ensemble	Sidé-rurgie	Fabrications métalliques	Fila-tures	Tissages		Com-bustible et énergie	Métal-lurgie	Fabri-cations métal-liques	Fila-tures	Tissages
1956 Moyenne	113,6	99,2	117,6	140,9	109,3	114,1	121,0	122,8	104,3	136,5	135,2	114,6	115,3
1957 Moyenne p	113,7	97,9	118,0	134,0	108,4	118,5	124,0	122,6	103,4	131,3	134,6	120,8	119,4
1957 Février	112,3	94,9	117,1	140,2	110,4	121,9	130,9	128,0	108,6	142,2	143,6	129,5	132,2
Mars	120,6	102,2	125,6	151,3	115,0	131,3	133,1	129,0	109,9	142,9	143,8	128,3	127,4
Avril	119,2	100,4	124,3	144,9	116,0	123,7	133,1	131,3	104,3	142,0	149,6	126,2	130,1
Mai	122,1	102,7	127,5	146,0	116,9	132,5	136,2	131,9	106,4	142,3	146,5	135,9	131,9
Juin	109,9	97,1	113,4	118,4	104,3	120,8	119,4	121,2	98,7	119,8	135,2	128,4	122,4
Juillet	87,6	83,7	88,7	59,3	68,6	96,7	107,2	91,4	85,2	62,9	92,8	96,0	100,8
Août	109,1	97,0	112,4	137,9	100,1	110,3	102,7	117,1	98,2	132,5	125,9	110,4	98,5
Septembre	114,5	90,1	121,2	142,4	114,1	116,1	121,4	125,7	99,1	140,6	140,2	121,4	118,4
Octobre	125,5	108,0	130,3	148,5	119,5	123,8	137,4	126,2	108,7	139,6	136,6	119,3	121,6
Novembre p	114,4	102,0	117,8	134,2	107,6	109,1	116,6	125,0	109,2	136,0	135,8	118,3	115,6
Décembre p	111,2	100,5	114,1	133,4	111,8	105,9	112,7	121,3	112,3	132,0	132,6	108,8	107,4
1958 Janvier p	115,6	105,0	118,5	140,6	115,2	117,6	116,4	118,5	109,9	134,8	126,7	114,0	105,2
Février	106,1	95,0	109,1	126,8	103,9	92,3	105,0	120,4	110,9	133,3	135,6	97,2	101,1
Mars p	111,3	100,7	114,1	134,5	108,2	90,1	105,2	118,4	110,0	129,0	133,0	88,0	96,0
Avril p	107,9	97,5	110,7	128,0	107,0	86,9	101,7	116,0	102,0	128,0	129,0		94,0

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines)

Périodes	Mines de houille									Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Total		
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine				
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425	24,0	1.502	
1956 Moyenne	89	121	332	300	581	378	872	2.463	23,5	179	
1957 Moyenne	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413	
1957 Mars	90	124	349	303	606	382	897	2.537	23,9	218	
Avril	89	121	334	303	615	377	840	2.469	23,3	232	
Mai	90	122	347	318	599	383	890	2.537	23,7	257	
Juin	91	125	342	291	574	344	833	2.384	22,7	394	
Juillet	87	122	263	222	442	282	852	2.061	20,8	483	
Août	86	118	333	286	542	356	867	2.384	24,2	548	
Septembre	85	119	309	267	539	325	749	2.189	22,4	603	
Octobre	89	121	357	302	642	389	970	2.659	26,3	873	
Novembre	99	133	370	302	604	366	893	2.535	23,0	1.152	
Décembre	98	132	341	284	620	381	891	2.517	23,0	1.413	
1958 Janvier	98	132	353	326	641	389	957	2.666	24,5	1.946	
Février	98	132	330	277	580	348	882	2.417	22,0	2.546	
Mars	98	132	344	283	601	371	930	2.529	22,9	3.230	
Avril	95	130	341	282	553	369	868	2.413	22,1	3.918	
Mai	p		311	263	543	378	829	2.324			

¹ Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Pétroles bruts mise en œuvre (milliers de kilolitres)	Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers			Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	—	37	261	253	202
1956 Moyenne	606	4.621	152	589	522	50	480	532	397
1957 Moyenne	596	4.745	152	589	519	51	466	523	370
1957 Février	577	4.699	173	612	326	51	461	521	401
Mars	638	4.688	172	614	422	51	508	579	425
Avril	618	4.707	153	588	445	51	498	557	404
Mai	635	4.726	144	569	524	51	507	565	405
Juin	550	4.705	141	563	438	50	414	459	328
Juillet	463	4.606	115	595	411	50	244	242	153
Août	608	4.696	150	575	654	50	486	547	377
Septembre	599	4.841	147	592	628	50	494	557	393
Octobre	622	4.840	169	585	576	51	511	597	405
Novembre	600	4.873	151	599	693	51	476	532	366
Décembre	617	4.881	135	571	738	51	486	541	357
1958 Janvier	615	4.627	117	554	607	51	485	561	385
Février	542	4.605	79	500	569	50	437	492	352
Mars	591	4.568	79	490	652	50	478	528	368
Avril	559	4.586	81	470	566		448	500	353

III. — PRODUITS TEXTILES

56¹

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1956 Moyenne	763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1957 Moyenne	882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1957 Février	839	6.199	192	8.150	504	2.458	1.693	2.807	656	3.002	7.444	2.660	813
Mars	994	6.485	227	8.647	496	2.629	1.721	3.189	735	3.184	7.687	2.673	832
Avril	960	5.825	208	7.846	499	2.514	1.766	3.097	669	2.689	7.317	2.783	865
Mai	871	6.094	169	9.082	507	2.635	1.901	3.106	679	2.549	7.573	2.860	862
Juin	902	5.271	182	7.987	455	2.436	1.746	2.973	623	2.467	6.695	2.456	760
Juillet	707	4.750	154	6.430	379	1.702	1.517	2.306	582	2.637	6.074	2.144	674
Août	772	4.548	137	7.403	320	2.348	1.550	2.765	490	2.592	5.871	2.065	641
Septembre	954	5.586	145	7.921	439	2.338	1.345	2.658	622	3.036	6.853	2.437	776
Octobre	918	5.847	131	8.336	480	2.538	1.586	2.865	632	3.324	7.932	2.729	886
Novembre	900	5.564	121	7.362	410	2.013	1.375	2.839	584	3.208	6.766	2.238	763
Décembre	918	6.028	126	7.020	413	1.757	1.312	2.926	579	3.244	6.652	2.084	764
1958 Janvier	1 019	6.696	97	8.905	389	1.816	1.239	2.719	583	3.536	6.864	2.141	792
Février	783	6.005	88	6.054	362	1.529	1.209	2.261	548	3.413	5.979	1.994	699
Mars								2.142	578	3.666	5.840	2.065	732
Avril								2.122	564	3.723	5.324	2.038	686

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Aciises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries 4	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson 5		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
1936-1938 Moy.	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,8	7,2
1956 Moyenne	389	154	184	19,6	18,9	13,3	23,8	4,3	176	10,8		25,8	16,2	182	23,6	13,1	22,0	4.934	3,7	36,0
1957 Moyenne	392	159	187	19,5	17,2	13,1	27,7	4,3	187	14,1		30,1	15,4	251	20,5	13,8	19,1	5.045	3,7	35,9
1957 Mars	441	171	172	19,2	15,8	20,2	30,1	4,8	91	11,3		1,0	14,0	129	20,6	16,1	25,7	5.196	4,9	42,8
Avril	438	166	195	20,5	18,3	15,2	30,0	4,8	165	13,7		0,9	13,7	124	14,6	14,0	22,6	5.522	4,3	43,7
Mai	478	158	188	21,1	18,8	8,0	29,6	4,5	243	15,9		—	11,6	106	16,2	15,8	14,4	5.389	3,2	32,2
Juin	427	140	249	18,2	16,3	8,1	27,7	4,4	229	14,8		—	10,0	78	21,3	15,8	13,5	4.749	2,8	25,9
Juillet	393	121	185	16,2	14,6	8,5	22,6	3,2	256	17,4		—	11,6	50	24,6	16,9	16,9	4.537	3,4	27,7
Août	436	160	197	22,2	19,8	12,8	26,2	4,0	229	15,5		—	8,7	30	20,4	15,2	12,1	4.162	2,9	26,0
Septembre	406	168	183	20,1	18,0	13,6	28,2	4,3	234	14,8		0,4	11,2	12	20,4	12,7	21,8	4.465	3,8	34,8
Octobre	403	170	210	21,7	19,8	11,4	30,4	4,4	238	15,9		146,2	26,4	113	25,6	11,7	21,4	5.312	4,2	39,1
Novembre	351	182	200	20,4	18,5	11,6	26,5	4,2	190	12,8		175,1	28,9	245	22,5	12,1	22,9	5.020	3,0	32,9
Décembre	268	149	187	21,3	19,6	15,2	25,7	4,0	150	13,0		34,1	17,3	251	18,2	11,6	24,1	5.481	4,2	46,8
1958 Janvier	262	159	185	21,8	19,7	15,5	29,3	4,8	129	14,6		5,8	15,1	234	21,0	12,0	16,8	5.429	3,4	37,8
Février	271	150	152	19,9	18,2	20,4	25,9	4,1	95	10,3		2,9	12,9	211	17,3	12,2	18,6	4.844	4,5	41,6
Mars	322	166	202	23,0	20,8	18,4	28,9	4,1	94	10,0		—	13,2	191	18,8	14,4	18,3	4.990	5,0	45,1
Avril	356	p146	p247	21,0	18,8	18,8	26,3	3,8	p118	p13,2		—	11,3	180	21,8	13,4	14,2	4.798	4,0	40,5
Mai	380						p24,9		p3,8			—	11,9	159	20,4	15,6	12,6	3.947		

1 Moyenne 1938.

2 Moyenne 1937-1938-1939.

3 Fin de période.

4 Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

5 Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

V. — ENERGIE ELECTRIQUE *
(millions de kWh)

58

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production 1				Importations (5)	Exportations (6)	Solde importation exportation (7) = (5) - (6)	Total énergie absorbée par les réseaux (8) = (4) + (7)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto- producteurs industriels (3)	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)				
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)						
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	3,3	441
1956 Moyenne	36,1	508	443	987	28,9	22,3	6,6	994
1957 Moyenne	36,3	556	459	1.051	24,6	33,2	- 8,6	1.042
1957 Février	39,9	543	447	1.030	32,5	51,0	-18,5	1.012
Mars	42,3	554	467	1.063	28,6	16,8	11,8	1.075
Avril	34,6	533	450	1.018	22,7	11,2	11,5	1.029
Mai	32,0	538	465	1.035	19,0	16,4	2,6	1.038
Juin	27,7	482	397	907	40,7	10,3	30,4	937
Juillet	23,7	457	341	822	34,7	15,8	18,9	841
Août	29,8	512	438	980	34,7	8,7	26,0	1.006
Septembre	35,6	547	446	1.029	18,9	16,6	2,3	1.032
Octobre	40,5	605	527	1.172	14,4	47,4	-33,0	1.139
Novembre	39,7	615	508	1.163	11,6	71,2	-59,6	1.103
Décembre	44,2	661	536	1.241	10,4	82,7	-72,3	1.169
1958 Janvier	46,0	655	540	1.241	13,0	81,3	-68,3	1.173
Février	37,3	546	453	1.036	19,6	23,8	- 4,2	1.032
Mars	40,8	581	484	1.106	20,9	17,5	3,4	1.110
Avril	34,4	538	449	1.021	16,8	11,3	5,5	1.026

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1956 : 163; au début de l'année 1957 : 158; au début de l'année 1958 : 160.

1 Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

VI. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) 1
(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

Périodes	Production					Importations (6)	Exportations (7)	Solde importation exportation (8) = (6) - (7)	Total de gaz disponible en Belgique (9) = (5) + (8)
	des usines à gaz (1)	des cokeries		des charbon- nages (4)	total (5) = (1) + (2) + (4)				
		total (2)	dont production destinée aux fournitures industrielles directes (3)						
1956 Moyenne	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	- 5,36	182
1957 Moyenne	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	- 5,51	180
1957 Février	0,22	162,87	92,70	16,55	180	0,35	6,52	- 6,17	173
Mars	0,25	176,19	101,81	16,74	193	0,40	6,75	- 6,35	187
Avril	0,23	172,81	103,46	17,89	191	0,38	6,16	- 5,77	185
Mai	0,29	178,03	105,23	16,30	195	0,37	6,04	- 5,67	189
Juin	0,28	148,86	85,16	15,73	165	0,45	5,62	- 5,17	160
Juillet	0,28	118,77	66,11	15,59	135	0,74	4,54	- 3,80	131
Août	0,30	168,70	100,88	15,15	184	0,83	3,36	- 2,53	182
Septembre	0,27	169,17	100,12	17,23	187	0,78	5,92	- 5,14	182
Octobre	0,26	177,36	107,56	18,80	196	0,82	6,43	- 5,61	191
Novembre	0,21	170,98	99,94	18,76	190	0,84	6,79	- 5,95	184
Décembre	0,24	181,92	103,78	20,65	203	0,92	7,80	- 6,88	196
1958 Janvier	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	- 6,96	199
Février	0,21	159,54	90,78	18,24	178	0,81	6,90	- 6,09	172
Mars	0,24	178,37	101,33	20,66	199	0,93	7,65	- 6,72	193
Avril	0,23	168,81	96,39	16,16	185	0,86	7,21	- 6,35	179

1 Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Indice général	Grands magasins à rayons multiples																				
		Alimentation				Habilleinent				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.	Jeux, Jouets, sports, voyage		
		Périsable	Non périsable	Restaurant	Total	Amalgés	Dessus hommes	Dessus femmes	Ronneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1957 Avril	130	136	135	145	136	120	183	135	139	133	128	138	132	125	174	133	121	120	105		107	118
Mai	127	131	123	140	129	113	150	127	136	127	117	144	130	129	188	139	115	108	105	106	119	92
Juin	124	117	108	121	114	117	167	137	174	141	100	133	115	113	163	122	128	91	89	89	120	117
Juillet	134	111	109	146	114	124	181	142	192	150	122	140	130	130	233	148	136	121	98	101	141	146
Août	121	122	118	143	123	74	120	95	124	104	112	129	120	134	191	143	133	116	209	195	125	93
Septembre ..	117	121	118	125	120	93	122	105	112	106	114	139	126	121	226	139	122	115	182	172	99	56
Octobre ...	127	136	134	131	135	104	166	135	134	129	111	127	118	105	250	130	140	122	112	113	106	104
Novembre ..	157	144	160	152	150	115	169	119	158	141	115	129	122	116	267	142	155	270	157	174	116	433
Décembre ..	173	166	194	167	175	94	150	120	192	160	112	128	119	153	324	181	288	320	233	246	168	254
1958 Janvier ...	129	141	137	141	140	112	111	91	164	124	146	124	136	118	281	146	137	119	121	121	108	55
Février ...	110	130	130	127	130	102	73	66	106	90	111	127	118	123	190	133	119	101	101	101	102	56
Mars	135	156	158	149	156	132	145	110	132	122	137	157	146	133	197	144	141	127	117	119	119	65
Avril	138	149	152	148	150	118	192	138	145	137	138	155	146	130	184	139	141	138	121	124	129	81

¹ Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans, patrons; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

* Pour la consommation de sucre, voir tableau 562.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	Entreprises à succursales	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Doullangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale	Alimentation
1957 Avril	182	145	124	119	107	123	116	176	100	109	92	120	120	112	112	134	p127	117
Mai	157	125	106	123	107	126	119	135	101	93	111	127	119	143	115	142	p123	119
Juin	137	104	130	123	104	124	107	113	94	117	130	118	122	180	146	131	p124	118
Juillet	119	93	157	121	103	126	95	188	92	95	150	127	140	142	140	100	p134	119
Août	83	64	61	124	109	131	93	147	101	119	147	128	123	143	87	103	p134	119
Septembre ...	101	98	78	123	103	128	104	172	125	98	193	92	105	142	92	95	p131	123
Octobre	138	147	100	138	111	146	121	145	137	157	154	135	110	144	114	p 99	p147	129
Novembre	133	102	95	126	105	133	118	179	122	112	152	128	116	110	113	p107	p132	132
Décembre	122	89	128	147	117	159	143	133	117	137	129	195	127	129	128	p132	p170	150
1958 Janvier	130	92	128	136	102	149	129	152	94	118	71	115	99	130	p101	p 97	p135	130
Février	78	49	58	120	100	127	120	128	101	100	82	127	100	114	79	p 67	p122	p122
Mars	p156	102	96	133	113	139	129	179	106	120	91	138	116	134	97	p 99	p135	p135
Avril	p192	134		126	110	134	118	146	101	118	87	127	119	113	105	p127	p125	

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66 (Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1956 Moyenne .	14,4	47,9	740	770
1957 Moyenne .	15,8	49,7	822	755
1957 Mai	15,2	44,7	904	803
Juin	16,0	56,8	968	826
Juillet	15,1	43,6	856	715
Août	15,8	55,3	827	718
Septembre .	18,6	55,1	847	776
Octobre ...	19,7	55,5	1.052	1.007
Novembre .	18,0	64,0	763	710
Décembre .	15,7	58,2	571	655
1958 Janvier ...	14,3	31,9	898	779
Février ...	11,7	26,0	706	611
Mars	12,7	36,9	801	627
Avril	12,5	48,1	927	796
Mai	13,1	42,7	886	756

III. — ABATTAGES DANS LES 67 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1956 Moyenne .	19,1	3,5	9,5	33,9	5,1
1957 Moyenne .	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1957 Avril	18,9	2,7	9,0	35,3	3,5
Mai	20,0	2,7	10,5	36,7	3,0
Juin	16,4	2,2	9,5	33,3	1,8
Juillet	19,5	2,1	10,5	37,1	1,7
Août	16,9	2,2	8,1	31,2	1,7
Septembre .	19,2	2,4	8,0	33,7	3,1
Octobre ...	22,0	2,7	9,1	36,6	5,9
Novembre .	19,3	2,7	7,3	31,4	7,9
Décembre .	19,3	3,4	7,8	33,9	8,6
1958 Janvier	20,0	3,1	8,2	31,9	8,0
Février ...	17,1	2,7	7,4	29,4	5,3
Mars	19,2	2,4	8,8	33,4	5,1
Avril	22,1	2,2	11,3	34,2	4,7

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	- 13	106
1956 Moyenne	334	628	135	1.097	1.053	44	96
1957 Moyenne	351	614	96	1.061	1.060	1	100
1957 Février	296	619	90	1.005	1.018	- 13	101
Mars	342	663	96	1.101	1.061	40	96
Avril	345	637	91	1.073	1.043	30	97
Mai	339	647	90	1.076	1.056	20	98
Juin	348	595	113	1.056	1.023	33	97
Juillet	410	506	98	1.014	1.051	- 37	104
Août	401	600	91	1.092	1.060	32	97
Septembre	369	591	91	1.051	1.060	- 9	101
Octobre	332	647	96	1.075	1.067	8	99
Novembre	327	602	90	1.019	1.076	- 57	106
Décembre	366	607	100	1.073	1.134	- 61	106
1958 Janvier	p 343	552	102	997	1.138	-141	114
Février	p 302	514	93	909	1.077	-168	118
Mars	p 339	566	96	1.001	1.121	-120	112
Avril	p 358	539	108	1.005	1.095	- 90	109

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A + C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1956 Moyenne	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1957 Moyenne	260	89	68	328	20,9	713	5.558	167	255	126	548
1957 Février	254	95	70	324	20,5	664	5.530	168	257	137	562
Mars	277	98	77	354	21,2	697	6.026	183	275	141	599
Avril	273	95	69	342	21,0	713	5.813	177	259	132	568
Mai	277	95	74	351	21,7	737	5.975	184	275	127	586
Juin	254	86	67	321	20,0	694	5.340	164	241	126	531
Juillet	208	68	62	270	18,6	723	4.169	126	175	123	424
Août	266	88	65	331	20,0	754	5.536	167	253	115	535
Septembre	256	82	62	318	20,6	695	5.403	163	259	105	527
Octobre	290	90	68	358	21,5	707	6.077	189	279	110	577
Novembre	260	85	66	326	22,1	722	5.693	172	260	111	543
Décembre	234	84	67	301	21,6	726	5.227	142	260	124	527
1958 Janvier	229	80	65	294	p23,5	p754	5.157	133	270	119	522
Février	208	67	61	269	p21,2	p683	4.603	118	236	107	461
Mars	224	68	65	289	p21,9	p709	4.919	126	256	115	497
Avril	217	64	60	277	p22,3	p750	4.824	128	258	103	489

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)										
1956 Moyenne	577	5.874	181	2.306	83	980	918	1.016	25	298	67
1957 Moyenne	548	5.558	159	2.248	73	966	876	870	22	276	68
1957 Février	562	5.530	107	2.355	78	919	951	738	22	296	64
Mars	599	6.026	130	2.494	76	999	1.011	917	27	298	74
Avril	568	5.813	106	2.392	71	969	1.013	931	25	231	75
Mai	586	5.975	89	2.418	69	1.059	953	1.016	27	264	80
Juin	531	5.340	75	2.159	63	940	837	902	23	271	70
Juillet	424	4.169	82	1.795	55	546	571	814	16	216	74
Août	535	5.536	84	2.229	63	1.037	817	949	19	277	61
Septembre ...	527	5.403	80	2.089	68	1.035	843	914	25	283	66
Octobre	577	6.077	412	2.263	80	1.082	915	950	17	290	68
Novembre	543	5.693	455	2.183	74	1.018	783	841	16	262	62
Décembre	527	5.226	163	2.140	80	983	825	677	17	279	57
1958 Janvier	522	5.157	105	2.091	81	1.045	759	686	16	317	57
Février	461	4.603	95	1.778	73	906	674	676	14	332	55
Mars	497	4.919	133	1.800	78	985	780	739	15	330	59
Avril	489	4.824	113	1.747	73	984	718	838	15	258	68

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Huiles industrielles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. trans- portées (milliers)
1956 Moyenne	3.055	86	1.591	30	175	334	682	4	138	15	965
1957 Moyenne	2.866	76	1.570	27	153	311	574	2	133	20	797
1957 Février	2.809	25	1.648	29	146	348	471	1	129	12	551
Mars	3.070	28	1.709	31	159	372	605	1	143	22	708
Avril	3.013	21	1.674	30	172	348	627	1	119	21	627
Mai	3.107	20	1.712	28	172	334	678	1	135	27	726
Juin	2.786	25	1.558	24	160	259	599	1	135	25	625
Juillet	2.109	30	1.181	16	94	145	497	1	119	26	504
Août	2.899	25	1.571	24	159	323	635	6	134	22	649
Septembre ...	2.802	27	1.463	25	159	342	620	10	135	21	666
Octobre	3.286	304	1.622	26	179	342	653	1	141	18	1.567
Novembre	3.052	320	1.548	24	147	276	577	1	142	17	1.735
Décembre	2.579	67	1.487	26	138	278	438	1	131	13	654
1958 Janvier	2.464	24	1.421	29	122	277	449	1	127	14	454
Février	2.201	18	1.230	25	112	236	443	1	123	13	397
Mars	2.351	22	1.277	22	130	256	487	1	138	18	454
Avril	2.304	20	1.224	22	120	215	556	1	123	23	476

¹ Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest						Capacité (milliers de m ³)		
1956 Moyenne	1.299	3.172	1.865	1.087	206	1.279	4.032	1.850	719	3.957	1.821	1.194
1957 Moyenne	1.325	3.296	1.828	1.116	204	1.227	4.109	1.925	753	4.014	1.890	1.167
1957 Mai	1.321	3.306	1.728	1.134	191	1.403	4.159	1.929	751	4.023	1.897	1.178
Juin	1.213	3.158	1.743	1.032	192	1.187	3.819	1.756	670	3.709	1.715	1.087
Juillet	1.311	3.240	1.929	1.100	212	1.311	3.960	1.840	724	4.079	1.899	1.169
Août	1.321	3.425	1.969	1.114	206	1.014	4.324	2.013	749	4.057	1.910	1.261
Septembre ...	1.266	3.154	1.940	1.040	211	1.169	4.084	1.982	795	3.997	1.897	1.147
Octobre	1.385	3.589	1.752	1.175	229	1.190	4.220	2.029	794	4.322	2.102	1.321
Novembre	1.342	3.503	1.926	1.134	184	1.247	4.094	1.953	728	3.999	1.933	1.170
Décembre	1.367	3.560	1.820	1.122	205	1.067	4.276	2.011	690	4.012	1.893	1.157
1958 Janvier	1.310	3.432	1.905	1.155	188	1.275	4.338	2.076	724	4.265	2.029	1.277
Février	1.292	3.318	1.639	1.102	169	1.232	3.919	1.906	771	3.760	1.842	1.103
Mars	1.435	3.586		1.242	198		4.371	2.116	872	4.318	2.099	1.233
Avril	1.315	3.384		1.183	164		4.067	1.947	723	4.103	1.965	1.092
Mai	1.333	3.568		1.132	178		3.954	1.848	693	3.788	1.771	1.014

¹Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1956 Moyenne	196	178	216	195	177	82	143	92
1957 Moyenne	213	171	209	213	171	79	154	96
1957 Mai	207	194	248	205	192	70	172	159
Juin	239	194	224	233	189	123	175	119
Juillet	217	189	275	214	186	74	198	106
Août	228	183	197	237	195	53	164	91
Septembre	191	180	208	191	172	86	141	80
Octobre	210	155	189	201	149	99	148	75
Novembre	186	151	231	191	149	53	124	78
Décembre	192	160	143	189	159	62	97	64
1958 Janvier	204	168	188	207	155	91	93	67
Février	184	172	147	163	145	66	122	92
Mars	250	189		246	151			
Avril	188	147		187	125			
Mai	191	131		194	146			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur				Importations				Exportations				Ensemble des trafics		
	Nombre	Milliers de tonnes métriques	Millions de tonnes-km.	Ensemble des trafics	Nombre	Milliers de tonnes métriques	Millions de tonnes-km.	Ensemble des trafics	Nombre	Milliers de tonnes métriques	Millions de tonnes-km.	Ensemble des trafics	Nombre	Milliers de tonnes métriques	Millions de tonnes-km.
1956 Moyenne ..	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186,0	89,5	79,2	19,7	374,4
1957 Moyenne ..	7.130	3.866	3.148	707	14.851	1.936	1.419	1.110	177	4.642	189,4	94,8	73,6	25,6	383,4
1956 Décembre ..	7.635	3.748	3.070	572	15.025	2.026	1.454	1.172	136	4.788	194,5	93,9	74,7	18,1	381,2
1957 Janvier ...	5.867	3.149	2.647	470	12.133	1.897	1.393	1.097	117	4.504	184,3	87,5	70,6	17,2	359,6
Février ...	5.909	3.445	2.458	464	12.276	1.627	1.406	926	108	4.067	154,7	86,0	54,3	13,8	308,8
Mars	7.704	4.088	3.467	637	15.896	1.967	1.494	1.175	160	4.796	202,2	98,7	83,5	23,0	407,4
Avril	7.556	4.290	3.460	584	15.890	1.957	1.580	1.233	147	4.917	196,7	112,5	87,1	20,9	417,2
Mai	7.799	4.471	3.852	785	16.907	2.058	1.605	1.309	196	5.168	203,6	113,2	88,3	28,1	433,2
Juin	7.154	3.996	3.634	778	15.562	1.828	1.407	1.197	191	4.623	176,7	98,3	83,1	27,9	386,0
Juillet	6.548	4.032	3.157	845	14.582	1.705	1.446	1.097	212	4.460	168,7	97,6	76,3	32,1	374,7
Août	7.486	3.993	3.155	664	15.298	2.055	1.373	1.125	173	4.726	200,5	90,3	72,8	26,1	389,7
Septembre ..	7.005	3.955	3.187	721	14.868	1.907	1.402	1.102	183	4.594	188,0	94,0	72,7	26,8	381,5
Octobre ...	8.070	4.042	3.361	913	16.386	2.202	1.444	1.194	234	5.074	210,1	95,7	75,9	34,0	415,7
Novembre ..	7.228	3.549	2.795	830	14.402	1.976	1.261	951	208	4.396	187,5	81,7	59,2	30,2	358,6
Décembre ..	7.234	3.884	2.607	785	14.010	2.057	1.219	919	196	4.391	200,0	82,6	60,0	26,9	369,5

COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisse d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- pale- ment d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des expor- tations aux impor- tations en p.c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1956 Moyenne	1.807	191	3.046	1.519	143	732	3.203	2.376	579	39	13.635	2.982		
1957 Moyenne	1.783	215	3.153	1.848	138	837	3.192	2.429	677	30	14.302	3.033		
1957 Juin	1.600	214	3.037	1.692	89	772	3.111	2.528	606	27	13.676	3.082		
Juillet	1.726	198	3.227	1.861	117	802	3.064	2.302	691	25	14.013	2.979		
Août	1.691	185	3.294	1.787	125	743	3.013	2.152	668	30	13.688	2.786		
Septembre ...	1.473	208	2.732	1.971	131	806	2.814	2.246	779	24	13.184	2.672		
Octobre	1.779	245	3.076	1.725	102	929	3.447	2.505	818	32	14.658	2.974		
Novembre	1.810	239	2.848	1.845	100	809	3.131	2.343	681	34	13.840	2.902		
Décembre	2.148	270	3.035	1.759	123	785	2.787	2.454	602	31	13.994	3.010		
1958 Janvier	1.819	221	2.756	1.804	86	853	2.810	2.388	550	31	13.318	2.900		
Février	1.680	195	2.100	1.601	116	850	2.539	2.501	657	28	12.267	2.888		
Mars	1.774	213	2.279	1.667	111	1.010	2.975	2.758	903	33	13.723	2.927		
Avril	1.737	230	2.266	1.705	216	878	2.791	2.982	806	27	13.638	2.999		
Mai											p12.306	p2.754		
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	518	26	907	807	90	854	7.744	1.511	560	160	13.177	5.169	- 458	96,6
1957 Moyenne	472	35	918	865	77	918	7.635	1.601	596	158	13.275	5.503	- 1.027	92,8
1957 Juin	459	31	956	846	54	862	7.666	1.747	547	159	13.327	5.328	- 350	97,4
Juillet	462	46	911	910	47	865	6.682	1.640	616	146	12.325	5.184	- 1.688	88,0
Août	389	44	664	960	58	811	6.137	1.062	585	196	10.906	4.691	- 2.782	79,7
Septembre ...	406	36	840	960	56	1.074	7.359	1.477	697	157	13.062	5.153	- 122	99,1
Octobre	508	32	1.023	941	67	1.020	7.845	1.736	660	171	14.003	5.598	- 655	95,5
Novembre	540	36	758	837	65	969	7.659	1.527	583	158	13.132	5.616	- 708	94,9
Décembre	614	34	885	886	60	796	6.926	1.863	576	147	12.787	5.735	- 1.207	91,4
1958 Janvier	521	40	787	960	69	1.034	8.001	2.073	504	184	14.173	6.031	+ 855	106,4
Février	496	33	736	825	69	1.036	6.859	1.692	554	166	12.466	5.705	+ 199	101,6
Mars	535	33	821	783	72	1.116	7.173	1.677	603	163	12.976	5.682	- 747	94,6
Avril	568	36	721	757	62	1.082	6.975	1.965	620	155	12.941	5.663	- 697	94,9
Mai											p12.057	p5.454	p- 249	p 98,0
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1956 Moyenne	285	17,4	2.444	1.459	11,2	145	160	42,1	5,8	2,0	4.572			
1957 Moyenne	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1957 Juin	253	11,5	2.444	1.385	7,1	126	158	46,0	6,0	1,1	4.438			
Juillet	302	50,5	2.471	1.537	8,9	143	147	36,3	7,4	0,9	4.704			
Août	301	10,7	2.773	1.494	10,0	131	154	31,6	6,4	1,2	4.913			
Septembre ...	229	10,9	2.720	1.627	10,2	137	155	36,2	7,4	0,9	4.933			
Octobre	298	49,3	2.694	1.504	7,8	145	178	42,5	7,9	1,2	4.928			
Novembre	318	12,7	2.528	1.598	7,1	119	146	31,6	6,7	1,5	4.769			
Décembre	344	14,2	2.432	1.546	9,2	112	143	41,8	6,1	1,2	4.650			
1958 Janvier	305	12,2	2.299	1.622	6,9	150	141	49,4	5,8	1,3	4.592			
Février	259	10,8	2.202	1.418	9,3	177	128	35,8	6,1	1,1	4.247			
Mars	302	12,1	2.427	1.533	8,9	212	144	36,5	7,5	1,3	4.688			
Avril	277	47,0	2.355	1.520	18,7	144	134	43,4	7,8	1,0	4.548			
Mai											p4.468			
<i>Exportations.</i>														
1956 Moyenne	70	2,2	490	704	6,0	332	839	30,4	5,7	69,8	2.549			
1957 Moyenne	52	2,2	466	633	5,3	346	822	26,9	5,8	52,5	2.412			
1957 Juin	49	2,0	538	621	3,9	331	869	27,2	5,5	54,7	2.501			
Juillet	50	3,7	560	672	3,6	296	705	29,5	5,6	52,9	2.378			
Août	39	3,8	438	691	4,2	329	732	17,8	4,9	65,3	2.325			
Septembre ...	37	2,0	490	709	4,3	446	763	23,4	6,1	53,5	2.535			
Octobre	66	1,1	447	671	5,0	371	853	28,3	6,3	51,6	2.501			
Novembre	75	2,0	415	594	4,9	380	784	25,9	5,7	51,7	2.338			
Décembre	69	1,8	383	634	4,3	310	736	34,9	5,6	50,6	2.230			
1958 Janvier	66	1,4	307	684	4,7	376	802	38,5	5,0	65,1	2.350			
Février	60	1,7	290	571	4,9	407	757	29,4	5,0	59,0	2.185			
Mars	67	2,3	365	554	5,1	438	769	26,4	6,0	50,5	2.284			
Avril	93	2,1	377	492	4,7	417	797	44,0	6,2	52,4	2.285			
Mai											p2.210			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyenne journalière			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)									
1957 Juin	89	109	198	66	27	93	1.926	794	2.720
Juillet	80	110	190	64	30	94	1.480	681	2.161
Août	77	84	161	62	22	84	1.426	497	1.923
Septembre	88	100	188	63	25	88	1.894	732	2.626
Octobre	85	101	186	64	30	94	1.479	676	2.155
Novembre	101	132	233	80	39	119	1.844	899	2.743
Décembre	128	294	422	98	92	190	2.754	2.533	5.337
1958 Janvier	141	252	393	115	89	204	2.761	2.142	4.903
Février	138	274	412	116	88	204	2.780	2.119	4.899
Mars	141	315	456	111	93	204	3.329	2.778	6.109
Avril	130	254	384	104	71	175	2.283	1.568	3.851
Mai				99	68	167			
Juin				97	62	159			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
		(milliers)									

Moyenne journalière par mois

1957 Juin	29	93,6	19,0	17,0	13,8	20,8	8,9	7,9	3,8	0,5	1,9
Juillet	23	94,0	18,8	17,3	12,3	21,1	9,7	8,2	3,8	0,7	2,1
Août	23	83,6	16,5	15,5	11,2	20,5	7,7	6,4	3,7	0,3	1,8
Septembre	30	87,9	19,8	14,8	12,8	20,5	7,5	6,7	3,6	0,4	1,8
Octobre	23	93,6	22,5	14,2	15,1	21,2	7,5	7,2	3,5	0,5	1,9
Novembre	23	118,9	27,5	18,2	19,7	26,0	10,0	9,4	4,7	0,9	2,5
Décembre	28	189,8	38,9	28,3	34,2	43,8	15,6	13,8	8,9	2,5	3,8
1958 Janvier	24	204,0	41,2	28,7	34,3	45,2	17,3	17,3	10,6	4,3	5,1
Février	24	204,0	39,9	28,0	34,4	46,6	18,1	17,7	10,2	4,1	5,0
Mars	30	203,6	41,7	26,5	33,4	46,3	19,7	17,9	10,7	3,2	4,2
Avril	22	174,9	35,5	20,9	27,9	42,0	21,6	16,1	7,4	0,8	2,7
Mai	22	166,5	32,8	19,5	26,9	41,0	22,0	14,4	7,0	0,5	2,4
Juin	30	159,0	32,3	20,7	23,9	40,0	20,0	13,3	6,0	0,5	2,3

Moyenne journalière par semaine

1958 Mai	4 au 10 ...	6	172,2	33,4	20,2	29,8	41,1	23,2	15,0	6,5	0,5	2,5
	11 au 17 ...	5	169,6	31,9	19,6	28,1	43,1	21,0	16,7	6,2	0,6	2,4
	18 au 24 ...	6	163,5	32,9	19,1	24,4	40,1	21,5	13,6	9,1	0,5	2,3
	25 au 31 ...	5	160,3	32,7	19,1	25,1	39,7	22,3	12,7	5,9	0,4	2,4
Juin	1 au 7 ...	6	165,4	33,1	20,3	24,5	41,0	24,4	13,4	5,7	0,5	2,5
	8 au 14 ...	6	155,0	31,9	20,1	23,3	39,7	17,9	13,7	5,6	0,5	2,3
	15 au 21 ...	6	162,6	32,0	20,8	23,6	40,3	21,4	14,0	7,7	0,5	2,3
	22 au 28 ...	6	156,0	32,1	21,4	24,0	39,5	18,0	12,7	5,6	0,5	2,2
	29 au 5/7.	6	156,1	32,2	21,0	24,0	39,8	18,2	12,7	5,4	0,5	2,3

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1956 Moyenne	101,4	43,4	144,8	61,4	29,7	91,1	40,0	13,7	53,7
1957 Moyenne	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9
1957 Juin	64,6	29,0	93,6	46,9	19,4	66,3	17,7	9,6	27,3
Juillet	66,1	27,9	94,0	46,5	17,9	64,4	19,6	10,0	29,6
Août	57,4	26,2	83,6	44,1	17,9	62,0	13,3	8,3	21,6
Septembre	61,1	26,8	87,9	44,8	18,6	63,4	16,3	8,2	24,5
Octobre	64,1	29,5	93,6	45,5	18,7	64,2	18,6	10,8	29,4
Novembre	81,4	37,5	118,9	57,2	22,7	79,9	24,2	14,8	39,0
Décembre	138,3	61,5	199,8	72,0	26,3	98,3	66,3	25,2	91,5
1958 Janvier	153,3	50,7	204,0	85,5	29,5	115,0	67,8	21,2	89,0
Février	153,4	50,6	204,0	86,6	29,4	116,0	66,8	21,2	88,0
Mars	153,0	50,6	203,6	82,6	28,4	111,0	70,4	22,2	92,6
Avril	123,8	51,1	174,9	76,1	27,4	103,5	47,7	23,7	71,4
Mai	116,6	49,9	166,5	71,5	27,3	98,8	45,1	22,6	67,7
Juin	111,3	47,7	159,0	70,6	26,1	96,7	40,7	21,6	62,3

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chausure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1957	Avril	6,9	0,5	0,8	0,6	1,7	1,4	15,5	3,0	8,4	1,0	0,6	0,5	8,1	3,6	1,6	5,1	6,0	—	—	3,1	2,5	0,2	6,4	0,8	78,3
	Mai	4,2	0,5	1,1	0,6	1,4	1,2	13,1	2,9	7,9	1,0	0,5	0,5	7,6	3,5	1,5	4,5	5,9	—	—	3,1	2,5	0,2	6,2	0,9	70,8
	Juin	4,7	0,5	0,8	0,6	1,4	1,2	12,6	2,6	7,1	0,9	0,5	0,5	7,4	3,6	1,4	3,5	5,4	—	—	2,3	2,4	0,2	5,8	0,9	66,3
	Juillet	4,9	0,5	0,8	0,6	1,3	1,1	12,3	2,5	7,2	0,9	0,5	0,4	7,3	3,8	1,4	3,0	5,3	—	—	1,6	2,4	0,1	5,7	0,8	64,4
	Août	3,8	0,4	0,9	0,5	1,3	1,0	11,6	2,5	7,1	0,9	0,4	0,4	7,1	3,9	1,4	3,1	5,2	—	—	1,6	2,3	0,2	5,7	0,7	62,0
	Septembre	3,9	0,4	0,8	0,5	1,5	1,4	11,3	2,4	7,0	0,9	0,5	0,4	7,1	3,5	1,3	3,2	5,2	—	—	2,9	2,3	0,2	6,0	0,7	63,4
	Octobre	2,6	0,4	0,8	0,5	1,9	1,7	11,5	2,5	7,4	0,9	0,5	0,5	7,3	3,4	1,3	3,1	5,3	—	—	3,7	2,2	0,2	5,9	0,6	64,2
	Novembre	6,1	0,5	1,0	0,6	3,1	2,1	14,5	3,0	9,0	1,0	0,5	0,5	8,7	4,5	1,5	3,7	6,0	—	—	4,2	2,3	0,2	6,3	0,6	79,9
	Décembre	8,5	0,6	1,1	0,8	4,4	1,8	20,3	4,1	10,7	1,1	0,6	0,6	10,6	5,9	1,8	4,7	6,8	—	—	4,1	2,4	0,2	6,5	0,6	98,2
1958	Janvier	9,5	0,6	1,1	1,0	5,3	1,7	25,7	4,8	12,9	1,3	0,7	0,6	12,4	7,0	1,9	5,6	8,1	—	—	4,4	2,6	0,3	6,8	0,7	115,0
	Février	9,5	0,6	1,2	1,1	5,4	1,6	26,1	4,8	13,3	1,3	0,7	0,6	12,9	6,0	2,0	5,8	8,2	—	—	4,4	2,5	0,3	7,0	0,7	116,0
	Mars	8,7	0,5	1,3	1,0	4,8	1,8	24,0	4,6	13,7	1,3	0,7	0,7	13,2	5,0	2,1	5,9	7,9	—	—	3,9	2,5	0,2	6,5	0,7	111,0
	Avril	7,9	0,5	1,4	1,0	2,7	2,3	20,4	4,6	14,2	1,4	0,7	0,5	13,4	4,7	2,1	5,7	7,6	—	—	3,1	2,4	0,2	6,0	0,7	103,5
Chômeurs partiels et accidentels																										
1957	Avril	0,5	0,4	0,1	0,1	0,2	0,4	2,0	0,7	1,7	0,4	0,1	0,1	4,3	3,1	1,3	1,4	1,8	4,2	0,0	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	23,7
	Mai	0,8	0,3	0,1	0,1	0,2	0,3	1,7	0,6	1,6	0,3	0,1	0,1	4,7	3,1	1,5	1,3	1,5	4,5	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	23,5
	Juin	1,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,3	2,0	0,7	4,2	0,3	0,1	0,1	4,7	3,4	2,3	1,1	1,5	4,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	27,3
	Juillet	0,8	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	2,0	0,6	5,9	0,3	0,1	0,1	5,2	3,7	1,7	1,6	1,6	4,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	29,6
	Août	0,8	0,3	0,1	0,1	0,4	0,2	1,9	0,6	1,2	0,4	0,1	0,1	5,1	3,5	0,9	0,9	1,3	3,1	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	21,6
	Septembre	0,9	0,4	0,1	0,1	0,9	0,5	2,4	0,5	1,4	0,3	0,1	0,1	5,3	3,1	0,8	1,0	1,3	4,7	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	0,0	24,5
	Octobre	0,6	0,4	0,1	0,1	1,2	0,9	2,1	0,6	2,4	0,4	0,1	0,1	6,5	4,2	1,6	1,0	1,4	5,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	29,4
	Novembre	0,7	0,5	0,6	0,2	0,8	0,6	3,7	0,8	3,7	0,5	0,1	0,1	8,6	6,7	2,3	1,1	1,6	5,6	0,1	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	39,0
	Décembre	1,5	0,7	0,7	1,0	1,3	0,4	32,3	3,3	6,3	0,7	0,5	0,1	16,4	11,4	3,3	1,9	3,1	5,5	0,1	0,4	0,4	0,0	0,2	0,1	91,6
1958	Janvier	1,3	1,5	0,7	2,0	1,4	0,3	31,5	3,3	6,7	0,5	0,3	0,2	15,7	8,9	1,8	1,8	3,6	6,3	0,2	0,4	0,3	0,0	0,3	0,0	89,0
	Février	1,6	1,4	0,6	2,2	1,6	0,4	28,9	3,1	7,3	0,5	0,4	0,2	18,4	7,0	1,9	2,0	3,6	5,8	0,2	0,3	0,3	0,0	0,3	0,0	88,0
	Mars	1,1	1,2	4,4	1,5	1,4	0,8	29,1	2,8	7,5	0,6	0,5	0,2	19,7	6,0	2,5	2,4	3,3	6,2	0,4	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	92,6
	Avril	0,6	0,4	10,3	0,8	0,8	1,7	4,0	1,5	7,5	1,0	0,7	0,3	20,5	6,3	3,2	2,0	2,2	6,3	0,5	0,3	0,3	0,0	0,2	0,0	71,4
Total des chômeurs contrôlés																										
1957	Avril	7,4	0,8	0,9	0,7	1,9	1,9	17,4	3,7	10,1	1,4	0,7	0,7	12,5	6,6	2,9	6,6	7,8	4,2	0,0	3,4	2,8	0,2	6,6	0,8	102,0
	Mai	4,9	0,8	1,3	0,7	1,6	1,6	14,8	3,5	9,5	1,2	0,6	0,6	12,2	6,6	3,0	5,8	7,4	4,5	0,0	3,5	2,7	0,2	6,4	0,9	94,3
	Juin	5,8	0,8	1,1	0,7	1,5	1,4	14,5	3,3	11,4	1,2	0,6	0,6	12,1	7,1	3,7	4,6	6,9	4,0	0,0	2,6	2,6	0,2	6,0	0,9	93,6
	Juillet	5,7	0,7	1,0	0,8	1,7	1,5	14,2	3,1	13,1	1,2	0,6	0,5	12,5	7,5	3,1	4,6	6,9	4,1	0,0	1,7	2,6	0,2	5,9	0,8	94,0
	Août	4,6	0,8	0,9	0,6	1,7	1,2	13,5	3,1	8,3	1,3	0,5	0,5	12,2	7,4	2,3	4,0	6,5	3,1	0,0	1,8	2,6	0,2	5,8	0,7	83,6
	Septembre	4,7	0,8	1,0	0,6	2,5	1,8	13,7	2,9	8,4	1,3	0,6	0,5	12,4	6,5	2,2	4,1	6,5	4,7	0,0	3,2	2,4	0,2	6,2	0,7	87,9
	Octobre	3,3	0,8	1,0	0,6	3,1	2,6	13,6	3,1	9,8	1,3	0,5	0,6	13,8	7,6	2,9	4,1	6,7	5,0	0,0	4,0	2,3	0,2	6,1	0,6	93,6
	Novembre	6,7	1,0	1,5	0,8	3,9	2,7	18,3	3,9	12,7	1,5	0,6	0,6	17,2	11,2	3,9	4,8	7,6	5,6	0,1	4,5	2,5	0,2	6,5	0,6	118,9
	Décembre	10,0	1,3	1,8	1,8	5,7	2,2	52,6	7,4	17,0	1,8	1,1	0,7	27,0	17,3	5,1	6,6	9,9	5,5	0,1	4,5	2,8	0,2	6,7	0,7	189,8
1958	Janvier	10,8	2,1	1,8	3,0	6,7	2,0	57,2	8,1	19,6	1,8	1,0	0,8	28,1	15,9	3,7	7,4	11,7	6,3	0,2	4,8	2,9	0,3	7,1	0,7	204,0
	Février	11,1	2,0	1,8	3,3	7,0	2,0	55,0	7,9	20,6	1,8	1,1	0,8	31,3	13,0	3,9	7,8	11,8	5,8	0,2	4,7	2,8	0,3	7,3	0,7	204,0
	Mars	9,8	1,7	5,7	2,5	6,2	2,6	53,1	7,4	21,2	1,9	1,2	0,9	32,9	11,0	4,6	8,3	11,2	6,2	0,4	4,2	2,9	0,2	6,8	0,7	203,6
	Avril	8,5	0,9	11,7	1,8	3,5	4,0	24,4	6,1	21,7	2,4	1,4	0,8	33,9	11,0	5,3	7,7	9,8	6,3	0,5	3,4	2,7	0,2	6,2	0,7	174,9

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹ (millions de francs)

85¹

Rubriques	1957 30 septembre	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	3.118	2.798	2.845	5.908	2.624	2.733	4.261	2.997
Prêts au jour le jour	1.333	1.150	1.402	848	1.111	1.459	1.064	2.173
Banquiers	5.657	5.255	5.219	4.304	5.121	4.479	5.194	5.366
Maison-mère, succursales et filiales ...	901	911	925	1.066	828	935	1.129	1.083
Autres valeurs à recevoir à court terme	4.010	4.479	4.630	4.481	4.224	4.345	4.048	5.066
Portefeuille-effets	42.139	43.360	44.747	44.270	44.562	45.024	47.067	48.173
a) Portefeuille commercial ²	12.782	13.851	15.083	15.596	14.265	15.095	16.722	16.997
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	11.352	11.294	14.566	14.156	16.793	17.433	16.677	16.885
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	18.005	18.215	15.098	14.518	13.504	12.496	13.668	14.291
Report et avances sur titres	1.222	1.173	1.093	1.114	1.175	1.131	1.109	1.110
Débiteurs par acceptations	9.239	9.080	8.833	9.326	9.166	8.923	8.919	8.752
Débiteurs divers	23.187	22.209	21.407	21.638	21.765	22.365	21.415	22.234
Portefeuille-titres	25.615	25.219	24.820	24.474	24.402	24.580	24.482	25.226
a) Valeurs de la réserve légale	297	294	294	295	295	295	296	317
b) Fonds publics belges	22.819	22.417	22.032	21.692	21.787	21.966	21.882	22.599
c) Fonds publics étrangers	78	78	78	78	78	78	78	78
d) Actions de banques	1.139	1.140	1.140	1.113	1.129	1.130	1.133	1.134
e) Autres titres	1.282	1.289	1.276	1.296	1.113	1.111	1.093	1.098
Divers	1.006	1.089	1.086	976	928	806	812	871
Capital non versé	5	5	5	5	5	5	6	6
<i>Total disponible et réalisable ...</i>	117.432	116.729	117.012	118.410	115.911	116.785	119.506	123.077
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	22	24	24	21	21	21	23	24
Immeubles	986	987	993	1.001	1.000	1.009	1.018	1.016
Participation dans les filiales immobil.	267	267	267	267	267	267	267	267
Créances sur filiales immobilières ...	328	325	331	340	333	340	338	335
Matériel et mobilier	126	128	129	121	123	127	131	134
<i>Total de l'immobilisé ...</i>	1.729	1.731	1.744	1.750	1.744	1.764	1.777	1.776
Total général actif ...	119.161	118.460	118.756	120.160	117.655	118.549	121.283	124.853
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	1.151	729	395	296	994	1.588	787	1.641
Emprunts au jour le jour	70	88	22	90	39	37	23	26
Banquiers	8.239	7.375	7.990	6.786	6.509	6.084	6.799	7.267
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.798	1.761	1.630	2.054	1.577	1.528	1.581	1.630
Acceptations	9.239	9.080	8.833	9.326	9.166	8.923	8.919	8.752
Autres valeurs à payer à court terme	2.311	2.530	2.619	2.255	2.370	2.620	2.181	2.801
Créditeurs pour effets à l'encaissement	753	779	848	861	770	777	767	887
Dépôts et comptes courants	78.723	78.567	78.924	81.113	78.661	79.584	82.989	83.809
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	68.587	68.703	68.029	69.307	65.867	66.037	68.987	69.598
b) A plus d'un mois	10.136	9.864	10.895	11.806	12.794	13.547	14.002	14.211
Obligations et bons de caisse	4.536	4.659	4.794	4.938	5.045	5.175	5.320	5.447
Montants à libérer sur titres et partic.	630	630	629	634	627	623	623	620
Divers	3.599	4.193	3.996	3.622	3.869	3.565	3.164	3.607
<i>Total de l'exigible ...</i>	111.049	110.391	110.680	111.975	109.627	110.504	113.153	116.487
C. Non exigible :								
Capital	4.765	4.746	4.749	4.844	4.679	4.679	4.784	4.985
Fonds indis. par prime d'émission ...	141	140	140	139	140	140	140	140
Réserve légale (art. 13, A. R. 185) ...	302	298	299	299	299	299	301	321
Réserve disponible	2.824	2.814	2.818	2.825	2.834	2.851	2.835	2.845
Provisions	80	71	70	78	76	76	70	75
<i>Total du non exigible ...</i>	8.112	8.069	8.076	8.185	8.028	8.045	8.130	8.366
Total général passif ...	119.161	118.460	118.756	120.160	117.655	118.549	121.283	124.853

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets récomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 30 septembre, 31 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1957, 31 janvier, 28 février, 31 mars et 30 avril 1958 respectivement à 12.293, 12.537, 11.228, 12.804, 12.423, 11.247, 10.423, et 9.401 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1957, janvier, février, mars et avril 1958, ces dépôts s'élevaient respectivement à 10.704, 10.613, 10.522, 10.513, 10.608, 10.548, 10.497 et 10.473 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85²

(millions de francs)

	1958 8 mai	1958 14 mai	1958 22 mai	1958 29 mai	1958 6 juin	1958 12 juin	1958 19 juin	1958 26 juin
ACTIF								
Encaisse en or	52.925	52.838	54.370	54.970	55.580	55.580	56.744	57.133
Avoirs sur l'étranger	1.251	1.468	1.585	1.239	1.447	1.705	1.277	1.130
Devises étrangères et or à recevoir	1.422	1.422	923	923	923	425	425	425
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	7.623	7.623	8.013	7.965	7.965	7.965	8.239	8.239
b) pays membres de l'U.E.P.	2.141	2.451	1.370	1.494	1.580	1.752	621	756
c) autres pays	998	1.010	915	882	915	905	914	932
Débiteurs pour change et or, à terme ...	549	524	524	500	489	489	489	—
Effets commerciaux sur la Belgique	7.422	6.812	6.036	5.897	5.280	4.982	4.555	4.224
Avances sur nantissement	556	379	496	1.100	671	544	608	1.119
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	7.190	7.165	5.690	6.240	8.615	8.165	7.016	6.765
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	40	40	40	40	40	40	40	40
c) autres effets publics belges	—	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires et d'appoint ...	674	686	699	703	679	689	682	699
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	1	2	1	1	2	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243	34.243
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.375	2.375	2.375	2.375	2.373	2.375	2.375	2.372
Immeubles, matériel et mobilier	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416	1.416
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.000	1.000	1.000	1.000	999	999	1.001	1.001
Divers	623	558	606	537	676	684	651	640
	122.450	122.011	120.302	121.526	123.892	122.959	121.297	121.136

PASSIF

Billets en circulation	112.597	111.805	111.289	112.140	114.343	113.438	112.661	112.989
Comptes courants :								
Compte ordinaire ...	12	22	12	14	8	22	14	23
Comptes Accord de Coop. Economique	19	19	19	19	19	19	19	19
Trésor public								
Taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi du 12-3-1957) ...	430	430	430	430	430	358	416	416
Banques à l'étranger : comptes ordin.	163	161	161	160	162	215	139	139
Comptes courants divers	2.199	2.555	1.796	2.025	2.296	2.670	1.765	1.722
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
Pays membres de l'U.E.P.	108	103	92	265	147	236	251	271
Autres pays	177	176	179	179	189	196	186	192
Total des engagements à vue	115.705	115.271	113.978	115.232	117.594	117.154	115.451	115.771
Provision spéciale :								
Convention du 14-9-54 : S.N.C.I.	625	625	700	700	700	700	725	725
Devises étrangères et or à livrer	2.004	1.990	1.489	1.451	1.441	939	948	459
Caisse de Pensions du Personnel	1.000	1.000	1.000	1.000	999	999	1.001	1.001
Divers	737	746	756	764	779	788	793	801
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979	1.979
	122.450	122.011	120.302	121.526	123.892	122.959	121.297	121.136

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai
ACTIF								
Encaisse or	4.080	4.028	4.032	3.810	3.896	4.313	4.262	4.212
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	2.357	2.464	2.368	2.697	2.431	2.673	3.069	2.013
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	1	1	1	—	1	1	1	—
Certificats du Trésor belge	409	274	100	300	550	1.800	1.905	1.720
Autres avoires	657	552	616	617	483	432	436	782
Avoirs en autres monnaies	24	27	24	25	26	22	24	22
Monnaies étrangères et or à recevoir	1.063	1.063	1.058	1.058	922	58	1	58
Débiteurs pour change et or à terme ...	5	5	—	—	2	2	1	1
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	284	271	303	190	213	260	259	269
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	198	181	17	51	10	13	19	62
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	8	7	10	10	5	10	6	9
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, n° 3) Emis par le Congo Belge	60	235	310	305	165	—	50	330
Avances (Stat. : art. 6, § 1, n° 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo Belge	262	297	282	285	284	319	314	293
Effets publics belges émis en francs cong.	2.790	2.590	2.390	2.034	1.825	1.717	1.629	1.629
Fonds publics :								
Stat. : art. 6, § 1, n°s 12 et 13	1.169	1.192	1.190	1.201	1.209	1.216	1.216	1.393
Stat. : art. 6, § 2, n° 4, al. 2	197	159	157	168	188	189	192	9
Immeubles, matériel et mobilier	277	281	301	307	310	318	334	332
Divers	226	218	132	109	123	126	178	152
	14.067	13.845	13.291	13.167	12.643	13.469	13.896	13.286
PASSIF								
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.657	5.589	5.885	5.795	5.814	5.679	5.518	5.462
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	4.559	4.043	3.310	2.790	1.878	1.955	1.621	1.579
Ruanda-Urundi	102	81	30	15	10	37	201	116
Comptes courants divers	1.470	1.577	1.667	1.699	1.934	1.931	1.945	1.860
Valeurs à payer	282	183	316	238	275	198	223	336
Total des engagements à vue	12.070	11.473	11.208	10.537	9.911	9.800	9.508	9.353
Créditeurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Engagements en francs belges :								
A vue	864	1.082	1.011	1.070	1.075	898	1.091	1.120
A terme	131	179	141	113	89	1.258	1.658	1.829
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	—	87	2	523	520	561	731	31
En autres devises	12	16	9	10	10	9	9	15
Monnaies étrangères et or à livrer	62	62	56	56	171	58	1	57
Divers	522	540	458	452	461	479	492	383
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	256	256	256	256	256	256	256	348
	14.067	13.845	13.291	13.167	12.643	13.469	13.896	13.286

Mois		Comptes Chèques postaux 1 3	Mois		Dépôts à vue dans les banques 2 3
1957	Avril	4,24	1957	Mars	2,03
	Mai	4,10		Avril	2,28
	Juin	4,01		Mai	2,25
	Juillet	3,99		Juin	2,11
	Août	4,01		Juillet	2,10
	Septembre	3,85		Août	2,00
	Octobre	4,07		Septembre	1,96
	Novembre	4,53		Octobre	2,05
	Décembre	4,47		Novembre	2,28
1958	Janvier	4,40	1958	Décembre	2,36
	Février	4,21		Janvier	2,13
	Mars	4,03		Février	2,11
	Avril	4,33		Mars	1,99
	Mai	4,32		Avril	2,26
	Juin	4,05		Mai	2,31

1 Voir tableau n° 86.

2 Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

3 Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Nota. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

(en milliards de francs)

Fin de mois	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale détenue par					Total du stock monétaire	Pourcentage de monnaie fiduciaire	Mouvements du stock monétaire total		
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	le Trésor et les pouvoirs publics subordonnés	les entreprises et particuliers **			Stock de monnaie scripturale					
					Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraétatiques *					Total	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (4) + (8)	(10) = (3) + (9)	(11) = (3) / (10)	(12)		
1956	Février ...	5,5	106,1	109,2	6,4	0,4	21,0	51,4	72,8	79,2	188,4	58,0	+ 1,5
	Mars	5,4	106,4	109,5	7,5	0,4	21,0	52,6	74,0	81,5	191,0	57,3	+ 2,6
	Avril	5,4	107,0	110,0	6,9	0,4	21,7	52,8	74,9	81,8	191,8	57,4	+ 0,8
	Mai	5,4	107,2	110,1	6,9	0,4	22,0	53,5	75,9	82,8	192,9	57,1	+ 1,1
	Juin	5,4	108,4	111,4	6,7	0,3	22,6	54,1	77,0	83,7	195,1	57,1	+ 2,2
	Juillet	5,4	110,1	113,1	6,0	0,4	22,3	52,6	75,3	81,3	194,4	58,2	- 0,7
	Août	5,4	109,9	113,0	6,5	0,3	21,6	53,5	75,4	81,9	194,9	58,0	+ 0,5
	Septembre ..	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
	Octobre ...	5,4	110,7	113,6	5,8	0,3	21,3	54,7	76,3	82,1	195,7	58,1	- 0,3
	Novembre ...	5,4	110,0	112,9	5,7	0,3	21,6	54,2	76,1	81,8	194,7	58,0	- 1,0
	Décembre ...	5,4	111,5	114,4	6,4	0,6	21,9	55,6	78,1	84,5	198,9	57,5	+ 4,2
1957	Janvier ...	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	- 3,3
	Février ...	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
	Mars	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77,4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
	Avril	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
	Mai	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77,2	83,9	197,5	57,5	+ 0,1
	Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
	Juillet	5,4	112,3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
	Août	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	- 3,2
	Septembre ..	5,3	111,5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
	Octobre ...	5,3	111,5	114,5	5,8	0,3	22,4	51,3	74,0	79,8	194,3	58,9	- 0,1
	Novembre ...	5,3	111,0	113,9	5,4	0,5	21,8	51,7	74,0	79,4	193,3	58,9	- 1,0
	Décembre ...	5,4	112,7	115,5	6,4	0,9	22,4	53,2	76,5	82,9	198,4	58,2	+ 5,1
1958	Janvier ...	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23,0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 6,2
	Février ...	5,4	111,0	113,9	5,2	0,4	22,9	50,7	74,0	79,2	193,1	59,0	+ 0,9
	Mars	5,4	111,7	114,5	6,4	0,4	22,2	53,5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
	Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57,7	+ 3,9

* Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

** Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(en milliards de francs)

Dates	Stock monétaire				Avoirs extérieurs nets				Créances sur le Trésor et sur d'autres emprunteurs publics			Crédits d'escompte, d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers résidant en Belgique		Divers			Comptes pour balance	Total	Sous déduction de					Différence (20) — (21) à (25)					
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale			Total	Avoirs et engagements à vue (montants nets)		Autres avoirs et engagements nets (montants nets)	Total	Dettes de l'Etat	Dettes d'autres emprunteurs publics	Avances au Fonds des Rentes	Total	Logés dans les organismes monétaires	Pour mémoire Logés dans et hors des organismes monétaires	Solde des opérations du Crédit Communal de Belgique, de la Caisse Nationale de Crédit Professionnel et du Fonds Monétaire, autres qu'à court terme			Opérations spécifiques de prêts et emprunts avec des organismes financiers non monétaires	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	Total	Engagements quasi monétaires des organismes émetteurs de monnaie envers l'économie nationale			Détenus par les entreprises et particuliers	Détenus en devises par les entreprises et particuliers	Détenus par le Trésor	Ecart entre les fonds propres et immobilisations et participations (Banque Nationale, Institut de Récompte et banques de dépôts)	Emprunts obligataires (banques de dépôts)
		détenue par les entreprises et particuliers	détenue par les pouvoirs publics	Total		B.N.B.	Banques privées															Detenus par les entreprises et particuliers	Detenus en devises par les entreprises et particuliers						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)				
1951 Mars	89,6	57,8	6,9	64,7	154,3	+36,7	- 3,1	+1,2	34,8	98,7	1,4	2,0	102,1	35,5	39,9	+0,8	+0,7	-1,9	+1,7	173,7	-12,5	-1,9	-0,1	-4,6	-0,3	154,3			
Juin	92,2	58,3	6,6	64,9	157,1	+39,7	- 3,7	+1,1	37,1	100,2	1,5	1,8	103,5	34,6	39,5	+0,5	+1,1	-1,8	+1,6	176,6	-12,4	-1,6	-0,3	-4,9	-0,3	157,1			
Septembre ...	96,0	59,7	6,9	66,6	162,6	+46,6	- 4,3	+1,1	43,4	104,5	1,5	1,0	107,0	32,5	36,7	+0,8	+0,9	-1,9	+1,3	184,0	-13,2	-1,6	-1,0	-5,2	-0,4	162,6			
Décembre	99,1	62,0	7,4	69,4	168,5	+50,2	- 5,8	+1,4	45,8	105,1	1,3	1,6	108,0	36,2	42,1	+1,1	+0,7	-2,0	+2,1	191,9	-14,1	-2,4	-1,1	-5,2	-0,6	168,5			
1952 Mars	99,0	63,6	7,3	70,9	169,9	+55,1	- 5,1	+2,3	52,3	105,2	1,4	0,9	107,5	35,3	41,5	-0,1	+0,6	-2,1	+1,4	194,9	-16,1	-1,6	-1,3	-5,1	-0,9	169,9			
Juin	100,6	64,2	6,8	71,0	171,6	+36,2	- 4,2	+2,2	54,2	108,4	1,4	0,8	110,6	33,7	40,3	-0,4	+0,1	-1,2	+1,0	198,0	-17,7	-1,5	-1,3	-5,2	-0,7	171,6			
Septembre ...	100,3	65,0	7,0	72,0	172,3	+51,9	- 4,2	+2,8	50,5	116,0	1,5	0,4	117,9	32,6	40,1	-0,1	-0,2	-1,5	+1,1	200,3	-18,9	-1,5	-1,4	-5,4	-0,8	172,3			
Décembre	102,0	65,1	7,4	72,5	174,5	+51,0	- 4,3	+3,7	50,4	115,2	1,4	0,3	116,9	36,5	43,3	—	-0,1	-1,6	+0,2	202,3	-18,6	-1,6	-1,4	-5,2	-1,0	174,5			
1953 Mars	101,4	65,0	6,9	71,9	173,3	+49,1	- 4,6	+3,2	47,7	119,0	1,7	—	120,7	35,9	43,5	-0,8	+0,3	-3,0	+0,6	201,4	-19,9	-1,7	-0,3	-5,1	-1,1	173,3			
Juin	102,6	66,3	6,9	73,2	175,8	+48,8	- 4,0	+2,7	47,5	118,5	1,7	0,7	120,9	36,1	43,7	-1,5	+0,5	-1,4	+1,5	203,6	-19,3	-1,6	-0,5	-5,2	-1,2	175,8			
Septembre ...	104,4	66,5	7,3	73,8	178,2	+49,7	- 3,4	+2,6	48,9	121,6	1,4	0,3	123,3	36,3	43,6	-0,4	+0,5	-2,0	+1,9	208,5	-19,9	-2,3	-1,2	-5,4	-1,5	178,2			
Décembre	105,9	67,3	7,1	74,4	180,3	+52,4	- 4,8	+2,7	50,3	120,4	1,6	—	122,0	38,7	45,4	-0,4	+0,1	-1,9	+1,0	209,8	-20,6	-1,5	-0,2	-5,3	-1,9	180,3			
1954 Mars	102,9	66,5	7,5	74,0	176,9	+52,3	- 6,8	+4,3	49,8	117,7	1,7	—	119,4	37,4	45,1	-0,9	+0,2	-1,5	+2,7	207,1	-21,1	-1,4	-0,1	-5,4	-2,2	176,9			
Juin	104,3	69,9	8,1	78,0	182,3	+49,7	- 4,8	+2,9	47,8	121,9	1,8	0,2	123,9	38,2	46,2	—	+1,0	-1,9	+2,6	211,6	-19,6	-1,6	-0,1	-5,5	-2,5	182,3			
Septembre ...	105,2	67,1	7,9	75,0	180,2	+49,6	- 4,4	+2,7	47,9	120,7	1,9	—	122,6	38,8	47,0	+0,8	+0,8	-2,5	+2,0	210,4	-20,2	-1,4	-0,1	-5,7	-2,8	180,2			
Décembre	106,7	69,5	7,4	76,9	183,6	+50,5	- 3,7	+1,5	48,3	119,9	1,9	1,2	123,0	41,7	49,8	+1,5	+1,0	-1,2	+1,6	215,9	-21,3	-2,0	-0,1	-6,0	-2,9	183,6			
1955 Mars	107,5	70,1	7,1	77,2	184,7	+53,7	- 4,7	+2,4	51,4	120,4	2,3	0,1	122,8	41,4	49,6	+0,9	+1,3	-1,4	+1,3	217,7	-22,3	-1,7	-0,1	-5,7	-3,2	184,7			
Juin	108,6	71,7	7,3	79,0	187,6	+52,9	- 4,8	+2,7	50,8	121,1	2,6	0,9	124,6	43,0	50,1	+1,4	+1,3	-2,0	+2,2	221,3	-22,4	-1,7	-0,1	-6,1	-3,4	187,6			
Septembre ...	109,7	70,3	7,4	77,7	187,4	+54,3	- 4,8	+2,9	52,4	120,9	2,5	1,4	124,8	41,4	49,5	+2,4	+1,3	-1,9	+1,0	221,4	-22,2	-2,0	-0,1	-6,2	-3,5	187,4			
Décembre	110,7	74,1	7,9	82,0	192,7	+56,1	- 4,8	+3,4	54,7	122,4	2,9	0,7	126,0	44,4	52,0	+2,9	+1,3	-1,8	+0,9	228,4	-23,4	-2,4	-0,1	-6,0	-3,8	192,7			
1956 Mars	109,5	74,0	7,5	81,5	191,0	+58,8	- 4,9	+3,6	57,5	121,8	2,9	0,7	125,4	43,4	52,0	+2,0	+1,1	-1,6	+0,5	228,2	-24,5	-2,4	-0,1	-6,2	-4,0	191,0			
Juin	111,4	77,0	6,7	83,7	195,1	+59,2	- 3,8	+3,1	58,5	124,2	3,5	1,4	129,1	42,1	52,6	+1,6	+1,4	-1,4	+1,9	233,2	-24,5	-2,8	-0,1	-6,6	-4,1	195,1			
Septembre ...	112,8	75,5	7,7	83,2	196,0	+59,2	- 5,1	+2,3	56,4	123,4	3,6	1,3	128,3	45,1	55,3	+2,2	+1,4	-1,9	+1,8	233,3	-23,6	-2,6	—	-6,9	-4,2	196,0			
Décembre	114,4	78,1	6,4	84,5	198,9	+56,9	- 6,1	+3,2	54,0	123,4	4,1	2,0	129,5	49,0	58,4	+2,7	+1,2	-1,6	+0,6	235,4	-22,3	-3,2	—	-6,7	-4,3	198,9			
1957 Mars	113,6	77,4	7,2	84,6	198,2	+53,2	- 6,2	+3,4	50,4	129,2	4,0	0,7	133,9	50,1	60,3	+0,2	+1,2	-1,5	+1,5	235,8	-23,3	-3,3	—	-6,6	-4,4	198,2			
Juin	113,9	80,1	7,9	88,0	201,9	+53,3	- 4,8	+3,0	51,5	127,5	4,1	1,8	133,4	50,9	61,0	+1,0	+1,0	-1,9	+2,7	238,6	-21,9	-3,3	—	-7,1	-4,4	201,9			
Septembre ...	114,4	73,3	6,7	80,0	194,4	+51,4	- 4,7	+2,6	49,3	124,3	4,2	1,2	129,7	50,9	60,0	+0,8	+1,3	-2,0	+2,5	232,5	-22,1	-3,9	—	-7,6	-4,5	194,4			
Décembre	115,5	76,5	6,4	82,9	198,4	+57,0	- 3,9	+2,8	55,9	123,8	4,3	0,5	128,6	52,7	61,5	+0,4	+0,9	-2,3	+1,4	237,6	-23,4	-3,2	-0,2	-7,5	-4,9	198,4			
1958 Mars p	114,5	76,1	6,4	82,5	197,0	+60,5	- 2,4	+1,9	60,0	123,6	5,1	0,4	129,1	49,2	60,2	+0,1	+0,8	-2,1	+1,4	238,5	-25,4	-3,0	-0,4	-7,4	-5,3	197,0			

* Y compris les comptes d'organismes parastatiques administratifs

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE
(milliards de francs)

85⁴

Périodes	Stock monétaire (1)	Liquidités quasi monétaires				Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires (6) = (1) + (5)	Opérations avec l'étranger (à l'exclusion des opérations en capital des pouvoirs publics et des donations officielles) (7)	Financement monétaire des pouvoirs publics *		Monétisation de la dette de l'Etat et autres fonds publics (10)	Crédits d'es-compte d'avances et d'acceptation aux entreprises et particuliers nat. logés dans les organismes monétaires (11)	Différence entre fonds propres et immobilisations + participations des organismes monétaires (12)	Emprunts obligataires des banques de dépôts (13)	Opérations autres qu'à court terme du Fonds Monétaire, du Crédit Communal et de la Caisse Nationale de Crédit professionnel (soldes) (14)	Divers		Comptes pour balance (17)	Total (18) = de (7) à (17)
		Dépôts à terme et comptes spéciaux des exportateurs vers l'U.E.P. (2)	Dépôts en devises de nationaux (3)	Avoirs du Trésor (4)	Total (5)			Etat (8)	Autres (9)						Opérations spécifiques de prêts et d'emprunts avec des organismes financiers non monétaires (15)	Créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux (soldes) (16)		
1952 1 ^{er} trimestre .	+ 1,3	+ 2,0	- 0,8	+ 0,2	+ 1,4	+ 2,7	+ 4,4	+ 1,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,9	-	- 0,3	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 2,7
2 ^e trimestre .	+ 1,8	+ 1,5	- 0,1	+ 0,1	+ 1,5	+ 3,3	+ 2,6	+ 2,1	-	+ 0,2	- 1,6	-	+ 0,1	- 0,3	- 0,4	+ 0,9	- 0,3	+ 3,3
3 ^e trimestre .	+ 0,7	+ 1,2	-	-	+ 1,2	+ 1,9	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,1	-	- 1,1	- 0,2	- 0,1	+ 0,3	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 1,9
4 ^e trimestre .	+ 2,2	- 0,3	+ 0,1	-	- 0,2	+ 2,0	- 0,1	- 1,5	- 0,1	+ 0,5	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	+ 0,1	+ 0,1	- 0,1	- 0,9	+ 2,0
Total ...	+ 6,0	+ 4,4	- 0,8	+ 0,3	+ 3,9	+ 9,9	+ 7,1	+ 5,2	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3	-	- 0,4	- 1,0	- 0,8	+ 0,4	- 1,3	+ 9,9
1953 1 ^{er} trimestre .	- 1,2	+ 1,3	+ 0,1	- 1,1	+ 0,3	- 0,9	- 0,3	+ 1,6	+ 0,4	- 0,2	- 0,5	-	- 0,1	- 0,8	+ 0,3	- 1,4	+ 0,1	- 0,9
2 ^e trimestre .	+ 2,5	- 0,6	- 0,1	+ 0,2	- 0,5	+ 2,0	- 0,8	-	- 0,1	+ 1,3	+ 0,2	-	- 0,1	- 0,7	+ 0,2	+ 1,6	+ 0,4	+ 2,0
3 ^e trimestre .	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,5	- 1,2	+ 5,2	- 0,5	-	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	-	- 0,6	+ 0,7	+ 4,5
4 ^e trimestre .	+ 2,1	+ 0,7	- 0,8	- 1,1	- 1,2	+ 0,9	+ 1,3	- 1,0	+ 0,2	-	+ 2,3	+ 0,1	- 0,4	-	- 0,4	+ 0,1	- 1,3	+ 0,9
Total ...	+ 5,8	+ 2,0	- 0,1	- 1,2	+ 0,7	+ 6,5	- 1,0	+ 5,8	-	+ 1,1	+ 2,2	- 0,1	- 0,9	- 0,3	+ 0,1	- 0,3	- 0,1	+ 6,5
1954 1 ^{er} trimestre .	- 3,3	+ 0,5	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 3,0	- 1,0	- 3,2	+ 0,1	+ 1,0	- 1,3	- 0,1	- 0,3	- 0,5	+ 0,1	+ 0,5	+ 1,7	- 3,0
2 ^e trimestre .	+ 5,3	- 1,4	+ 0,1	-	- 1,3	+ 4,0	- 2,8	+ 4,7	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,8	- 0,1	- 0,3	+ 0,9	+ 0,8	- 0,4	+ 0,1	+ 4,0
3 ^e trimestre .	- 2,0	+ 0,5	- 0,2	-	+ 0,3	- 1,7	- 1,5	+ 0,2	-	+ 0,3	+ 0,6	- 0,2	- 0,2	+ 0,7	- 0,2	- 0,6	- 0,8	- 1,7
4 ^e trimestre .	+ 3,3	+ 1,1	+ 0,7	-	+ 1,8	+ 5,1	+ 0,6	- 1,4	- 0,1	+ 1,7	+ 2,9	- 0,3	- 0,2	+ 0,8	+ 0,2	+ 1,2	- 0,3	+ 5,1
Total ...	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,5	- 0,1	+ 1,1	+ 4,4	- 4,7	+ 0,3	+ 0,1	+ 3,2	+ 3,0	- 0,7	- 1,0	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,7	+ 4,4
1955 1 ^{er} trimestre .	+ 1,1	+ 1,0	- 0,3	-	+ 0,7	+ 1,8	+ 1,4	+ 2,2	+ 0,1	- 0,6	- 0,4	+ 0,3	- 0,3	- 0,6	+ 0,2	- 0,1	- 0,4	+ 1,8
2 ^e trimestre .	+ 2,9	+ 0,1	+ 0,1	-	+ 0,2	+ 3,1	+ 0,5	- 1,1	+ 0,2	+ 1,6	+ 1,7	- 0,3	- 0,2	+ 0,5	-	- 0,6	+ 0,8	+ 3,1
3 ^e trimestre .	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	-	-	- 0,2	+ 1,7	- 0,3	- 0,1	+ 0,6	- 1,5	- 0,2	- 0,2	+ 1,0	-	+ 0,1	- 1,3	- 0,2
4 ^e trimestre .	+ 5,3	+ 1,2	+ 0,4	-	+ 1,6	+ 6,9	+ 0,5	+ 2,3	+ 0,2	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,2	- 0,2	+ 0,5	-	+ 0,1	-	+ 6,9
Total ...	+ 9,1	+ 2,1	+ 0,4	-	+ 2,5	+ 11,6	+ 4,1	+ 3,1	+ 0,4	+ 2,0	+ 2,7	-	- 0,9	+ 1,4	+ 0,2	- 0,5	- 0,9	+ 11,6
1956 1 ^{er} trimestre .	- 1,7	+ 1,1	-	-	+ 1,1	- 0,6	+ 3,2	- 1,5	+ 0,1	+ 0,2	- 1,0	- 0,2	- 0,2	- 1,0	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,6
2 ^e trimestre .	+ 4,1	-	+ 0,4	-	+ 0,4	+ 4,5	+ 1,9	+ 1,2	+ 0,2	+ 1,3	- 1,3	- 0,4	- 0,1	- 0,4	+ 0,4	+ 0,2	+ 1,5	+ 4,5
3 ^e trimestre .	+ 0,8	- 0,9	- 0,2	-	- 1,1	- 0,3	- 1,0	- 2,0	- 0,1	+ 0,3	+ 3,0	- 0,3	- 0,1	+ 0,7	-	- 0,5	- 0,3	- 0,3
4 ^e trimestre .	+ 2,9	- 1,2	+ 0,5	-	- 0,7	+ 2,2	- 1,3	- 1,3	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,9	+ 0,2	- 0,1	+ 0,5	- 0,3	+ 0,3	- 1,3	+ 2,2
Total ...	+ 6,1	- 1,0	+ 0,7	-	- 0,3	+ 5,8	+ 2,8	- 3,6	+ 0,8	+ 2,8	+ 4,6	- 0,7	- 0,5	- 0,2	- 0,1	+ 0,2	- 0,3	+ 5,8
1957 1 ^{er} trimestre .	- 0,7	+ 1,0	+ 0,1	-	+ 1,1	+ 0,4	- 1,2	+ 4,0	- 0,5	- 1,3	+ 1,1	-	- 0,1	- 2,5	-	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,4
2 ^e trimestre .	+ 3,7	- 1,4	-	-	- 1,4	+ 2,3	- 0,1	- 0,5	+ 0,1	+ 1,0	+ 0,8	- 0,5	-	+ 0,8	- 0,2	- 0,3	+ 1,2	+ 2,3
3 ^e trimestre .	- 7,5	+ 0,2	+ 0,6	-	+ 0,8	- 6,7	- 2,5	- 3,0	+ 0,1	- 0,3	-	- 0,4	- 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	- 0,3	- 6,7
4 ^e trimestre .	+ 4,0	+ 1,3	- 0,7	+ 0,2	+ 0,8	+ 4,8	+ 5,3	+ 0,3	+ 0,1	- 0,5	+ 1,8	+ 0,1	- 0,4	- 0,5	- 0,3	- 0,3	- 0,8	+ 4,8
Total ...	- 0,5	+ 1,1	-	+ 0,2	+ 1,3	+ 0,8	+ 1,5	+ 0,8	- 0,2	- 1,1	+ 3,7	- 0,8	- 0,6	- 2,4	- 0,3	- 0,7	+ 0,9	+ 0,8
1958 1 ^{er} trimestre .	- 1,3	+ 2,0	- 0,2	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,6	+ 3,5	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,5	- 3,5	+ 0,1	- 0,4	- 0,3	- 0,1	+ 0,2	-	+ 0,6

* Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1957 7 novembre	1957 5 décembre	1958 9 janvier	1958 6 février	1958 6 mars	1958 10 avril	1958 7 mai	1958 5 juin
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	201	201	201	201	201
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des changes ¹	100	100	100	100	100	100	100	100
Disponibilités à vue à l'étranger	12	12	12	12	12	12	12	12
Monnaies divisionnaires	12	11	10	11	12	12	12	11
Comptes courants postaux	49	49	51	45	56	49	41	49
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ²	—	—	—	—	—	—	—	—
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ³	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ⁴	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁵	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat	300 ¹	300 ¹	300 ¹	390 ⁶	390 ⁶	390 ⁶	390 ⁶	390 ⁶
Avances à l'Etat à échéance déterminée ⁷	—	60	160	98	61	111	74	105
Bons du Trésor achetés	50 ¹	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille d'escompte	1.989	1.902	1.982	1.887	1.912	1.947	1.916	2.029
<i>Effets escomptés sur la France</i>	630	522	622	582	595	566	611	624
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁸	47	54	60	53	47	34	31	21
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	1.312	1.326	1.300	1.252	1.270	1.347	1.274	1.384
Effets négociables achetés en France ⁹	282	303	257	264	293	247	332	304
Avances à 30 jours sur effets publics	19	20	22	23	25	19	21	22
Avances sur titres	11	11	9	10	10	9	10	9
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ¹⁰	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	32	29	21	26	24	32	31	28
Divers	73	73	59	52	52	52	50	51
Total ...	3.785	3.726	3.839	3.774	3.803	3.836	3.845	3.966

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	3.262	3.158	3.233	3.200	3.229	3.272	3.286	3.311
Comptes courants créditeurs	396	453	472	451	446	445	461	537
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	321	378	389	373	373	372	389	465
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	75	75	83	78	73	73	72	72
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ¹¹	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Réserves mobilières légales ¹⁰	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	127	115	134	122	127	118	97	117
Total ...	3.785	3.726	3.839	3.774	3.803	3.836	3.845	3.966

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.

² Convention du 27 juin 1949.

³ Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

⁴ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 28 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁵ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947.

⁶ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁷ Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.

⁸ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁹ Décret du 17 juin 1938.

¹⁰ Loi du 17 mai 1854, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

¹¹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1957 6 novembre	1957 4 décembre	1958 8 janvier	1958 5 février	1958 5 mars	1958 9 avril	1958 7 mai	1958 4 juin
-----------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.985	2.035	2.085	1.985	1.985	2.035	2.035	2.035
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000	2.050	2.050	2.050
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000	2.050	2.050	2.050

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.976	2.034	2.033	1.959	1.974	2.025	2.016	2.038
Au Département bancaire	24	16	67	41	26	25	34	12
	2.000	2.050	2.100	2.000	2.000	2.050	2.050	2.050

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	249	247	207	198	274	250	243	261
Autres titres :								
Escomptes et avances	30	21	19	46	12	22	13	25
Titres	24	24	22	21	22	20	20	19
Billets	24	16	67	41	27	25	35	12
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	329	310	317	308	337	319	313	319

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	3	4	4	4	3	3	3
Dépôts publics :	9	10	10	11	12	19	9	10
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers	229	208	213	205	233	207	215	217
Autres comptes	73	74	75	73	73	75	71	74
	329	310	317	308	337	319	313	319

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1957 6 novembre	1957 4 décembre	1958 8 janvier	1958 5 février	1958 5 mars	1958 9 avril	1958 7 mai	1958 4 juin
ACTIF								
Certificats-or	21.177	21.219	21.231	21.246	21.235	20.848	20.518	20.174
Fonds de rachat des billets des F.R.	845	860	869	857	861	853	840	831
Total des réserves de certificats-or	22.022	22.079	22.100	22.103	22.096	21.701	21.358	21.005
Billets F.R. d'autres banques	375	334	564	627	511	440	391	325
Autres encaisses	362	329	407	536	508	432	384	329
Escompte et avances	689	498	707	153	107	139	125	142
Prêts à l'économie privée	—	—	—	—	—	1	—	—
Acceptations achetées directement	16	23	42	40	43	39	39	41
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	—	3	13	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	597	819	899	571	581	893	1.117	1.532
Certificats	19.933	19.934	19.934	19.934	19.946	19.946	19.946	19.946
Billets	—	—	—	—	—	—	—	—
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.789	2.789	2.789	2.789
Total achetés directement ...	23.332	23.555	23.635	23.307	23.316	23.628	23.852	24.267
Détenus en vertu d'une convention de rachat	238	223	110	104	15	—	—	—
Total des fonds publics	23.570	23.778	23.745	23.411	23.331	23.628	23.852	24.267
Total des prêts et des fonds publics	24.275	24.302	24.507	23.604	23.481	23.807	24.016	24.450
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.590	4.856	4.765	4.424	4.616	4.380	4.451	4.704
Immeubles	83	83	84	84	85	86	87	88
Autres avoirs	221	186	242	173	141	203	261	172
Total actif ...	51.928	52.169	52.669	51.551	51.439	51.049	50.948	51.073
EXIGIBLE								
Billets de la Federal Reserve	26.894	27.326	27.286	26.685	26.551	26.528	26.450	26.567
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.714	18.908	19.355	19.058	18.708	18.298	18.322	18.184
Trésor américain — compte général ...	418	244	474	207	386	482	359	416
Etrangers	353	308	342	284	286	252	288	272
Autres	250	182	171	321	309	407	373	365
Total dépôts	19.735	19.642	20.342	19.870	19.689	19.439	19.342	19.237
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.940	3.837	3.721	3.619	3.824	3.688	3.760	3.868
Autres engagements et dividendes courus	22	24	13	15	16	18	20	22
Total exigible ...	50.591	50.829	51.362	50.189	50.080	49.673	49.572	49.694
COMPTES DE CAPITAL								
Capital libéré	341	342	346	348	349	350	350	352
Surplus (section 7)	748	748	809	809	809	809	809	809
Surplus (section 13b)	27	27	27	28	28	28	28	28
Autres comptes de capital	221	223	125	177	173	189	189	190
Total passif ...	51.928	52.169	52.669	51.551	51.439	51.049	50.948	51.073
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	66	68	89	128	133	139	132	111
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	47,2 %	47,0 %	46,4 %	47,5 %	47,8 %	47,2 %	46,6 %	45,9 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérales.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1957 4 novembre	1957 9 décembre	1958 6 janvier	1958 10 février	1958 10 mars	1958 8 avril	1958 5 mai	1958 9 juin
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	51	11	9	—	—	6	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	68	68	68	—	—	—	100
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	460	460	460	460	288	226	165	137
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) ²	57	89	107	60	23	112	22	26
<i>sur titres, etc.</i> ²	55	87	105	59	22	111	21	26
<i>sur produits et cédulas</i>	2	2	2	1	1	1	1	—
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-1947	200	100	100	100	100	100	100	—
Lingots et monnaies	2.660	2.660	2.823	3.008	3.147	3.219	3.275	3.348
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	2.649	2.649	2.812	2.995	3.131	3.203	3.260	3.332
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	11	11	11	13	16	16	15	16
Créances et titres libellés en monnaies étrangères ³	952 ⁴	956	1.028	1.141	1.498	1.344	1.327	1.401
Moyens de paiement étrangers ³	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	4	1
Créances en florins résultant d'accords de paiement ⁴	167	205	185	155	141	143	137	128
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision	145	146	145	146	146	145	149	150
Immeubles et inventaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	45	44	47	51	52	58	35	39
	4.739	4.740	4.974	5.191	5.397	5.355	5.215	5.331
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Réserves spéciales	105	105	105	105	105	105	110	110
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation	4.092	3.982	4.094	3.911	4.023	4.081	4.094	4.077
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	—	—	3	—
Comptes courants	425	528	648	1.009	1.047	966	854	951
<i>Trésor public</i>	58	172	347	593	558	495	316	398
<i>Trésor public, compte spécial</i>	17	17	17	17	17	17	17	—
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	193	214	165	275	344	303	381	310
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	62	40	29	34	37	49	37	132
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	15	15	16	15	14	13	15	14
<i>Autres engagements</i>	80	70	74	75	77	89	88	97
Engagements libellés en monnaies étrang.	8	9	6	33	120	101	74	110
Comptes divers	68	75	80	92	61	61	39	42
	4.739	4.740	4.974	5.191	5.397	5.355	5.215	5.331
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — <i>Staatsblad</i> , n ^o 99)	13	13	13	13	13	13	13	13
³ Conformément aux dispositions des articles 1 (a) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à	398	375	447	695	1.095	890	915	909
⁴ Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de	69	2	2	2	2	1	1	1
N. B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiements et placés en bons du Trésor néerlandais	91	—	—	—	177	—	—	—
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	129	127	127	122	121	122	120	117

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	497	500	483	475	460	448	448	448
Surplus de valeur d'or	670	674	651	639	619	604	604	604
Fonds publics étrangers *	949	951	882	712	704	718	710	684
Effets sur l'étranger *	83	94	93	244	248	218	227	240
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	225	138	251	257	214	267	242	316
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.562	4.477	5.050	4.761	4.579	4.468	4.723	4.586
Effets payables en Suède *	6	6	5	5	5	5	5	5
Prêts nantis *	10	166	84	6	124	247	159	241
Avances en comptes courants *	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	54	53	54	54	54	54	54	54
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	31	29	25	31	33	34	34	34
Chèques et effets bancaires	4	4	17	5	2	17	8	3
Autres valeurs actives intérieures	48	50	103	82	76	45	43	36
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	104	103	103
Total ...	7.767	7.770	8.326	7.899	7.746	7.754	7.885	7.879
PASSIF								
Billets en circulation ¹	5.504	5.542	5.840	5.547	5.506	5.443	5.533	5.358
Effets bancaires	1	1	3	2	2	2	2	2
Dépôts en comptes courants :	130	113	415	317	200	141	181	153
<i>Institutions officielles</i>	74	49	274	276	159	87	132	107
<i>Banques commerciales</i>	53	61	136	38	38	50	46	42
<i>Autres déposants</i>	3	3	5	3	3	4	3	4
Dépôts	1.006	1.005	1.044	1.006	1.008	1.135	1.147	1.323
Comptes d'ajustements de change	373	373	373	374	374	374	405	405
Autres engagements	168	173	89	46	49	52	56	78
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	—	—
Bénéfice pour 1957	—	—	—	45	45	45	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	54	32	31	31	31	31	31	30
Total ...	7.767	7.770	8.326	7.899	7.746	7.754	7.885	7.879

N.B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.
¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.800 millions de Kr. en vertu de la loi n° 249 du 31 mai 1957.

Rubriques	1957 31 octobre	1957 30 novembre	1957 31 décembre	1958 31 janvier	1958 28 février	1958 31 mars	1958 30 avril	1958 31 mai
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	6	6	6	6	7	7	11	11
Portefeuille d'escompte	382	381	405	392	384	378	359	353
Effets reçus à l'encaissement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	92	74	86	53	96	58	75	60
Disponibilités en devises à l'étranger	71	71	71	71	71	71	71	70
Titres émis ou garantis par l'Etat	68	68	72	71	71	72	66	65
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	985	1.012	1.038	1.068	1.097	1.151	1.191	1.234
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	53	107	170	174	108	167	90	139
Placements en titres pour le compte du Trésor	337	347	345	345	335	340	330	330
Services divers pour le compte de l'Etat .	22	31	32	29	33	33	34	34
Dépenses diverses	27	28	35	2	3	5	6	7
Total de l'actif ...	2.617	2.699	2.834	2.785	2.779	2.856	2.807	2.877
PASSIF								
Billets en circulation ³	1.701	1.716	1.914	1.751	1.726	1.766	1.747	1.768
Chèques et autres dettes à vue ⁴	13	12	26	14	13	14	16	15
Comptes courants à vue	122	128	140	114	104	121	111	113
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	594	652	548	726	751	770	753	796
Créditeurs divers	147	149	159	164	167	164	157	163
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	10	10	9	11	12	13	14	11
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	27	29	35	2	3	5	6	8
Total du passif et du patrimoine ...	2.617	2.699	2.834	2.785	2.779	2.856	2.807	2.877
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.551	3.447	3.430	3.210	3.918	4.647	4.563	4.397
Circulation du Trésor (net)	37	37	37	37	37	38	39	—
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.737	1.752	1.950	1.787	1.762	1.803	1.785	—
Moyens de paiement	4.851	4.920	5.266	5.007	4.971	5.049	5.033	—
Escomptes effectués	43	113	205	57	38	119	167	50
Avances effectuées	440	309	566	341	380	308	374	328
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	6.295	5.160	6.763	6.112	5.719	5.553	6.160	5.606
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	5	5	5	5	5	5	9	9
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	2	2	—
³ Comprend les billets auprès du Trésor	1	1	1	1	1	1	1	—
⁴ Comprend valeurs et assignations	10	9	18	11	10	10	12	10

DEUTSCHE BUNDESBANK

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1957 7 novembre	1957 7 décembre	1958 7 janvier	1958 7 février	1958 7 mars	1958 8 avril	1958 7 mai	1958 7 juin
ACTIF								
Or	10.655	10.691	10.602	10.430	10.383	10.261	10.394	10.431
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger .	7.055	6.868	6.611	6.535	6.541	6.714	6.908	7.661
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	214	198	173	154	151	152	147	146
Autres créances sur l'étranger, dont avoires à l'U.E.P.	6.428	6.504	6.461	6.292	6.292	6.248	6.275	6.316
Monnaies divisionnaires allemandes	80	58	84	98	97	78	87	92
Avoirs en comptes chèques postaux	111	81	141	82	86	97	128	88
Effets sur l'intérieur	897	1.210	1.145	1.084	1.547	1.504	1.249	1.295
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	—	77	24	—	75	43	15	62
Créances sur titres	42	35	29	25	37	29	22	23
Crédits de caisse	138	180	75	71	90	56	73	50
Titres	173	178	238	238	240	244	246	238
Créances de péréquation et titre d'obligation sans intérêt	3.329	3.683	3.986	3.408	3.559	3.313	2.467	2.060
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	420	420	483	483	483
Autres valeurs actives	249	277	456	369	443	468	513	545
	29.762	30.431	30.416	29.206	29.961	29.690	29.007	29.490

PASSIF

Billets en circulation	15.081	15.989	15.208	15.176	15.724	16.410	15.689	15.911
Dépôts	12.066	11.546	12.063	11.413	11.550	10.754	10.839	11.199
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	6.622	7.017	7.017	6.752	7.137	6.514	6.806	7.084
b) banque centrale de Berlin	—	—	—	—	—	—	—	—
c) déposants officiels	4.863	4.103	4.462	4.080	3.859	3.806	3.649	3.708
d) autres déposants intérieurs	267	194	342	324	249	198	169	178
e) déposants étrangers	314	232	242	257	305	236	215	229
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	988	1.268	1.267	871	976	883	763	856
Fonds de prévision	600	600	596	571	571	571	571	675
Capital social	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves	436	436	436	436	436	436	436	492
Autres passifs	301	302	556	449	414	346	419	67
	29.762	30.431	30.416	29.206	29.961	29.690	29.007	29.490

BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

 86⁸

Rubriques	1957 7 novembre	1957 7 décembre	1958 7 janvier	1958 7 février	1958 7 mars	1958 8 avril	1958 7 mai	1958 7 juin
ACTIF								
Encaisse or	7.370	7.283	7.394	7.444	7.470	7.552	7.726	7.944
Disponibilités à l'étranger	535	566	700	585	574	613	562	530
<i>pouvant servir de couverture</i>	535	566	700	585	574	613	562	530
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	142	162	163	152	139	134	132	130
<i>Effets de change</i>	142	162	163	152	139	134	132	130
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	16	24	28	13	11	9	12	10
Titres	45	45	45	45	45	45	45	45
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	1	1	—	—	1
<i>autres</i>	45	45	45	44	44	45	45	44
Correspondants en Suisse	11	8	9	7	8	11	9	8
Autres postes de l'actif	37	36	42	28	30	31	30	26
Total ...	8.156	8.124	8.381	8.274	8.277	8.395	8.516	8.693

PASSIF								
Fonds propres	49	49	49	49	49	50	50	50
Billets en circulation	5.535	5.671	5.700	5.363	5.400	5.441	5.408	5.401
Engagements à vue	2.382	2.214	2.446	2.684	2.648	2.723	2.876	3.057
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.936	1.754	1.973	2.278	2.219	2.230	2.468	2.727
<i>Autres engagements à vue</i>	446	460	473	406	429	443	408	330
Autres postes du passif	190	190	186	178	180	181	182	185
Total ...	8.156	8.124	8.381	8.274	8.277	8.395	8.516	8.693

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*)

(au 30 juin 1958)

(en % depuis la date indiquée)

 86⁹

Allemagne	27 juin 1958	3,—	Grande-Bretagne	19 juin 1958	5,—
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	5 juin 1958	4,— ¹	Irlande	31 mai 1958	5,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	31 juillet 1957	4,— ²	Italie	7 juin 1958	3,50
Danemark	19 avril 1958	5,—	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas	14 juin 1958	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	18 avril 1958	1,75	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	19 avril 1956	6,50	Suède	3 mai 1958	4,50
France	12 août 1957	5,—	Suisse	15 mai 1957	2,50
			Turquie	6 juin 1956	6,—

(*) Canada : depuis le 1er novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2. Depuis le 3 juillet 1958, taux ramené à 3,75 %.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

(en millions d'unités de compte)

Pays Membres (et leurs zones monétaires) *	Excédent (+) ou déficit (-) net pour le mois	Régulé par 1				Crédit remboursé au cours du mois par le pays membre (+) ou au pays membre (-) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	Position au 31 mai 1958 Créance du pays membre (+) ou dette du pays membre (-) vis-à-vis de l'Union 3
		Versement (ou remboursement) d'or		Octroi (ou remboursement) de crédit			
		par le pays membre 2	au pays membre	au pays membre	par le pays membre 2		
Autriche	- 0,2	0,2	—	0,1	—	- 0,1	+ 1,1
Belgique-Luxembourg	+ 23,5	—	17,6	—	5,9	- 2,2	+ 161,9
Danemark	- 6,0	4,5	—	1,5	—	+ 1,0	- 77,4
France	- 76,6	{ 34,5 (23,0) (a)	—	19,2	—	+ 1,9	- 436,3
Allemagne	+ 70,2	—	52,6	—	17,5	- 1,8	+ 1.005,4
Grèce	+ 5,6	—	{ 3,7 0,7 (b)	—	1,2	—	—
Islande	+ 0,1	—	0,1	—	0,0	+ 0,0	- 5,2
Italie	+ 8,9	—	6,7	—	2,2	—	- 80,3
Pays-Bas	+ 27,7	—	20,8	—	6,9	- 1,6	+ 96,2
Norvège	- 9,8	7,3	—	2,4	—	+ 1,0	- 83,1 4
Portugal	- 5,2	5,2 (d)	—	—	—	—	néant 5
Suède	+ 9,0	—	6,7	—	2,2	- 0,7	+ 4,0
Suisse	- 7,5	7,5 (c)	—	—	—	—	néant 5
Turquie	- 4,3	4,3 (d)	—	—	—	—	- 30,0 4
Royaume-Uni	- 35,5	26,6	—	8,9	—	+ 2,6	- 332,9
Totaux ...	+ 145,0 - 145,0	90,0	109,0	32,0	36,1	+ 6,4 - 6,4	+ 1.268,5 - 1.045,1

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

1 Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

- (a) France — le montant de 57,5 millions d'u.c. qui aurait dû être réglé en or par la France a été réglé à concurrence de 23 millions d'u.c. par l'octroi de « prêts spéciaux » de l'Union à la France.
 (b) Grèce — Entièrement réglé (conformément à l'article 10bis) par un remboursement en or (ou dollar) précédemment payé à l'Union.
 (c) Suisse — Un quart de ce montant correspond au crédit qui peut être accordé à la Suisse mais qu'elle a choisi conformément à l'article 11(d) de régler temporairement en or (ou dollars).
 (d) Portugal et Turquie — Régulé intégralement par un versement d'or (ou de dollars) effectué à l'Union, conformément à l'article 13(a).

2 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par les pays Membres à l'Union et les montants d'or correspondants payés par les pays Membres à l'Union.

3 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par l'Union et à l'Union.

4 Les chiffres des dettes vis-à-vis de l'Union indiqués ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.

5 Ces chiffres ne comprennent pas les montants correspondants à la fraction de leurs déficits dont le Portugal et la Suisse auraient eu le droit d'obtenir le règlement sous forme de crédit mais qu'ils ont préféré régler temporairement en or (ou en dollars) conformément à l'article 11(d) et (e). Après exécution des opérations pour mai ces montants s'élèvent à 42,0 millions d'u.c. pour le Portugal et 15,7 millions d'u.c. pour la Suisse.

A la suite des opérations relatives au mois de mai 1958, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 445,3 millions d'u.c. après les opérations pour avril 1958, ont été ramenés à 444,5 millions d'u.c.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	Tabl.
Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts	2	I. — Indices de l'activité et de la production industrielle	50
Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court terme	2	II. — Combustibles et produits métallurgiques	55 ¹ et 55 ²
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	2	III. — Produits textiles	56 ¹
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	4	IV. — Produits divers	56 ²
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8	V. — Energie électrique	58
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	VI. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CHANGES.		II. — Consommation de tabac	66
Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
MARCHE DES CAPITAUX.		TRANSPORTS.	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
IV. — Rendement de titres à revenu fixe cotés à la Bourse de Bruxelles	16	c) trafic :	
V. — Emissions des sociétés industrielles et commerciales : Tableau rétrospectif	17 ¹	1° trafic général	70 ³
Emissions des sociétés belges en décembre 1957 : Groupement par importance du capital	17 ⁴	2° grosses marchandises	70 ³
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	A) ensemble du trafic	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	B) service interne belge	
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
FINANCES PUBLIQUES.		III. — Mouvement des ports :	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	a) Port d'Anvers	71 ¹
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	b) Port de Gand	71 ²
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72
IV. — Rendement des impôts	26	COMMERCE EXTERIEUR.	
REVENUS ET EPARGNE.		Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises : Tableau rétrospectif	30 ²	CHOMAGE.	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite : Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne	31	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ouvriers	32	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81 ²
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
I. — Activité des Chambres de Compensation : (Mouvement du débit)	35	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
PRIX.		I. — Belgique et Congo belge :	
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Situations globales des banques	85 ¹
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Banque Nationale de Belgique : Situations hebdomadaires	85 ²
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi : Situations mensuelles	85 ³
		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁴
		Stock monétaire intérieur	85 ⁵
		Bilans intégrés des organismes monétaires	85 ⁶
		Origines des variations du stock monétaire	85 ⁷
		II. — Banques d'émission étrangères. Situations :	
		Banque de France	86 ¹
		Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Deutsche Bundesbank	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements : Résumé de la situation financière	88
		Règlement de la position des pays membres	88

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
